



Mémoire

*En vue de l'obtention du diplôme de Master académique en sciences économiques.
Option : Développement local, Tourisme et Valorisation du Patrimoine.*

Thème

**La contribution des entreprises étrangères à
l'emploi local : Cas de la Wilaya de TIZI-OUZOU**

Réalisé par :

M^{elle} ABDERRAHIM Dyhia

M^{elle} OULD HADDA Siham

Mémoire soutenu publiquement devant le jury :

Rapporteur: M^r KHAZNADJI mohammed MAA UMMTO

Président: M^r MOULAI Kamel MCA UMMTO

Examineur: M^r BABOU Omar MAA UMMTO

Année Universitaire : 2017/2018

Remerciements

En terme de notre travail, on tient à remercier toutes les personnes qui nous ont aidés à accomplir ce travail.

Nos chers parents pour leurs aides inestimables.

Notre promoteur Mr KHEZENADJI Mohamed pour son suivi durant nos travaux avec une extrême bienveillance de ses remarques, ses conseils judicieux, sa rigueur et son expérience pour l'amélioration de notre travail et sa mise au point définitive.

Tous les enseignants qui nous ont formés depuis notre scolarité.

*A tout le personnel des deux entreprises OZGUN-NURUL et MAPA
Toute personne ayant contribué de près ou de loin pour l'élaboration de ce modeste travail*



Dédicace

*Je dédis se modeste travail :
A mes parents; qui m'ont soutenue et aidé
tout au long de mon parcours:
-Ma mère **Nadia**, qui est à l'origine de ma
réussite, de part son amour, son soutien, tous
les sacrifices consentis et ses précieux conseils.*

*-Mon père **Mohamed** qui m'a toujours
soutenue et encouragé.*

*Aucun hommage ne pourrait être à la hauteur
de l'amour dont ils nous comblent.*

*Mes chers frères et mes chères sœurs
À MES CHERS PETITS NEVEUX Ilyane
et Ilyas*

*Mes chers amis, merci pour tous les bons
moments qu'on a passé ensemble.*

*Un grand merci à tout le personnel du
Cyber "CAMPUS".*



Siham



Dédicaces

Tous les mots ne sauraient exprimer la gratitude, L'amour, le respect, la reconnaissance...

Aussi, c'est tout simplement que je dédie ce modeste travail

A mes très chers parents ZOHRA et AMAR

Aucune dédicace ne saurait exprimer mon respect, mon amour éternel et ma considération pour les sacrifices que vous avez consenti pour mon instruction et mon bien être. Je vous remercie pour tout le soutien et l'amour que vous me portez depuis mon enfance et j'espère que votre bénédiction m'accompagne toujours.

A MES CHERS ET ADORABLE FRÈRES ET SŒURS

*Mon fiancé, mon bonheur et ma source d'énergie **Mourad**, qui m'a soutenue tout au long de mon projet. Je te remercie de m'avoir encouragé et supporter mes sauts d'humeur; tu es ma force.*

À MES CHERS PETITS NEVEUX Ali et Ilyas

A mes amies de toujours

Surtout celle qui a été toujours à mes côtés « Rymouche ».

Et a tout ce qui ont contribué a la réalisation de ce modeste travail du pré ou de loin

*Tous le personnels du cyber « **Campus France** »*



Dyhia

Sommaire

Sommaire

Introduction général

Chapitre I : Fondement théorique sur les IDE	5
Section 1: Définitions, caractéristiques et formes d'IDE	6
Section 02: Les théories explicatives des IDE	14
Section 03 : Evolution et répartition géographique des IDE dans le monde	20
Chapitre II : Les entreprises étrangères en Algérie	
Section 01 : La réglementation des IDE en Algérie	32
Section 02 : Les institutions chargées de l'investissement	36
Section 03 : L'évolution des flux d' IDE en Algérie	40
Chapitre III : Analyse de l'apport des entreprises étrangères à l'emploi dans la wilaya de TIZI OUZOU	
Section 01: Présentation des potentialités d'investissement et du marché de l'emploi dans la wilaya de Tizi-Ouzou	55
Section 02 : Analyse de la contribution des entreprises étrangères à l'emploi dans WTO	62
Section 03 : Etude de cas des deux entreprises étrangères OZGUN-NUROL (O-N) et MAPA	69
Conclusion général	83

Abréviations

LISTE DES ABREVIATIONS

ANDI : Agence National de **D**éveloppement de l'**I**nvestissement

ANIREF : Agence Nationale d'**I**ntermédiation et de **R**égulation **F**oncière

ANEM : Agence National De l'**E**mploi

ANSEJ : Agence Nationale de **S**outien a l'**E**mploi des **J**eunes

BTPH : **B**âtiment **T**ravaux **P**ublics **e**t **H**abitat

CNRC : Chambre National des **R**egistres de **C**ommerce

CNAC : Caisse National Assurance **C**hômage

CEI : Communauté d'**E**tats **I**ndépendants

CNI : Conseil National de l'**I**nvestissement

CNUCED : Commission des Nations **U**nis du **C**ommerce et du **D**éveloppement

DA : **D**inar **A**lgérien

ESE : **E**urope du **S**ud- **E**st

FMI : **F**ond **M**onétaire **I**nternational

GU : **G**uichet **U**nique

Hab : **H**abitant

ha : **h**ectare

IBS : **I**mpôt sur les **B**énéfices des **S**ociétés

IRG : **I**mpôt sur le **R**evenu **G**lobal

IDE : **I**nvestissement **D**irect à l'**E**tranger

Km : **K**ilomètre

MIPI : **M**inistère de l'**I**ndustrie et de la **P**romotion des **I**nvestissements

NFI : **N**ouvelles **F**ormes **d'**Investissement

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique

OMC : Organisation Mondiale du Commerce

O-N : Ozgun Nurof

ONS : Office Nationale Des Statistiques

PME : Petite Et Moyenne Entreprise

TAP : Taxe sur l'Activité Professionnelle

WTO : Wilaya Tizi Ouzou

Introduction générale

Introduction générale

Avec la reprise économique qui a suivie la seconde guerre mondiale, la mondialisation est devenue un thème largement débattu entre les économistes pour désigner les changements au sein du système économique mondial, elle implique un nombre important de changements.

Le développement des relations économiques internationales et l'intensification des échanges commerciaux ont induit l'intégration de la majorité des pays participant au processus d'internationalisation financière et commerciale.

La mobilité internationale des firmes et l'expansion des Investissements Directs Etrangers(IDE) sont des aspects par lesquels se manifeste cette internationalisation.

Les IDE ont un impact direct sur les économies d'accueil. En effet, les IDE peuvent avoir des retombées technologiques, contribuer à la formation du capital humain, faciliter l'intégration aux échanges internationaux, ceci en complémentarité avec les entreprises locales. Au Maroc, par exemple, durant l'année 2003, la Commission des Investissements a approuvé 53 projets d'investissements, pour un montant de plus de 1,2 milliard d'Euros, ce qui a permis la création de 14.569 emplois nouveaux, stables et directs¹

Ainsi, la mondialisation des économies a engendré un processus dynamique dans lequel les flux IDE sont de plus en plus importants et dont les acteurs principaux sont les Firmes Multinationales.

Les enjeux de localisation des entreprises étrangères sont multiples : la rentabilité des projets, l'attractivité des pays, des risques économiques et politiques que présentent les pays envisagés.

En Algérie, les investissements étrangers (hors le secteur des hydrocarbures) ont suivi une évolution contrastée. Après une très faible présence l'économie nationale, depuis la fin des années 1990, les flux des IDE, grâce aux réformes entreprises mais aussi au cadre d'appui à l'investissement offert par les autorités algériennes, ont connus une évolution croissante. Ainsi, depuis 2000, l'Algérie commence à attirer un nombre important d'investisseurs étrangers de différentes origines.

¹ El WAZANI.Y et SOUAF.M : « *La création d'emplois par les investissements directs étrangers au Maroc: un apport limité à la réduction du chômage et des flux migratoires* », 2006 , p 37.

Introduction générale

Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, selon la Direction de l'emploi, en 2017, 23 entreprises étrangères activent sur le territoire de la Wilaya. L'impact de ces entreprises sur l'économie locale est sans doute considérable, plusieurs projets ont vu le jour grâce à la présence de ces entreprises étrangères.

Nous tenterons dans le cadre de ce travail d'analyser la contribution des IDE à l'emploi en nous appuyons sur le cas de la Wilaya de Tizi-Ouzou.

1. Choix du sujet

Le sujet que nous avons choisi est directement lié à notre spécialité *Master : Développement Local, Tourisme et Valorisation du Patrimoine*. L'emploi est parmi des principaux aspects du développement local et la présence des entreprises étrangères dans un territoire donné contribue à la relance de l'emploi aussi bien sur le plan quantitatif que sur plan qualitatif.

Le choix du sujet est aussi au fait qu'il soit un sujet d'actualité, vu la conjoncture économique actuelle, l'IDE suscite beaucoup d'intérêt notamment après le rétrécissement des ressources de l'Etat, suite à la chute des prix des hydrocarbures.

Nous considérons que notre pays recèle une main d'œuvre importante et jeune pour qui il est important de garantir le droit à l'emploi, c'est donc un atout d'attraction. Les IDE sont l'un des moyens les plus efficaces pour la réduction des taux de chômage, qui aboutira à un épanouissement économique et social des individus.

L'importance que prennent les IDE dans le processus du développement de beaucoup d'économies dans le monde à travers le transfert des technologies et du savoir faire, nous amène à analyser leurs apports à l'économie, en mettant l'accent sur la variable emploi.

2. Problématique

La question principale que nous nous posons dans le cadre de ce mémoire est : *Quelle est la contribution des entreprises étrangères à l'emploi dans la wilaya de Tizi-Ouzou aussi bien sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif ?*

De cette question globale découlent les sous questions suivantes :

- En quoi consistent les IDE, et quels sont leurs formes?
- Quelle est la place des IDE dans l'économie Algérienne aussi bien sur le plan institutionnel que sur le plan des faits?
- Quelle est la place des entreprises dans l'économie locale?

Introduction générale

- Quelle est la contribution des celles-ci à l'emploi local?

3. Les hypothèses du travail

Les principales hypothèses de notre travail peuvent être résumées comme suit

- Il existe une relation positive entre les IDE et la création d'emploi au niveau local : les entreprises étrangères s'appuient davantage sur la main d'œuvre locale.
- En plus de création nette de nouveaux emplois, les IDE contribuent à l'amélioration d'autres aspects du marché du travail local : la formation et l'apprentissage, le transfert de savoir-faire et les rémunérations qui sont motivantes.

4. Méthodologie de travail

Pour réaliser ce travail et apporter les éléments de réponse à notre problématique nous avons adopté la méthodologie suivante :

Premièrement : une analyse théorique en se référant à un ensemble d'ouvrages et travaux (mémoires, thèses) portant sur la relation entre l'IDE et l'emploi.

Deuxièmement: sur la base des données de la Chambre National du Registre du Commerce (CNRC), des données de la Direction de l'emploi de la Wilaya de Tizi-Ouzou (DEW-TO) et de l'Agence Nationale de l'Emploi (ANEM), nous allons procéder à l'analyse de la contribution des entreprises étrangères à l'emploi au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou. Ceci est pour cerner la question au niveau macroéconomique.

Troisièmement : pour aborder la question de la contribution des entreprises étrangères à l'emploi sur le plan qualitatif, nous avons choisi d'étudier les deux entreprises « OZGUN » et « MAPA », qui sont deux entreprises étrangères actives dans le secteur de travaux publics et bâtiments.

Le choix de ces deux entreprises se justifie, après avoir fait une enquête préliminaire, qu'elles emploient le plus d'effectifs dans la wilaya de Tizi-Ouzou, c'est donc celles qui ont le plus d'impact sur l'environnement économique dans la wilaya.

Le présent mémoire est structuré en trois grands chapitres. Le premier, intitulé « les fondements théoriques des IDE » où nous allons procéder à la définition des IDE et recenser ses différentes formes et les théories explicatives.

Introduction générale

Le deuxième chapitre traite de la relation entre les IDE et emploi, où nous allons aborder essentiellement l'évolution de l'IDE au niveau mondial et au niveau national et sa contribution à l'emploi.

Le troisième chapitre sera consacré à l'étude d'impact des IDE sur la création d'emploi au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou. Pour ce faire, il ya lieu de traiter : d'abord, le marché d'emploi au niveau local ; ensuite, l'évolution des IDE et enfin, la contribution des entreprises étrangères à l'emploi dans la Wilaya de Tizi-Ouzou.

*Chapitre I : les
fondements théoriques
des IDE*

Introduction

Les investissements directs à l'étranger constituent l'un des aspects les plus visibles de la mondialisation. Ils sont souvent considérés comme l'un des moteurs du développement économique dans la mesure où ils permettent l'apport de capitaux, de technologies, de compétences en matière de gestion et d'emplois, de même que l'accès à des nouveaux marchés. Par conséquent, les gouvernants mettent généralement l'accent sur les avantages que les IDE peuvent apporter aux économies des pays d'accueil.

Ce premier chapitre sera consacré à aborder les différents concepts théoriques relatifs au sujet d'investissement direct à l'étranger : les différentes définitions et formes. Ensuite, nous allons exposer les différentes théories explicatives d'IDE et enfin son évolution dans le monde.

Section 1: Définitions, caractéristiques et formes d'IDE

Cette section sera dédiée à la présentation des aspects théoriques des IDE. Nous allons commencer par les définitions de concept d'IDE, structures, déterminants et ensuite nous allons présenter les différentes formes des IDE.

I.1.1. Définitions des IDE

Afin d'appréhender le phénomène des investissements directs étrangers, il serait mieux de définir ce qu'est l'IDE. En effet, il existe plusieurs définitions de l'IDE différentes.

I.1.1.1. définitions selon les organismes

La définition des IDE diffère d'un pays à un autre mais, en générale celles données par les institutions internationales comme le Fond Monétaire International(FMI) et l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) sont les plus retenus.

a- Définition du FMI

Selon la définition donnée par le FMI¹ « *L'investissement direct étranger est effectué dans le but d'acquérir un intérêt durable dans une entreprise exerçant ses activités sur le territoire d'une économie autre que celle de l'investisseur, le but de ce dernier étant d'avoir un pouvoir dans la gestion des entreprises* »².

Selon les experts du FMI, les IDE connaissent quatre formes:

- La création d'une entreprise ou d'un établissement à l'étranger;
- L'acquisition d'au moins 10 % du capital social d'une entreprise étrangère déjà existante;
- Le réinvestissement de ces bénéfices par une filiale ou une succursale située à l'étranger;
- Les opérations entre la maison mère d'une firme transnationale et ses filiales.

b-Définition de la CNUCED

« *L'IDE est un investissement qu'une entité résidente d'une économie effectue dans une entreprise résidente d'une autre économie, dans le but d'acquérir un intérêt durable qui produit une influence notable sur la gestion de l'entreprise. L'investissement direct englobe*

¹ Fond Monétaire International : Il a pour principales missions de promouvoir la coopération monétaire internationale, de garantir la stabilité financière et de prévenir les crises financières

² JACQUEMOT.P: « firme multinationale: une introduction économique », Dunod, paris, 1998, p11.

les opérations initiale entre les deux entités et toutes les opérations ultérieures en capitale entre elles et les entreprises affiliées sous forme de sociétés ou non »¹.

La CNUCED propose que les composantes des IDE soient des capitaux en action propres, des revenus réinvestis et tout autre capital (principalement les prêts entre la maison mère et sa filiale). Toutefois, elle estime que les pays ont des difficultés quant à la collecte des statistiques sur les IDE, en particulier les données sur les revenus réinvestis qui dépendent fortement de l'entreprise.

c- Définition de l'OCDE

Selon l'OCDE, l'IDE est « *L'investissement direct est un type d'investissement transnational effectué par le résident d'une économie (« l'investisseur direct ») afin d'établir un intérêt durable dans une entreprise (« l'entreprise d'investissement direct ») qui est résidente d'une autre économie que celle de l'investisseur direct. L'investisseur est motivé par la volonté d'établir, avec l'entreprise, une relation stratégique durable afin d'exercer une influence significative sur sa gestion. L'existence d'un « intérêt durable » est établie dès lors que l'investisseur direct détient au moins 10 % des droits de vote de l'entreprise d'investissement direct. »².*

Les investissements directs peuvent également permettre à l'investisseur d'accéder à l'économie de résidence de l'entreprise d'investissement direct, ce qui pourrait lui être impossible en d'autres circonstances. L'investissement direct n'a donc pas les mêmes finalités que l'investissement de portefeuille. L'investisseur de portefeuille ne cherchant généralement pas à influencer sur la gestion de l'entreprise

d- Définition de la banque mondiale

Pour la banque mondiale³ : « *l'IDE est l'acquisition d'un intérêt durable dans la gestion de l'entreprise, l'IDE suppose l'intention de détenir un actif pendant quelques années et la volonté d'exercer une influence sur la gestion de cet actif »⁴.*

¹ CNUCED : Definition of FDI : www.unctad.org, consulté le 29/01/2018 à 12h:13.

² OCDE, « Définition de référence des investissements directs internationaux », 4ème édition. Version Finale, Paris, Avril 2008.

³ La Banque mondiale (BM) a pour principales missions : l'assistance technique et financière des pays en développement, réduire la pauvreté et améliorer le niveau de vie dans le monde.

⁴ www.worldbank.org consulté le 29/01/2018 à 14h : 39.

I.1.1.2. Définitions selon certains auteurs

Plusieurs auteurs ont défini les investissements directs étrangers, parmi eux :

a- Définition de Krugman

Selon Krugman et Ofsted l'IDE est : « *les flux des capitaux internationaux par lesquels une entreprise d'un pays crée ou développe une filiale dans un autre pays. Le trait distinctif de l'IDE qu'il n'entraîne non seulement un transfert de ressource mais aussi l'acquisition de contrôle* »¹.

b- Définition de Solvatore

Dominique Solvatore quant à lui définit les IDE comme : « *Des investissements réels sous forme d'usines, équipements, terres, stocks qui impliquent à la fois le capital et la gestion et dans lesquels l'investisseur garde le contrôle sur l'utilisation du capital investi* »².

Pour Alain Samuelson, « l'IDE comporte la propriété d'actifs réels ou d'une participation au capital d'une entreprise assurant le contrôle du prêteur »³.

De ces définitions nous retenons : que le critère le plus important qui caractérise les IDE est la notion du contrôle et de gestion, puisque il comporte l'idée de contrôle et de gérer le capital investi à l'étranger et pour le long terme (intérêt durable).

I.1.1.3. La définition de l'IDE en Algérie

Le législateur a adopté une définition assez large de l'investissement où trois types d'investissement sont prévus⁴ :

- Les acquisitions d'actifs qui entrent dans le cadre de la création d'activités nouvelles ou qui sont susceptibles d'étendre les capacités de production, de réhabiliter ou de restructurer l'outil de production ;
- Les participations dans le capital des entreprises sous formes d'apports en nature ou en numéraire ;
- La reprise d'activité dans le cadre d'une privatisation totale.

Sont concernés par cette définition : « les investissements réalisés directement à partir de capitaux étrangers soit en joint-ventures avec des investisseurs algériens personnes

¹ KRUGMAN.P, et OBSTFFELD.M « économie internationale », 4^{ème} éd, ouvertures économiques, Debock, p 196.

² SALVATORE. D, « Economie internationale », De boeck, 2008, P 445.

³ SAMUELSON.A : «Economie internationale contemporaine », OPU, 1993, P 47.

⁴ Article.2 de l'ordonnance n°01-03 du 20/08/2001 relative au développement de l'investissement, modifié par la loi de finance pour 2015, P 01.

physiques ou morales de droit public ou de droit privé », « les investissements effectués par des capitaux locaux par des nationaux et/ou résidents »¹.

I.1.1.4. La définition retenue dans notre étude

Il y a IDE lorsqu'un investisseur basé dans un pays dans le but d'acquérir un intérêt économique avec ou sans les partenaires de ce pays hôte pour une logique de production, d'investissement et de création d'emplois. Nous utilisons ici, les entreprises étrangères pour désigner les IDE établies en Algérie.

I.1.2. Les structure des IDE

L'IDE présent aussi des structures déférentes dont, nous allons résumer essentiellement les structures horizontales et verticales.

I.1.2.1. Les investissements directs étrangers horizontaux

Il s'agit des IDE dont l'objectif est de produire des biens pour le compte du marché local d'implantation. Sont des implantations à l'étranger qui reproduisent le processus de production de la maison mère².

En général, ce type d'investissement s'effectue dans des pays d'implantation ayant un niveau de développement équivalent au pays d'origine. Le choix du pays d'accueil de l'IDE horizontal est lié à la taille du marché d'implantation, aux conditions d'accès des entreprises étrangères (barrières tarifaires), au coût de transport etc. Le but de ce type d'investissements directs est de pénétrer les marchés étrangers par le déplacement de la totalité du processus de production qui se substitue ainsi aux exportations. L'IDE horizontal concerne généralement les pays développés où la spécialisation est de nature intra branche.

I.1.2.2. Les investissements directs étrangers verticaux

Il correspond à l'IDE par lequel l'investisseur fragment les différentes étapes de conception, de production et de commercialisation de ses produits en s'implantant dans des pays différents, des filiales qui produisent des biens intermédiaires ou bien finaux différentes³.

Il s'agit aussi des IDE qui répondent à l'objectif de minimisation des coûts de production. Le choix du pays d'accueil de l'IDE vertical est guidé par le critère de rentabilité

¹ OUGUENOUNE.H : « *La politique de promotion et d'attraction de l'IDE en Algérie* », thèse de doctorat, université Paris 3- Sorbonne Nouvelle, 2014, p 270.

² BOURGUINAT H. « théorie de l'investissement directs étranger »,ed : economica,1995 ,p18

³ CUMENGE G. « Les investissements industriels français au Maroc, une étude empirique sur la décennie quatre-vingt-dix », Paris, 2004, p 15.

de l'investissement (productivité espérée et coûts anticipés). L'intégration verticale des filiales permet une plus grande efficacité du processus de production par l'exploitation des avantages compétitifs de chaque site. Cependant, des coûts commerciaux élevés (coût de transport, distance géographique, barrières tarifaires,... etc.).

I.1.3. Les facteurs déterminants des IDE

Plusieurs classifications des déterminants des IDE ont été proposées. Toutefois, pour mieux les cerner, il convient de les regrouper en deux grandes classes selon les liens qu'ils entretiennent avec l'action publique ou économique. Ainsi, nous distinguerons les déterminants d'ordre économique et d'ordre institutionnel :

I.1.3.1. Les déterminants d'ordre économique

Les déterminants les plus importants pour l'implantation des IDE sont la considération économique¹, qui se manifeste de façon considérable dès qu'un cadre propice aux IDE est en place ainsi, on peut distinguer :

a- Le taux de chômage

Un faible taux de chômage peut renseigner l'investisseur étranger sur deux points : d'une part, il annonce une tension sur le marché du travail qui est de nature à provoquer rapidement des hausses des salaires, d'autre part, il informe sur un état encore peu avancé de l'existence d'une offre locale de main d'œuvre, ce qui signifierait que l'investisseur étranger pourrait faire face à des sureffectifs dans telle ou telle entreprise locale qu'il rachèterait dans le pays.

b- La croissance

La croissance d'une économie peut constituer un paramètre important pour les potentiels. C'est un facteur déterminant de l'attractivité. En effet, l'investisseur s'intéresse davantage au potentiel d'une économie qu'à son état présent.

c- Investissement national

Les investisseurs étrangers interprètent une augmentation de l'investissement national comme un signal de l'existence d'opportunités dans le pays en question.

¹ T.MAYER « les frontières nationales comptent, mais de moins en moins » problème économique, Paris, mars 2002, pp.29.30.

d- Le taux d'inflation

Cet indicateur peut renseigner sur la politique monétaire du pays. En effet, un taux d'inflation élevé, conduirait à des restrictions de crédit et à une politique monétaire anti inflation qui rende ainsi l'obtention de capitaux, localement, plus efficace.

e- La qualité de la main-d'œuvre

La main-d'œuvre qualifiée est un facteur important pour l'investisseur étranger. Les qualifications de la main d'œuvre, les possibilités de formation, le niveau d'instruction en générale et l'expérience professionnelle sont d'une importance considérable pour l'investisseur. En effet, tous ces éléments influent sur les dépenses et les recettes et donc, sur la rentabilité de l'investissement¹.

f- Les ressources naturelles

Les firmes sont naturellement sensibles aux caractéristiques exogènes des territoires. Chaque pays, chaque région dispose des dotations naturelles influençant la productivité et le profit des entreprises. De même, la présence de terre à cultiver, de ressource minières, d'un accès à la mer d'un fort ensoleillement ou tout autre avantage naturel, permet donc d'expliquer certains choix de localisation en particulier pour les entreprises utilisant ces facteurs de productions.

I.1.3.2- Les déterminants d'ordre institutionnel

Les firmes étrangères ne sont pas influencées uniquement par les dotations en facteurs, mais aussi par la composante institutionnelle², qui explique en partie leur choix d'implantation et justifie les différences des flux IDE entre les différents pays. A partir là, le déterminants institutionnels des IDE peuvent entrer dans les points suivants :

a- La stabilité politique et sociale

Cette dernière constitue le plus souvent un déterminant visé par les investisseurs, ces derniers recherchent avant tout un environnement politique et social stable. Cela est plus important pour eux que de savoir, par exemple, si le marché est porteur³.

b- L'incitation fiscale

Leur objectif général est de réduire le taux de pression fiscale globale sur l'investisseur étranger. Elles peuvent prendre des formes très variées comme la réduction ou

¹ T.MAYER, « les frontières nationales comptent, mais de moins en moins » op-ci, pp.29.30.

² MICHALET C.A. « la séduction des nations ou comment attirer les investissements » pp.78.79.

³Idem.

l'exonération de l'imposition sur les bénéficiaires, sur le chiffre d'affaires, sur la valeur ajoutée, la réduction ou l'exonération des taxes à l'importation et à l'exportation, une accélération de l'amortissement du capital, une réduction des cotisations sociales assises sur le travail¹, etc.

c- L'environnement juridique

L'investisseur étranger s'intéresse aussi à la stabilité du cadre juridique du pays d'accueil et à la possibilité de recourir à l'arbitrage international pour le règlement des différents problèmes. Ainsi, la fiabilité des appareils juridiques et réglementaires avec l'existence de tribunaux compétents indépendants, impartiaux et intègres est l'un des fondements de la confiance de l'investisseur².

d- Le climat des affaires

L'un des facteurs aussi déterminant des IDE est le climat des affaires dans le pays d'accueil des investissements et qui prend en considération plusieurs éléments tels que la bureaucratie, la transparence, la corruption³ etc.

I.1.4. Formes des investissements directs étrangers

A mesure qu'il prenait de l'ampleur, l'investissement international s'est diversifié dans ses typologies pour s'adapter aux nouvelles conditions offertes par le progrès technologique, la réglementation financière et la libéralisation économique.

L'OCDE reprend fréquemment dans ses analyses une distinction selon la forme des IDE. Pour développer un réseau de filiales à l'étranger, l'investisseur peut intervenir par :

I.1.4.1. La création d'une filiale (*green field investment*)

Jusqu'aux années 1970, l'investissement *ex-nihilo* ou *Greenfield*, c'est-à-dire par création de nouvelles unités de production, a constitué la forme la plus privilégiée des investisseurs étrangers dans le monde.

« Un investissement *Greenfield* est la création, *ex nihilo*, d'une filiale à l'étranger, avec la mise en place de nouveaux moyens de production, le recrutement de nouveaux employés sur place et l'envoi, par la maison mère, de certains cadres et de techniciens »⁴.

¹ MICHALET C.A. « la séduction des nations ou comment attirer les investissements », op cit, pp.78.79.

² Idem

³ Idem

⁴ LACOSTE D et BIGUES P-A. « Stratégie d'internationalisation des entreprises : menaces et opportunités », De boek.2011, P 126

I.1.4.2. Les fusions-acquisitions

Les fusions-acquisitions sont des opérations par lesquelles le contrôle du capital d'une entreprise change de main. Dans le cas de la fusion, des entreprises décident de fusionner leurs activités et organisent en contrôle commun des actifs lorsque deux entreprises (au moins) décident de s'unir pour former une nouvelle entreprise unique dans le but de créer des synergies commerciales. Dans le cas d'acquisitions, l'une des entreprises rachète l'autre¹, une acquisition est aussi l'achat d'actions émises par une autre société dans le but d'avoir un contrôle dans sa gestion. Ce sont donc, des opérations d'intervention à l'étranger pour une croissance externe, c'est-à-dire dans une autre entreprise, en prenant le contrôle de la société en question par acquisition d'au moins 50 % de son capital².

I.1.4.3. La joint-venture

C'est une forme d'alliance, qui est définie comme une filiale commune à deux ou plusieurs entreprises indépendantes et créer d'un accord commun, sans qu'aucune ne la domine quel que soit le montant de sa participation³.

Elle s'agit aussi de la réalisation d'un projet déterminé, en association avec un partenaire étranger, le plus souvent local, qui connaît généralement bien l'environnement (le marché et les habitudes de consommations). Il pourra faire bénéficier ses partenaires étrangers de son expérience. L'investisseur étranger, quant à lui, intervient par un apport en capital financier, une capacité de gestion ou un transfert technologique⁴.

I.1.4.4. Les nouvelles formes d'investissement (NFI)

Les IDE peuvent se présenter dans des autres formes plus souples et moins contraignantes : vente de licence à un partenaire étranger ou accord de sous-traitance avec un fabricant local, franchise et succursale⁵.

a- La cession de licence

Elle consiste à concéder temporairement ou définitivement à un tiers, le droit de fabriquer un produit fini en contre partie des redevances. D'une façon générale la licence internationale inclut une variété d'arrangements contractuels par lesquelles les entreprises

¹ KHALFALLAHS : « *L'impact des IDE sur la croissance économique dans les pays Maroc, Algérie, Tunisie entre la période 1990-2009* », mémoire de magister, l'université Abou Bekr Belkaid de Tlemcen, 2010, P 12.

² TERSEN D, « *L'investissement international* », Ed. Armand Collin, Paris, 1996, p10.

³ Dictionnaire d'économie et de sciences sociales, Editions Nathan, 4^{ème} édition mise à jour, 1998.

⁴ TERSEN D. « *L'investissement international* », op cit, pp.10.11.

⁵ FERRERA.L et HENRIOT.A, « *La localisation des entreprises industrielles, comment apprécier l'attractivité des territoires ?* », Revue économie internationale N° 99, 2004.

domestiques rendent accessible aux entreprises étrangères ses propriétés intangibles (formule, secret de fabrication, savoir-faire, nom de marque etc.)¹.

b-La franchise

La fédération française de la franchise la définit comme « *une méthode de collaboration entre une entreprise (le franchiseur), d'une part, et une ou plusieurs entreprises, (les franchisés), d'autre part, pour exploiter un concept de franchise qui est composé de ces éléments (marque de fabrique, enseigne, raison sociale, nom commerciale, signes et symboles, logos), l'usage d'une expérience et la mise en point d'un savoir-faire donné, un ensemble de produits et/ou le service et/ou de technologie* »².

L'objectif de la franchise est de faire bénéficier le franchisé du savoir, de l'expérience, des méthodes commerciales ou industrielles, de l'assistance logistique du franchiseur, ainsi que des campagnes publicitaires ayant un impact direct sur la clientèle du franchisé.

c- La sous-traitance

C'est un contrat de gestion et de partage de production, le recours à cette forme d'IDE est fortement développé dans le commerce international. Le principe est d'assurer plusieurs implantations dans des différents pays, avec des avantages essentiellement en assurant une masse salariale réduite, une meilleure autonomie financière et une possibilité de répartir les différents risques de production entre différents fournisseurs et usines³.

d- La succursale

C'est un bureau de représentation d'une entreprise ou d'un établissement à l'étranger. Elle n'a pas de personnalité morale propre. Elle se contente d'informer la société mère et de gérer sur place les commandes et les services après-vente⁴.

Section 2: Les théories explicatives des IDE

Les théories qui expliquent les IDE sont nombreuses, elles ont été développées par le processus d'internalisations des entreprises s'est réellement propagé dès les années 1960.

I.2.1.La théorie néo-classique de commerce international

Le cadre théorique des déterminants des IDE a été initialement développé par Robert A.MUNDELL¹, il en résulte une relation de substitution entre commerce et IDE. Sa théorie

¹ FERRERA.L et HENRIOT.A, «*La localisation des entreprises industrielles, comment apprécier l'attractivité des territoires ?*», *op cit*, 2004.

² MEIER.O, SCHIER.G, «*Entreprises multinationales* », édition DUNOD, Paris, 2005, p 97.

³ Idem

⁴ Idem

avait pour point de départ le modèle D'HECKSCHER-OHLIN-SMUELSON² (HOS) dans lequel les flux d'échange et la délocalisation des firmes sont déterminés par l'existence de différences dans les dotations de facteurs de production des pays.

Pour MUNDELL, les échanges de produits entre les pays sont des échanges indirects de facteurs de production c'est-à-dire qu'un pays export des biens intensifs en capital et importe des biens intensifs en travail, il exporte indirectement du capital, dont il dispose en abondance relative, et importe du capital, qui lui fait relativement défaut. MUNDELL souligne que ce résultat n'est obtenu que grâce à l'hypothèse, généralement erronée.

I.2.2. La théorie néo-classique de cycle de vie (Vernon 1966)

Cette théorie vise à expliquer les facteurs d'implantation à l'étranger des entreprises multinationales américaines³, l'approche s'articule autour du concept de cycle de vie du produit et de l'écart technologiques entre les pays.

La vie d'un produit est rythmée par un cycle constitué de quatre étapes successives : émergence du produit, croissance, maturité et déclin.

I.2.2.1. L'émergence : Ici la production nécessite une forte intensité technologique et elle est destinée à un marché de haut revenu, et par conséquent, les coûts élevés ne constituent pas une entrave.

I.2.2.2. La croissance: l'augmentation des débouchés et de la production, et la diminution des coûts grâce aux effets d'échelle, vont avoir comme effet la baisse des prix, et à un certain niveau, vont permettre aux producteurs de servir les marchés étrangers de revenus proches grâce à l'exportation⁴.

I.2.2.3. La maturité : «le produit arrivant à maturité, l'entreprise perd progressivement son avantage technologique et fait face à la concurrence d'entreprises étrangères imitatrices. Afin de récupérer des parts de marché et contrer la concurrence étrangère, l'entreprise délocalise et produit dans les pays importateurs du produit où les coûts des facteurs de production sont les plus faibles. L'investissement à l'étranger apparaît alors comme une stratégie défensive

¹MUNDELL A. R « International Trade And Factor Mobility » American Economic Review, 1957.

²HECKESCHER E « the effect of foreing trade on the distribution of incom », ekonomik tidskrift, 1919.

³VERNON. R « international investment and international trade in the product life cycle », quarterly journal of economics, 1966,pp.190-207.

⁴MILELLI C et DELAPIERRE M, « « Les firmes multinationale », Librairie Veuibert, 1995, P 58.

destinée à préserver les marges de l'entreprise sur ses différents marchés»¹.

Donc ici la demande se sature, l'entreprise perd son avantage technologique et se trouve concurrencée par d'autres entreprises imitatrices. La concurrence va être axée sur le prix. C'est à ce stade que l'IDE se substitue à l'export dans la mesure où l'entreprise innovatrice va délocaliser la production vers des pays lui permettant une production à des coûts très bas.

I.2.2.4. Le déclin : le produit se banalise et la production est arrêtée dans le pays de l'entreprise innovatrice où la demande s'estime satisfaite grâce à l'importation en provenance des filiales implantées à l'étranger.

A chaque phase du cycle de vie du produit les firmes adoptent des stratégies d'internalisation différentes qui correspondent aux différents stades de l'internalisation de la firme expliquant ainsi le passage de la production nationale à l'exportation du produit puis à la fabrication vers le marché de la maison mère à partir de pays tiers.

La théorie de cycle de vie du produit propose l'idée de la FMN qui se distingue par sa capacité d'innovation technologique et par le fait qu'elle réponde à l'augmentation progressive de la concurrence par des investissements directs à l'étranger destinés à réduire ses coûts de production ou à améliorer son service à la clientèle.

Donc une FMN est une entreprise innovatrice qui a délocalisé une partie de ses activités à l'étranger pour profiter de facteurs de production ayant des coûts moins élevés et pour se rapprocher des clients qu'elle desservait auparavant par des exportations.

I.2.3. La théorie de l'internalisation « la concurrence Monopoliste » (HYMER 1960)

HYMER² est le premier à énoncer le paradoxe suivant ; comment une firme qui s'implante à l'étranger et subit de ce fait des coûts de délocalisation de sa production, peut rester compétitive face aux entreprises locales qui, au contraire produisent sur leur propre marché, ont une meilleure connaissance de l'environnement économique local et ont la faveur de leur gouvernement tandis que une entreprise qui s'installe à l'étranger souffre au départ de plusieurs handicaps par rapport aux firmes locales (*langue, coutumes, goûts, législations, connaissances des fournisseurs et des réseaux de distribution, etc.*) ?

¹ AMELON.J.L et CARDEBAT.J.M, «Les nouveaux défis d'internationalisation: quel développement international après la crise», De boeck, 2010, P 138.

² HYMER S, « A Comparison Of Direct And Portfolio Investement » And « The Theory Of International Operations », The International Opérations Of National Firms ,Cambridge, MA.MIT Press ,1976.

la réponse est qu'une firme s'implante à l'étranger pour exploiter des avantages spécifiques (monopolistique) qui peuvent être de plusieurs ordres ; technologies , ressources en capitaux , économies d'échelle , différenciation des produits , ressources managériales ou tout autre facteur qui procure un avantage à la firme étrangers par rapport à la firme locale sur un marché national donné . Ils sont des avantages possédés par l'entreprise étrangère sur les firmes locales qui lui permettent de les concurrencer sur leur territoire national, de s'imposer sur leurs marchés et de surmonter les couts d'implantations à l'étranger.

HYMER, sur la base des travaux de COASE, met l'accent sur les imperfections structurelles des marchés des biens ou des facteurs de production comme vecteur de l'internalisation qui celui à comprendre l'intégration au sein de l'entreprise de toutes les fonctions, de l'approvisionnement à la commercialisation, selon la théorie développée par HYMER, l'imperfection des marchés source de l'existence d'avantages oligopolistiques est la condition nécessaire à l'investissement à l'étranger.

I.2.4. Théorie de l'internalisation et des coûts de transaction (WILLIAMSON 1975)¹

la firme cherche toujours sur la forme d'organisation qui engendrent les couts plus faibles liée à les échanges internationaux qui résultent par l'inefficience du marché à cause de la différence de langue ou de culture , donc l'entreprise compare les couts de transaction en cas d'internalisation en réalisant par exemple un IDE ou une acquisition dans le pays d'accueil tels que :

➤ Les coûts reliés à l'utilisation du marché exporté (études de marché, négociation de contrat, surveillance des partenaires, vérification de la livraison , frais juridiques, taxes, tarifs, possibilité de perdre le contrôle d'une technologie, incertitude quant à la justesse du prix, droits de douane , réglementation , risque de change ,...).

➤ Les coûts de coordination reliés à l'utilisation des ressources de l'entreprise et la nature des produits (coûts d'exploitation, apprentissage, construction d'un réseau de communications, possibilité d'un échec,...). Couts d'adaptations du personnel, des équipements, des procédures, mais surtout, risque politiques, technologiques, économiques et sociaux liés à la mise en ouvre et au fonctionnement du projet.

Pour finir une FMN est une entreprise qui a décidé d'internaliser ses activités sur d'autres marchés (*exporter ses produits, faire à l'étranger et acheter ensuite, accorder une*

¹ WILLIAMSON O. E. , markets and hierarchies; analysis and antitrust implications, New York, free press, 1975 .

licence de fabrication à une compagnie étrangère,...). Tant que ces formes d'organisation restent les coûts de transactions de ses activités minimums.

I.2.5. La théorie éclectique ou paradigme OLI (J.DUNNING)¹:

La théorie éclectique de J.DUNNING constitue une synthèse des théories existantes de l'internalisation et des coûts de transactions et propose également une explication des choix de déploiement international des firmes. Selon le modèle, les firmes ont le choix entre trois modalités de pénétration du marché étranger : IDE, licence et exportation.

Le choix donc est fonction entre trois grands types d'avantages à la multinationalisation qui sont ;

(O) : l'avantage spécifique de la firme.

(L) : l'avantage à la localisation à l'étranger.

(I) ; l'avantage à l'internalisation.

➤ **Avantages spécifiques d'une firme ; O (Ownership advantage) :**

Les avantages spécifiques nous montrent : pourquoi une firme décide de s'implanter et d'investir à l'étranger, malgré qu'à priori, elle soit en situation désavantageuse par rapport à ses concurrents locaux ? et comment une firme peut surpasser les coûts d'opérer à distance et rivaliser avec les entreprises déjà existantes?.

La réponse est que l'entreprise multinationale détient «des avantages spécifiques, qui surpassent à long terme, les coûts occasionnés par la présence à l'étranger»².

«Les avantages spécifiques (Ownership advantage) prennent la forme d'actifs mobiliers, incorporels qui sont la propriété exclusive de ceux qui les détiennent. Entre dans cette catégorie pratiquement tout ce qui a trait au capital humain (y compris les compétences en commercialisation et le savoir faire technique), la différenciation des produits, l'image de marque, la qualité des produits, les droits de propriété (y compris les brevets, les formules et les marques commerciales»³.

➤ **Avantages spécifiques de localisation ; L (localisations advantage) :**

Les avantages spécifiques de la localisation «sont plus étroitement liés aux théories

¹ DUNNING J. H. « toward an eclectic theory of international production ; some empirical tests », journal of international business studies, vol. 11 , n° 1, 1980, pp 9-31

² AMELON J.L et CARDEBAT J.M, «Les nouveaux défis d'internationalisation: quel développement international après la crise», De boeck, 2010, P 141.

³ GUILLAUME S et MEIR O, «les entreprises multinationales », Dunod, 2005, p.25.

traditionnelles des IDE»¹.

La firme multinationale procède à un arbitrage entre les différentes possibilités offertes par les pays afin de choisir le pays lui permettant de maximiser le plus les gains découlant des avantages spécifiques qu'elles détiennent.

«La comparaison entre les pays peut s'effectuer autour de trois catégories d'éléments que Dunning appelle le paradigme ESP (environnement, systèmes, policiers) »

✓ La première catégorie couvre l'économie :

- Qualité et quantité des facteurs de production disponibles.
- Taille du marché.
- Transport.
- Réseaux de distribution.

✓ La deuxième traite des éléments sociaux et culturels:

- Le langage.
- La culture.

✓ La troisième concerne la politique gouvernementale du pays»².

➤ **Avantage de l'internalisation ; I (internalization advantage) :**

La question ici est la suivante ; quelle forme d'organisations l'entreprise va-t-elle choisir pour s'implanter à l'étranger ? L'entreprise a le choix entre plusieurs méthodes pour se déployer à l'international : exportation, délégation « distribution, licence, sous-traitance », partenariats « joint-venture... », Filiale locale « Greenfield, acquisition ».

Donc la firme retiendra la forme qui lui permet de maximiser ses avantages spécifiques et des bénéficiers des avantages liés à la localisation.

Pour Dunning, le choix du mode de pénétration du marché étranger est tributaire des trois avantages OLI. L'IDE est choisi comme mode de pénétration si la firme réunit les trois avantages OLI. Si la firme détient les deux avantages OL, l'exportation est le choix le plus favorable. Dans le cas où la firme détient seulement un avantage spécifique O, la vente de licence sera le choix le plus raisonnable pour la firme.

¹ HARRISON A, DALKIRAN E et ELSEY E, «Business international et mondialisation », Boeck, Bruxelles, 2004, P 331.

² AMELON.J.L et CARDEBAT.J.M, «Les nouveaux défis d'internationalisation: quel développement international après la crise», De boeck, 2010, P 142.

I.2.6. La théorie de la réaction oligopolistique

Cette théorie vise à expliquer: pourquoi les firmes suivent leurs concurrents lorsqu'elles s'implantent à l'étranger ?

Selon cette théorie, les IDE sont le fait d'entreprises oligopolistiques qui s'implantent dans divers pays pour contrer, tenir en échec ou devancer des entreprises rivales¹.

En s'implantant à l'étranger, la firme qui agit en premier essaie de modifier la situation sur le marché en sa faveur par rapport à ses concurrents. Ceux-ci vont sentir cela comme une agression et vont réagir pour annuler l'avantage procuré par l'adversaire et rétablir leurs parts de marché en imitant son comportement "*Follow The Leader*". Par conséquent, chaque firme va investir à l'étranger parce que le concurrent «*leader*» le fait, même si cela ne procure pas un avantage immédiat.

Ainsi cette théorie permet de montrer le caractère dissuasif de certains investissements directs étrangers où la position sur le marché est prioritaire par rapport à la rentabilité.

Section 03 : Evolution et répartition géographique des IDE dans le monde

Au cours de cette section, nous allons essayer de présenter les tendances de l'évolution des IDE dans le monde et leurs répartitions géographiques.

I.3.1. L'évolution des IDE dans le monde

Pendant les deux dernières décennies, l'investissement direct étranger a connu un développement saisissant au niveau mondial. En effet, le volume de l'investissement direct étranger mondial s'accroît beaucoup plus vite que la production mondiale et le commerce international. Les pays développés s'accaparent une grande partie des investissements directs étrangers entrants dans le monde (48,3% en 2010 contre 78,2% en 1999). Cependant, la part des investissements directs étrangers en direction des pays en développement (PED) est en progression (37,6% des flux entrants en 2010 contre 17,3% en 1999)².

I.3.1.1. Aperçu historique

L'évolution des IDE dans le monde peut être structurée en deux étapes :

a- L'IDE : un phénomène ancien

Contrairement à une idée couramment admise, l'investissement direct étranger n'est pas apparu dans les années 80, c'est un phénomène ancien, lié aux époques coloniales du 19^{ème}

¹ GUILLAUME S et MEIR O, «les entreprises multinationales», op cit, P 26.

² BERTIN.G.Y, «l'investissement international », PUF ,3ème édition 1983, p16.

siècle, lorsque les entreprises britanniques et françaises exploitaient les ressources agricoles et minières des colonies. En effet il est devenu économiquement significative depuis XX siècle. Comme en témoigne l'estimation à 14 milliards de dollars de stock mondiale d'IDE en 1914¹.

L'évolution historique de l'IDE fait apparaître trois périodes importantes :

- **la suprématie du Royaume Uni (1914-1945)**

La plupart des pays investissant dans les autres pays hors de leurs pays d'origine étaient des puissances coloniales qui détenaient la totalité des stocks mondiaux des IDE avec 86,9% où le Royaume Uni était le premier investisseur avec une part estimée à 45,5%² comme c'est illustré dans le tableau suivant :

Tableau n° 01 : répartition du stock d'IDE par pays d'origines (en pourcentage)

Pays	1914	1938	1960	1973	1985	1994
Pays du G5	86,9	81,2	72,8	75,7	71,6	65,4
Etats –unis	18,5	27,7	48,3	48,1	36,9	25,7
Japon	0,1	2,9	0,8	4,9	6,5	11,7
Royaume-Uni	45,5	39,8	16,3	12,8	14,8	11,7
Allemagne	10,6	1,3	1,2	5,7	8,8	8,6
France	12,2	9,5	6,2	4,2	4,6	7,7
Europe hors G5	10,8	15	18,4	14,8	17,2	21,8
dont Pays bas	Nd	Nd	10,3	7,5	7,0	6,1
Suisse			3,4	3,4	3,7	4
Stock mondial (milliards \$)	100 (14,5)	100 (26,3)	100 (66,1)	100 (210,5)	100 (618,6)	100 (2378)

Source : TERSEN D, « l'investissement international », ed. Armand collin, Paris, 1996, p.8

- **la montée en puissance des Etats-Unis (1945-1973)**

C'est à partir de la fin du conflit mondial qui a commencé la phase d'expansion de l'investissement international qui va se prolonger jusqu'au premier choc pétrolier de 1973 durant ces années les IDE progressaient à un rythme plus élevé que la croissance mondiale³.

- **le ralentissement des IDE (1973-1984)**

La décennie 1970 jusqu'au 1980 enregistre un ralentissement de la progression des IDE à la suite des deux chocs pétroliers, les flux des IDE se sont contractés.

¹ BELLON B et GOUIA R, « l'investissement directs étrangers et développement industriel méditerranéen », ed. economica, Paris, 1998, p.19.

² TERSEN D, « l'investissement international », ed. Armand collin, Paris, 1996, p.8.

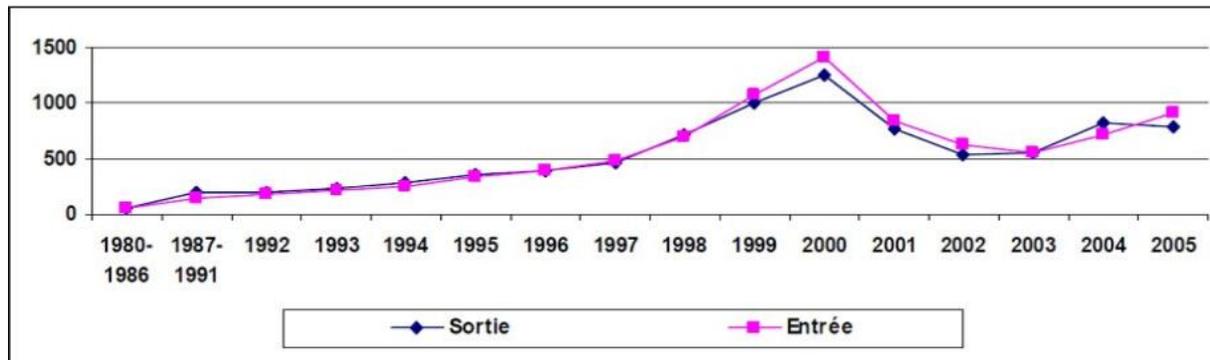
³ BELLON B et GOUIA R, « investissement directs étranger et développement industriel méditerranéen », op cit, p.19.

b- Evolution récente de l'IDE

Les IDE à partir des années 1980, durant cette période les IDE connaissent un développement par leur ampleur à l'ensemble des pays. L'essor qu'ont connu les IDE pouvait être expliqué par la forte croissance économique des pays de l'OCDE. Plusieurs facteurs ont été à l'origine de cette forte progression, notamment, la libéralisation qu'a connue le secteur des services (banques, les assurances et des télécommunications) qui ont provoqué une envolée spectaculaire des flux des investissements dans le monde.

Ceux-ci n'ont cessé de croître jusqu'en 2000 pour culminer à cette date 1 393 millions de dollars. Les années 2001 et 2002 enregistrent une chute tout aussi spectaculaire qu'elle est considérée par la CNUCED comme un retour à la normale. Cette chute est engendrée par la diminution des fusions-acquisitions, privatisations des entreprises dans certains pays et faible croissance économique dû à la baisse des valeurs boursières et des bénéfices des entreprises et la tragédie du 11 septembre 2001 (respectivement 824 et 651 milliards en 2001 et 2002)¹.

Figure n° 01 : Evolution des flux mondiaux d'IDE pour la période 1980-2005(10⁹ dollars)

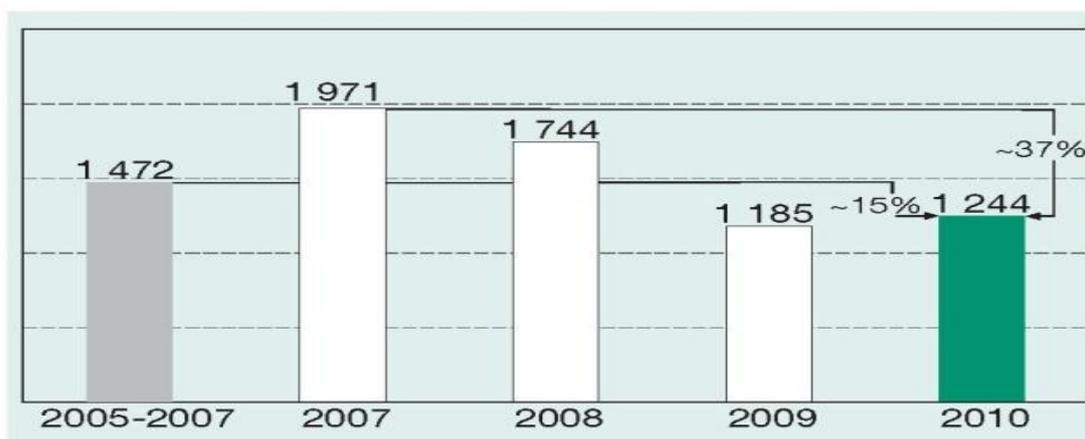


Source : KACI. C. T, (2012), « Les facteurs d'attractivité des IDE en Algérie : Aperçu comparatif aux autres pays du Maghreb », Mémoire de magister, Université de Tizi-Ouzou, p34.

Le graphique nous montre que le déclin n'a duré que deux années (2001-2002), pour reprendre le chemin de la croissance à partir de la deuxième moitié de 2003 et s'est poursuivie en 2005 pour enregistrer un montant total de 710,8 milliards de dollars à la fin de la période.

¹ CNUCED (Rapport sur les investissements dans le monde 2009), les sociétés transnationales et leurs rôles dans les infrastructures, p11.

Figures n° 02 : flux mondiaux d'IDE moyenne 2005-2007 et 2007-2010 (en MD)



Source: CNUCED, world investment report 2011, p10.

Après trois années consécutives de croissance, les entrées mondiales d'IDE sont augmentées de 30% pour s'élever à 1 971 milliards de dollars en 2007, dépassant largement le record historique atteint en 2000. Malgré la crise financière et la crise de crédit qui sévissent depuis le deuxième semestre 2007, les entrées d'IDE en continué de progresser dans les trois grands groupements économiques que sont les pays développés, les pays en développements et les pays en transition de l'Europe du Sud-est et de la Communauté des Etats Indépendants (CEI)¹.

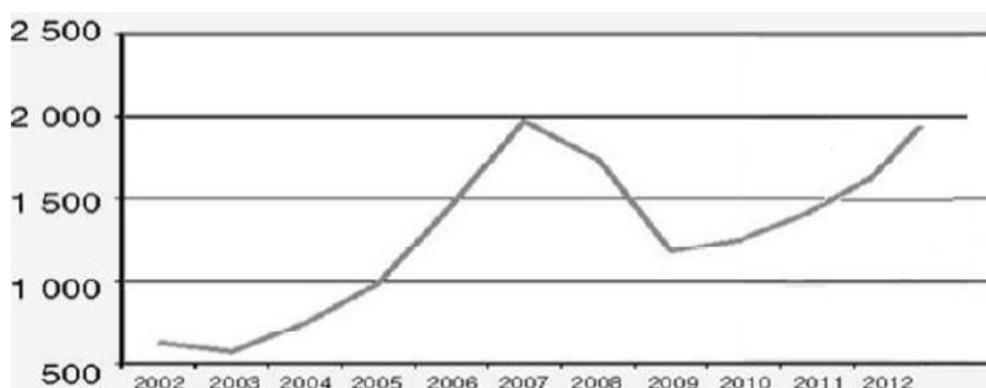
La CNUCED souligne en 2009 que les flux mondiaux des IDE en chuté de 1971 millions de dollars en 2007 à 1 744 millions de dollars en 2008 à cause de l'aggravation de la crise économique et financière, soit une baisse de 14%. Ce recule observé en 2008 ne s'est pas manifesté dans la même manière dans les trois grands groupements économiques. Ainsi, dans les pays développés, où la crise financière a commencé, les flux des IDE en chuté, alors qu'ils continuaient d'augmenter dans les pays en développements et les pays de transition².

La CNUCED lance que les flux mondiaux d'investissements étrangers direct IDE ont augmenté de 16 % en 2011, dépassant pour la 1ère fois le niveau atteint avant la crise sur la période 2000-2007, cette progression est intervenue sur fond d'une hausse des profits des FMN et d'une croissance économique relativement élevée dans les pays en développement au cours de l'année , il devrait ensuite atteindre 1700 milliards de dollars en 2012 puis 1900 milliards de dollars en 2013 (fig.2).

¹ CNUCED 2009, « rapport sur les investissements dans le monde : les sociétés transnationales et leurs rôles dans les infrastructures », opt.cit, p12.

² Idem

Figure n° 03 : flux mondiaux d'IDE (en milliards de dollars)



Source : CNUCED, base de données sur l'IDE (www.unctad.org/fdstatics, consulté le 13/03/2018 à 13h:07).

I.3.2. La répartition géographique des IDE dans le monde

Selon les différents rapports, essentiellement de la CNUCED, cité ci-dessus, la dynamique actuelle des IDE intègre toutes les économies du globe, mais se concentre dans des zones plus que d'autres comme repris dans les points suivants:

I. 3.2.1. L'Europe

Selon la (CNUCED. 2011), l'IDE dans les pays développés est celui qui a le plus diminué en 2010 par rapport aux autres régions, chutant de 44 % pour s'établir à 566 milliards de dollars, mais les 27 pays membres de l'UE ont mieux résisté et l'Allemagne a même enregistré des investissements en hausse de 46 % grâce essentiellement à l'essor des prêts intragroupe¹.

En revanche, les investissements étrangers au Royaume-Uni, autre grand pays d'accueil dans la région, ont fléchi de 50 % par rapport à l'année précédente, l'IDE dans l'Europe du sud-est (ESE) et la Communauté d'Etats Indépendants (CEI) est tombé à 69,9 milliards de dollars, en recul de 43 % par rapport à 2008. Les investissements étrangers dans les deux sous-régions fléchies en 2009. En 2011, la hausse des flux d'IDE en provenance de l'UE a été tirée par les fusions-acquisitions internationales, dont l'ESE et la CEI ont regagné une partie du terrain perdu, atteignant 92 milliards de dollars. La France, dont les flux d'IDE ont baissé de 4 % en 2011, a souffert d'une perte de confiance des investisseurs en raison de son niveau d'endettement public, de son taux de chômage élevé ainsi que de ses faibles perspectives de croissance. Les investisseurs issus des pays émergents, essentiellement de

¹ CNUCED, « Rapport sur les investissements dans le monde 2011 : les sociétés transnationales et leurs rôles dans les infrastructures », p13.

chine et d'inde, se sont positionnés en Europe de nord d'abord, notamment au Royaume-Uni (7 % des projets de 2011), et en Allemagne (8 % des projets de 2011)¹.

La Fédération de Russie a continué d'absorber la plus grande part des entrées d'IDE dans la région, avec des flux en hausse enregistrant le troisième meilleur résultat jamais atteint. En Europe, traditionnellement la première région destinataire des investissements, en 2012 représente deux tiers de la baisse des entrées des flux au niveau mondial, et en 2013 les entrées et les sorties d'IDE ont respectivement représenté moins du tiers et moins du quart de leurs montants de 2007².

I.3.2.2. L'Afrique

Après presque une décennie de croissance ininterrompue, les flux d'IDE allant à l'Afrique sont retombés à 59 milliards de dollars en 2009 en repli de 19 % comparé à 2008 essentiellement à cause de la contraction de la demande mondiale et de la baisse des prix des produits de base. Les investissements étrangers en Afrique du Nord ont mieux résisté du fait de la diversification plus grande de l'IDE dans cette région et de la poursuite des programmes de privatisation.

Les investissements à l'étranger de l'Afrique dans sont ensemble ont reculé de la moitié, à 5 milliards de dollars. Mais ceux de l'Afrique austral ont atteint un montant de 1.6 milliards de dollars dans la même année. En 2010 les flux d'IDE vers l'Afrique ont diminué de 9 %.

Les IDE dans le secteur primaire, en particulier dans l'industrie du pétrole, ont continué de prédominer. Ils expliquent l'essor du Ghana en tant qu'important pays d'accueille, ainsi que la diminution des flux vers l'Angola et le Nigéria. Ainsi, en 2011, les flux d'IDE vers l'ensemble de l'Afrique, d'un montant de 42.7 milliards de dollars, sont en recul pour la troisième année consécutive.

Cela est introduit en grande partie à des désinvestissements en Afrique du Nord, et ce à cause des événements qu'a connue notamment la Tunisie, la Libye et l'Egypte. Mais, Les flux vers la l'Afrique subsaharienne se sont redressés, passant à 37 milliards de dollars, soit un niveau comparable au pic atteint en 2008. Enfin, les flux d'IDE vers l'Afrique ont commencé à augmenter, pour s'établir à 50 milliards de dollars, la région étant ainsi l'une des rares à avoir enregistré en 2012 une croissance supérieure à celle de 2011 et aussi augmenté

¹ CNUCED (Rapport sur l'investissement dans le monde 2016), Nationalité des investisseurs : enjeux et politiques.

² CNUCED (Rapport sur l'investissement dans le monde 2015), réformer la gouvernance de l'investissement international.

en 2013 pour atteindre les 57 milliards de dollars. Cette hausse globale des entrées d'IDE a été emmenée par l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe, mais d'autres sous-régions ont enregistré des baisses¹.

I.3.2.3. L'Asie

Les flux d'IDE allant à l'Asie du sud, de l'Est et du Sud-est ont enregistré leur plus fort repli depuis 2001, mais ils ont été les premiers à se redresser après la crise. Les investissements étrangers dans la région ont chuté de 17 % en 2009, à 233 milliards de dollars, essentiellement à cause de la diminution des fusion-acquisition international.

Les flux vers l'Asie de l'Est, l'Asie du Sud-est et l'Asie du Sud ont globalement augmenté d'environ 24 % en 2010 pour s'établir à 300 milliards de dollars. Toutefois, les tendances ont été extrêmement différentes dans les trois sous-régions : les flux vers l'ASEAN ont plus que doublé, ceux vers les pays d'Asie de l'Est ont augmenté de 17 %, et ceux vers l'Asie du sud ont diminué d'un quart. Les flux vers la Chine, premier pays d'accueil d'IDE dans le monde en développement, ont progressé de 11 %, pour s'établir à 106 milliards de dollars.

En raison d'une hausse continue des salaires et des coûts de production, la délocalisation d'activités manufacturières à forte intensité de main-d'œuvre vers le pays s'est toutefois ralentie, et les flux d'IDE continuent de s'orienter vers les industries de haute technologie et les services. La diminution des flux d'IDE vers l'Asie du Sud s'explique par un recul de 31 % des flux vers l'Inde et de 14 % des flux vers le Pakistan.

En 2010, le montant des entrées d'IDE en Asie occidentale a diminué pour la troisième année consécutive (49 milliards de dollars). Les flux vers les pays membres du conseil de coopération du Golfe ont encore pâti des effets de l'annulation de projets d'investissement important, en particulier dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, dans un contexte d'assèchement du financement de projet à la suite de la crise financière mondiale, encore aggravé par l'instabilité dans la région en 2011. Ainsi, pour l'année 2012, les flux d'IDE vers l'Asie en développement ont diminué de 7 % pour s'établir à 407 milliards de dollars. Cette baisse a touché toutes les sous-régions, mais a été plus marquée en Asie du Sud, avec un recul de 24 %².

¹ CNUCED (rapport sur l'investissement dans le monde 2015), réformer la gouvernance de l'investissement international.

² CNUCED (rapport sur l'investissement dans le monde 2017), l'investissement et l'économie numérique, p16

La Chine et Hong Kong ont été les deuxième et troisième principaux destinataires d'IDE au niveau mondial, Singapour, l'Inde et l'Indonésie figurant également parmi les 20 premières destinations. En 2013, avec 426 milliards de dollars, l'Asie en développement a capté près de 30 % des entrées mondiales d'IDE et a conservé la première place parmi les régions bénéficiaires.

I.3.2.4. L'Amérique latine et Caraïbes

Selon toujours la CNUCED, la crise économique et financière mondiale a ramené l'IDE dans l'Amérique latine et les Caraïbes à 117 milliards de dollars, un recul de 36 % par rapport au niveau de 2008. Bien que le Brésil, avec une contraction de 42 % des entrées d'IDE, ait été plus touché que la région dans son ensemble, il demeurait le principal destinataire de l'IDE¹.

En 2010, les flux d'IDE vers cette région ont commencé à augmenter et la plus forte hausse a été enregistrée en Amérique du sud (56 %), le Brésil occupant une place privilégiée.

De même pour les investissements directs à l'étranger qui ont augmenté de 67 %, principalement en raison d'importantes fusions-acquisitions réalisées par des STN brésiliennes et mexicaines. Notamment pour l'année 2011, ont atteint 217 milliards de dollars, en hausse de 16 %, principalement sous l'effet des flux plus importants vers l'Amérique du sud (+ 34 %).

Les entrées d'IDE en Amérique centrale et aux Caraïbes, non comprise les centres financiers extraterritoriaux ont baissé de 4 %. La forte croissance de l'IDE en Amérique du sud s'explique principalement par le développement de ses marchés de consommation, ses taux de croissance économique élevés et ses richesses naturelles.

En 2012 et pour la troisième année successive, les IDE sont en augmentation pour se chiffrer à 244 milliards de dollars. Toutefois, leur croissance appréciable en Amérique du sud (144 milliards de dollars) a été contrebalancée par un recul en Amérique centrale et dans les Caraïbes (99 milliards de dollars). Les principaux facteurs d'attrait de l'Amérique du sud restent ses vastes ressources en pétrole, gaz et minéraux métalliques et une classe moyenne en rapide expansion².

Les entrées d'IDE en Amérique latine et dans les Caraïbes ont atteint 292 milliards de dollars en 2013. Hors centres financiers extraterritoriaux, elles ont augmenté de 5 %, soit 182 milliards de dollars. L'Amérique du sud a été la locomotive de la croissance de l'IDE, mais en

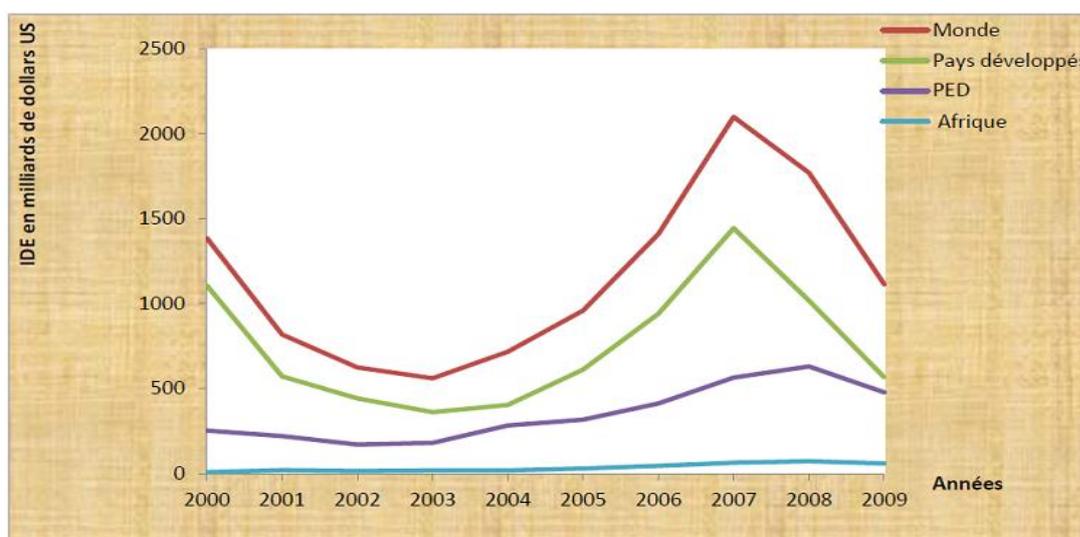
¹ CNUCED « l'investissement et l'économie numérique 2017 », op cit, p16.

² CNUCED, « l'investissement et l'économie numérique 2017 », op cit. p 17

2013, après trois années consécutives de forte progression, les flux d'investissements étranger dans cette sous-région ont baissé de 6 %, pour atteindre 133 milliards de dollars.

Le Brésil, qui compte parmi les premiers pays Sud-Amérique destinataires de l'IDE, a enregistré une légère baisse globale de 2 % en dépit d'une progression de 86 % des investissements dans le secteur primaire. Au Chili et en Argentine, les entrées d'IDE ont respectivement reculé de 29 %, à 20 milliards de dollars, et de 25 %, à 9 milliards de dollars, en raison de la baisse des investissements dans le secteur minier. Au Pérou, elles ont diminué de 17 % pour atteindre 10 milliards de dollars. En Colombie, en revanche, les entrées d'IDE ont augmenté de 8 %, à 17 milliards de dollars, en grande partie sous l'effet des fusions acquisitions internationales réalisées dans les secteurs de l'électricité et de la banque¹.

Figure n°04 : Evolution comparée des IDE mondiaux, des pays développés, des PED et de l'Afrique



Source : CNUCED

D'une manière générale, le continent africain attire très peu d'IDE comparativement aux autres groupes de pays, même si quelques pays comme l'Afrique du Sud, l'Algérie, le Maroc, la Tunisie et l'Égypte constituent des exceptions. Pour les autres pays africains, les flux d'IDE sont essentiellement orientés vers les industries pétrolières et minières. De plus, la hausse des flux d'IDE dans les pays en développement constatée à partir de 2003 n'a pas tellement profité à l'Afrique. La marginalisation de l'Afrique dans le domaine des

¹ CNUCED, « l'investissement et l'économie numérique 2017 », op cit. p 17.

investissements directs paraît aussi radicale que dans le domaine commercial (Mainguy, 2004).

En effet, la réaction des flux d'IDE aux vagues de programmes de libéralisation et de privatisation à travers les PAS n'est pas aussi satisfaisante. Par ailleurs, même si les pays en développement représentent peu d'enjeu majeur pour les firmes transnationales, force est de constater que les IDE occupent une place de choix dans les stratégies de développement de ces pays¹.

De l'analyse de son évolution, on peut conclure que l'investissement direct étranger est un phénomène ancien et très dynamique. Il a connu des phases d'expansion et de déclin.

¹ CNUCED: Rapport sur l'investissement dans le monde : les sociétés transnationales et la compétitivité, 1995, pp 10-11.

Conclusion

Dans un monde de plus en plus globalisé, où les barrières politiques, économiques disparaissent rapidement, la capacité d'un pays à participer à une activité mondiale constitue un indicateur important de sa performance et sa compétitivité.

L'investissement direct étranger (IDE) est bénéfique pour les pays d'origine et d'accueil et fait partie d'un système économique international ouvert et efficace et constitue l'un des catalyseurs du développement.

Les investissements directs étrangers sont étroitement liés aux stratégies et aux comportements des firmes multinationales ; c'est pour cette raison que la quasi-totalité des théories explicatives des IDE, évoquée précédemment justifient les investissements directs étrangers par des éléments et des concepts liés à l'environnement des firmes multinationales.

Les investissements directs ont connu généralement une évolution croissante. La dernière crise financière internationale avait un impact négatif sur l'évolution des flux des IDE mais les choses ont commencé à se redresser.

*Chapitre II : les
entreprises étrangères
en Algérie*

Introduction

Avant les années 1990, les IDE étaient concentrées dans le secteur des hydrocarbures. Ils étaient irréguliers et dépendant des prévisions faites sur les prix du pétrole. Mais dès le début des années 1990, l'Algérie s'est engagée dans la mondialisation et a modifié son système économique en faveur de l'économie de marché.

A cet effet, l'Etat algérienne a mis en place un ensemble des politiques économiques de stabilisation et d'incitations à l'investissement qui concernent à la fois des mesures de développement de l'environnement économique et de modernisation des institutions et des décisions politiques.

Pour cela, les investissements directs étrangers apparaissent comme des vecteurs de transferts de richesses et de connaissances d'un pays à un autre. Ils stimulent ainsi la croissance économique et participent à la création de l'emploi.

Ce chapitre a pour objet de montrer la place qu'occupent les IDE en Algérie, aussi bien sur le institutionnel que sur le plan pratique.

C'est pourquoi, ce chapitre sera réparti en trois sections. Dans la première section, nous allons retracer l'évolution du cadre juridique des IDE en Algérie depuis l'indépendance à nos jours ; dans la deuxième section, nous allons présenter les différentes institutions chargées de promouvoir ces investissements. Quant à la troisième section, nous allons exposer, en chiffre, l'évolution des IDE en Algérie et leurs répartitions sectorielles et par pays d'origine. Enfin, dans la même section, nous allons présenter le marché de l'emploi en Algérie, dans une perspective de poser la problématique de la relation entre les IDE et l'emploi en Algérie.

Section 01 : La réglementation des IDE en Algérie

L'évolution de la réglementation et des organismes de promotion et de facilitation des IDE en Algérie a connu plusieurs étapes et réformes.

II.1.1. L'évolution de la réglementation des IDE en Algérie

Au lendemain de l'indépendance, l'Algérie était caractérisée par la prédominance des exportations des matières premières et l'importation des produits finis.

De ce fait les pouvoirs publics ont élaboré des mesures pour attirer les investissements directs étrangers afin de renforcer le développement national.

La réglementation relative aux IDE a connu trois phases principales depuis l'indépendance à nos jours :

- Période de planification (les anciens codes).
- Période de réformes (les nouveaux codes).
- Période des nouvelles mesures.

II.1.1.1. Le code de 1963 (loi n°63-277 du 26/07/1963)

Le premier code des investissements date du 26 juillet 1963. Il définit les garanties générales et particulières accordées aux investissements productifs en Algérie, les droits, obligations et avantages qui s'y rattachent ainsi que le cadre général des interventions de l'Etat dans le domaine des investissements. Les garanties et avantages prévus par ce code s'appliquaient aux investissements étrangers quelque soit leur origine. Tout investissement devait faire l'objet d'un agrément auprès de la commission nationale d'investissements.

L'article 23 du ce code dispos que « l'Etat intervient par le moyen des investissements publics, en créant des sociétés nationales, ou des sociétés d'économie mixte avec la participation du capital étranger ou national, pour réunir les conditions nécessaires à la réalisation d'une économie socialiste spécialement dans les secteurs d'activités présentant une importance vitale pour l'économie nationale »¹.

Ce titre peut être considéré comme une ébauche de la politique algérienne en matière d'investissements. Il fait une distinction entre les secteurs public, mixte, et privé. Il présente des mesures d'encouragement, alors que plusieurs obstacles entravaient les investisseurs étrangers, telle la nationalisation des investissements qui sont restées en activité après

¹ Article 23, loi n°63-277, du 26/07/1963 portant code d'investissement, Journal officiel n°53, P 775.

l'indépendance. Ainsi, malgré ces quelques avantages prévus, ce code n'a pas produit les résultats souhaités par les autorités.

II.1.1.2. Le code de 1966 (l'ordonnance n°66-284 du 15/09/1966)

C'est l'échec du premier code qui a poussé le gouvernement de l'époque à promulguer un autre code en septembre 1966. Ce code délimite le cadre dans lequel est organisée l'intervention du capital privé dans les diverses branches d'activité économique¹.

Ce code a défini clairement les domaines de monopole de l'Etat auquel il est devenu, dorénavant, possible de s'associer avec le capital privé nationale ou étranger². En générale, ce code a essayé de corriger les insuffisances remarquées dans les textes précédents, notamment celles liées aux délais des démarches administratives. Mais les résultats ont été insuffisants à cause des mécanismes pratiqués prévus par ce code comme l'orientation des investisseurs vers les objectifs tracés et la limitation de montant des investissements et le nombre des entreprises.

II.1.1.3. La loi n°82-11 du 21/08/1982 modifiée et complétée par la loi n°86-13 du 19/08/1986

C'est le troisième code d'investissements³, cette loi trouve son fondement dans la volonté des pouvoirs publics d'associer désormais le secteur privé à la création d'investissement, à condition que ces derniers soient réalisés dans des activités d'utilité économique. Le code de 1982 comportait un certain nombre de dispositions relatives aux avantages fiscaux qui néanmoins ont été fixés au fur et à mesure par des lois de finances.

Ce code portait plus d'ouverture, toutefois, il limite dans son article 2, le montant de l'investissement privé national, qui a été plafonné à 30 millions de DA. L'investissement privé se limitait à des secteurs dérisoires, et même quand l'investissement est agréé, ce dernier rencontre des entraves quasi insurmontables pour l'acquisition des terrains d'implantation appartenant à l'Etat, les achats-ventes de terrains privés, industriels ou urbanisables étant interdits, en 1974-1990⁴.

Le capital étranger était régi par la loi n°82-13 du 28/08/1982 modifiée par la loi n° 86-13 du 19/08/1986, appelée aussi loi sur les sociétés mixtes. Mais ce dernier texte n'a pas suscité un grand intérêt de la part des sociétés étrangères pour deux raisons : d'abord la

¹ Article 3, Ordonnance n°66-284, du 15/09/1966 portant code d'investissement, Journal officiel n°80, P 901.

² Article 2, titre I, lois N° 66-284, du 15/09/1966, portant code des investissements, journal officiel N° 80, p902.

³ La loi 82-11 du 21/08/1982 portant code des investissements, JORA n°34 DU 24/08/1982.

⁴ BENISSAD H, « Algérie de la planification socialiste à l'économie de marché », Ed ENAG, 2004, P 55.

société était constitués selon la ration 51/49 en faveur du secteur public, en suite la direction ou la présidence du conseil d'administration était confiée à la partie algérienne¹.

II.1.1.4. Le code de 1993 (décret législatif n°93-12 du 5/10/93)

L'année 1993 a été décisive pour le choix du passage à une économie fondée sur l'initiative privée, privilégiant les mécanismes de marché pour la répartition des ressources nationales et l'ouverture de l'économie algérienne à l'économie mondiale. Ce dispositif institutionnel et réglementaire est très incitatif. Il traduit le souci du législateur algérien d'attirer les capitaux étrangers dans les meilleures conditions. Cette loi repose sur les principes fondamentaux suivants² :

- Liberté d'investir pour les résidents et non résidents.
- Déclaration d'investissement comme procédure simplifiée.
- Désignation du guichet unique de l'Agence de Promotion, de Soutien et de Suivi des Investissements (APSI), comme une autorité unique de soutien et assistance aux investissements.
- Affirmation des garanties de transfert de capital investi et son bénéficiaire que la garantie de recours à l'arbitrage international.
- Institution des dispositifs d'encouragement et d'incitation à l'investissement, fondés sur le régime général et les régimes particuliers.

II.1.1.5. L'ordonnance 01/3 du 20 Août 2001 modifié en 2006

L'ordonnance N° 01/3 du 20 Août 2001, puis celle de N06-08 du 15/07/2006 viennent renforcer les avantages et garanties accordés aux investisseurs, libéraliser totalement les mouvements des capitaux avec l'étranger, et vise la réduction des délais et les procédures d'étude de dossier d'investissement³. A travers cette ordonnance les autorités algériennes ont décidées de créer les organismes suivants :

- L'Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI)⁴.
- Le Conseil National de l'Investissement (CNI)¹.

¹ La loi n°86-13 du 19/08/1982. JORA n°35 du 27/08/1986, modifiant et complétant la loi n°82-13 du 28/08/1982 relative à la constitution et au fonctionnement des sociétés d'économie mixte.

² Décret législatif n°93-12 du 10 octobre 1993, relative à la promotion de l'investissement, JORA n°93 du 10 octobre 1993.

³ Ordonnance 01-03 du 20 août 2001, complétée et modifiée par l'ordonnance n°06-08 DU 15 JUILLET 2006.

⁴ Décret exécutif n° 01-282 du 24 septembre 2001 portant attribution, organisation et fonctionnement de l'agence nationale du développement des investissements, journal officiel n° 55 du 26 septembre 2001.

- Le Guichet Unique créé par l'article 23 et le fond d'appuis à l'investissement par l'article 28 de l'ordonnance 01-03 de 2001.

II.1.1.6 .Le nouveau code de l'investissement en 2016²

Le droit de préemption et la règle 51/49%, appliqués sur les investissements étrangers en Algérie, sont enlevés du Code de l'investissement adopté par le Conseil de la Nation, mais nouveaux avantages sont accordés aux investisseurs.

L'exposé des motifs du texte explique que le droit de préemption « a perdu le rôle d'instrument de contrôle de l'accès des étrangers à l'économie nationale depuis la suppression de la procédure d'examen préalable par le Conseil national de l'investissement (CNI) ». Ce droit n'a plus de place dans le Code de l'investissement, où il fallait soumettre toutes les opérations effectuées par les investisseurs étrangers, à une autorisation du ministre chargé de l'investissement.

Aussi, l'article 31 précise que les opérations, à hauteur de 10% et plus des actions et parts sociales d'entreprises étrangères détenant des participations dans une société de droit algérien, considérées comme des cessions « indirectes », doivent passer par le Conseil des participations de l'Etat (CPE).

La nouvelle loi indique qu'il est possible pour les autres investissements (nationaux) de faire des cessions mais avec autorisation des autorités publiques.

Toute cession sans déclaration ou autorisation est considérée comme un acte de « détournement » passible de sanctions.

- **La règle 51/49% régie par les Lois de finances**

S'agissant de la règle 51/49% gouvernant l'investissement étranger en Algérie et instituée par la Loi de finances 2009, la loi l'extirpe de ses dispositions pour être régie par les textes de Lois de Finances, rappelant qu'une mesure dans ce sens a été introduite par la LF 2016.

Cette proposition est motivée, selon les rédacteurs du nouveau Code, par la difficulté de contrôler l'ensemble des flux entrants des investissements étrangers puisque seuls ceux éligibles et souhaitant bénéficier d'avantages sont enregistrés auprès de l'Andi.

Dans cette sous section nous allons présenter les différentes lois mener par l'Etat algérienne depuis 2009 jusqu'à 2016.

¹ Décret exécutif n° 01-281 du 24 septembre 2001 relatif à la composition. A l'organisation et au financement du conseil national de l'investissement, journal officiel n° 55 du 26 septembre 2001.

² <https://www.algerie-eco.com/2016/07/17/supression-de-regle-5149-nouveau-code-de-investissement/>, consulté le 30/09/2018 à 17h :38.

Section 02 : Les institutions chargées de l'investissement

Plusieurs organismes sont chargés de l'investissement en Algérie, que ce soit au niveau des ministères ou des administrations relevant de ces ministères.

- Le Ministère de l'Industrie et de la Promotion des Investissements (MIPI)
- Le Conseil National de l'Investissement (CNI) ;
- L'Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI) ;
- Le Guichet Unique.
- L'Agence Nationale d'Intermédiation et de Régulation Foncière (ANIREF)

II.2.1. Le Ministère de l'Industrie et de la Promotion des Investissements (MIPI)

Le ministre de l'Industrie et de la Promotion des Investissements exerce ses attributions conformément au décret exécutif n° 08-100 du 25 mars 2008. A ce titre, il a notamment pour missions¹:

- De proposer les politiques de promotion et de développement industriel, de les mettre en œuvre, de veiller à leur application et d'en assurer le suivi ;
- D'élaborer et de proposer la politique de gestion des participations de l'État dans le secteur public marchand et de veiller à sa mise en œuvre ;
- D'élaborer la stratégie, le programme d'ouverture du capital et de privatisation des entreprises publiques et de veiller à leur mise en œuvre ;
- De favoriser la compétitivité industrielle par la mise en place d'un système national d'innovation et d'un ensemble de programmes visant à mettre à niveau les entreprises, à promouvoir l'appropriation technologique et à renforcer la qualification des ressources humaines ;
- De prendre toutes mesures de nature à promouvoir et mobiliser l'investissement et de veiller à leur application ;
- De promouvoir et/ou de participer aux programmes de partenariat industriel, financier, commercial et de service en vue d'améliorer l'efficacité économique et la croissance ;
- D'organiser le cadre national de l'intelligence économique et de la veille technologique ;
- De gérer les fonds et mécanismes financiers d'appui et de soutien accordés en vue du développement du secteur de l'industrie et de l'investissement
- D'organiser le déploiement spatial du développement industriel.

¹ <http://www.mdipi.gov.dz/Principe-regissant-il>; consulté le 23/02/2018 à 13 :45.

II.2.2. Le Conseil National de l'Investissement (CNI)

Le CNI est un organisme créé auprès du ministre chargé de la promotion de l'investissement et placé sous l'autorité du chef de gouvernement qui en assure la présidence¹. Il a une fonction de proposition et d'étude et est doté également d'un véritable pouvoir de décision. Ses principales missions sont les suivantes² :

- ✓ Proposer la stratégie et les priorités pour le développement de l'investissement
- ✓ Proposer l'adaptation aux évolutions constatées des mesures incitatives pour l'investissement ;
- ✓ Proposer au gouvernement toutes les décisions et mesures nécessaires à la mise en œuvre du dispositif de soutien et de l'encouragement ;
- ✓ Etudier toute proposition d'institution de nouveaux avantages ;
- ✓ L'approbation de la liste des activités et des biens exclus des avantages ainsi que leur modification et leur mise à jour ;
- ✓ L'approbation des critères d'identification des projets présentant un intérêt pour l'économie nationale ;
- ✓ L'établissement de la nomenclature des dépenses susceptibles d'être imputés au fond dédiée à l'appui et à la promotion de l'investissement ;
- ✓ La détermination des zones susceptibles de bénéficier du régime dérogatoire ;
- ✓ Le traitement de toute question en rapport avec l'investissement.

Tous les ministres en charge des dossiers et questions économiques sont membre de ce conseil, soit 9 ; ils assistent, en qualité d'observateurs, le président du conseil d'administration et le directeur général de l'ANDI.

II.2.3. L'Agence National de Développement de l'Investissement (ANDI)

L'ANDI est un établissement public à caractère administratif (EPA), doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle est placée sous la tutelle de ministre chargé de la promotion de l'investissement. Les missions attribuées à l'ANDI peuvent être résumées comme suit³ :

➤ **Une mission d'information** : par laquelle l'ANDI assure un service d'accueil et d'information au profit des investisseurs, constitue des systèmes d'information et met en place des banques de données.

¹ Décret exécutif n°01-281 du 24 septembre 2001.

² KMPG Algérie, « Guide d'investissement en Algérie », édition 2011, P 64.

³ S'implante en Algérie, Anne Boillon, Mission économique d'Algérie, 2003, p.43.

➤ **Une mission de facilitation** : à travers la mise en place des guichets uniques décentralisés qui identifient les contraintes à la réalisation des investissements et s'efforcent de proposer un allègement des procédures et des réglementations relatives à la réalisation de l'investissement.

➤ **Une mission de promotion de l'investissement** : par la mise en relation d'affaires des investisseurs non-résidents avec des opérateurs algériens, entreprendre des actions d'information pour promouvoir l'environnement général de l'investissement en Algérie.

➤ **Une mission d'assistance** : en organisant un service d'accueil et de prise en charge des investisseurs et de leur accompagnant, la mise en place d'un service de vis-à-vis unique pour les investisseurs non-résidents et les assister pour accomplir les formalités requises.

➤ **Une mission de participation à la gestion du foncier économique** : par l'information des investisseurs au sujet de la disponibilité des assiettes foncières et la gestion du portefeuille foncier.

➤ **Une mission de gestion des avantages** : L'ANDI est tenue d'identifier les projets qui présentent un intérêt particulier pour l'économie nationale, vérifier l'éligibilité aux avantages, délivrer la décision relatives aux avantages, établir les annulations de décision et/ou les retraits d'avantages.

➤ **Une mission général de suivi** : où l'ANDI est en charge du développement d'un service d'observation et d'écoute, doit assurer un service de statistiques, collecter les informations relatives à l'état d'avancement des projets en étroite collaboration avec les investisseurs.

II.2.4. Guichet Unique Décentralisé (GUD)

Le Guichet Unique Décentralisé¹ est un démembrement de l'Agence Nationale de Développement de l'Investissement, au niveau local, créé au niveau de la wilaya. Il regroupe, en son sein, outre les cadres de l'Agence elle-même, les représentants des administrations intervenant à un moment ou à un autre dans le parcours de l'investissement notamment pour les formalités liées à :

- La constitution et d'immatriculation de sociétés,
- Les autorisations et permis requis notamment le permis de construire,
- Les avantages liés aux investissements,

¹ CNUCED, « Evaluation des capacités de promotion des investissements de l'agence nationale de développement de l'investissement », CNUCED.NATIONS UNIES Genève,2001, p8.

A ce titre, il est chargé de l'accueil de l'investisseur, de la réception de sa déclaration, de l'établissement et de la délivrance de l'attestation de dépôt et de la décision d'octroi d'avantages, ainsi que de la prise en charge des dossiers en rapport avec les prestations des administrations et organismes représentées au guichet unique, de leur acheminement en direction des services concernés et de leur bonne finalisation.

Il existe dix-neuf guichets uniques décentralisés, implantés sur l'ensemble du territoire national (Adrar, Alger, Annaba, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Chlef, Constantine, Jijel, Khenchla, Laghout, Oran, Ourgla, Saida, sétif, Tiaret, Tizi- Ouzou, Tlemsen)¹.

II.2.5. Agence Nationale d'Intermédiation et de Régulation Foncière (ANIREF)

Le gouvernement algérien a déployé des efforts pour régler la question du foncier qui était longtemps considérée comme une entrave à l'exercice de l'activité des firmes étrangères.

La création par décret Exécutif n° 07-119 du 23 avril 2007, modifié et complété par le décret exécutif n°12-126 du 19 mars 2012 (ANIREF) qui vise à faciliter l'émergence d'un marché du foncier économique pour booster l'investissement². C'est un établissement public à caractère industriel et commercial placé sous la tutelle du MIPI.

Le portefeuille foncier de l'ANIREF est constitué par les actifs excédentaires des entreprises publiques économiques (EPE) et les terrains non attribués ou non utilisés, situés dans les zones industrielles. L'agence est en charge de gérer, de promouvoir le marché foncier destiné à l'investissement et d'en informer les investisseurs potentiels.

L'ordonnance de 2008 a consacré le régime de la concession pour mettre un terme à la spéculation foncière. S'inspirant du modèle des clusters, l'Algérie a décidé de créer 14 zones industrielles de développement intégré (ZDI).

Section 03 : L'évolution des flux d'IDE en Algérie

Depuis l'indépendance, les IDE entrants en Algérie ont connu une évolution remarquable, ce qui a traduit la volonté de l'Algérie dans l'attraction des investissements et des capitaux étrangers. Cette troisième section sera consacrée à la présentation de la tendance globale des investissements directs étrangers qui touchera l'histoire des IDE en Algérie, et puis on abordera l'importance des IDE en Algérie.

¹ KPMG, Guide investir en Algérie, 2013, p 65.

² [Http://www.aniref.dz/index.php/fr/aniref/missions-statuts-et-organisation](http://www.aniref.dz/index.php/fr/aniref/missions-statuts-et-organisation), consulté le 19/04/2018 à 17 :10.

II.3.1. L'évolution des flux des IDE en Algérie

Les investissements directs étrangers en Algérie ont suivi une évolution contrastée, cette évolution est passée principalement par deux grandes périodes : de 1970 à 1994 et de 1995 à nos jours¹.

II .3.1.1. La première période (1970-1994)

Cette période reflète l'importance des IDE dans le secteur des hydrocarbures, suite à la décision prise par l'Algérie en 1971 d'ouvrir cette industrie (pétrole et gaz naturel) aux capitaux étrangers. Ceux-ci ont été massivement investis dans le raffinage, l'exploration, la production et le transport du pétrole et du gaz naturel.

L'attractivité de ce secteur s'est accrue suite aux chocs pétroliers des années 1970 et 1980. L'augmentation du prix du pétrole et l'interdiction faite aux grands groupes pétroliers de posséder des champs pétrolifères ont rendu d'autant plus intéressants les investissements dans les infrastructures pétrolifères et gazières et permis par la même occasion de pallier le manque de ressources financières nécessaires pour l'entretien et la mise à niveau de celles-ci.

Néanmoins, l'Algérie avant 1992 n'a jamais permis aux sociétés étrangères de produire pour leur propre compte. Mais elles avaient bénéficié de contrats de partage de production ou autres contrats de prestation de service avec la société publique SONATRACH².

Durant la période 1972-1980 l'Algérie a connu une forte attraction des IDE, cette attraction est dû à la décision prise par l'Algérie en 1971 d'ouvrir le secteur des hydrocarbures aux capitaux étrangers, mais aussi aux chocs pétroliers qui ont incité les pays développés à investir dans les hydrocarbures³. Par contre, la période 80 à 1994 est caractérisée par une quasi-absence d'IDE et cela est dû, principalement, au contre choc pétrolier (baisse des prix de pétrole)⁴.

¹ CNUCED, « Examen De La Politique De L'investissement-Algérie », Conférence Des Nations Unies Sur Le Commerce Et Le Développement. New York Et Genève, 2004

² KACI.C, « les facteurs d'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie : aperçu comparatif aux autres pays de Maghreb », op cit, 2012, p65.

³ BOALAM .F, « l'investissement direct A l'étranger, le cas de l'Algérie », université Montpellier, juillet 2010, p. 338.

⁴ GUERID. O, « IDE en Algérie : impacts, opportunité et entraves », article n°03 de la recherche économique et managements, juin 2008, PP 34-35.

II.3.1.2. La deuxième période (à partir de 1995 jusqu'à 2017)

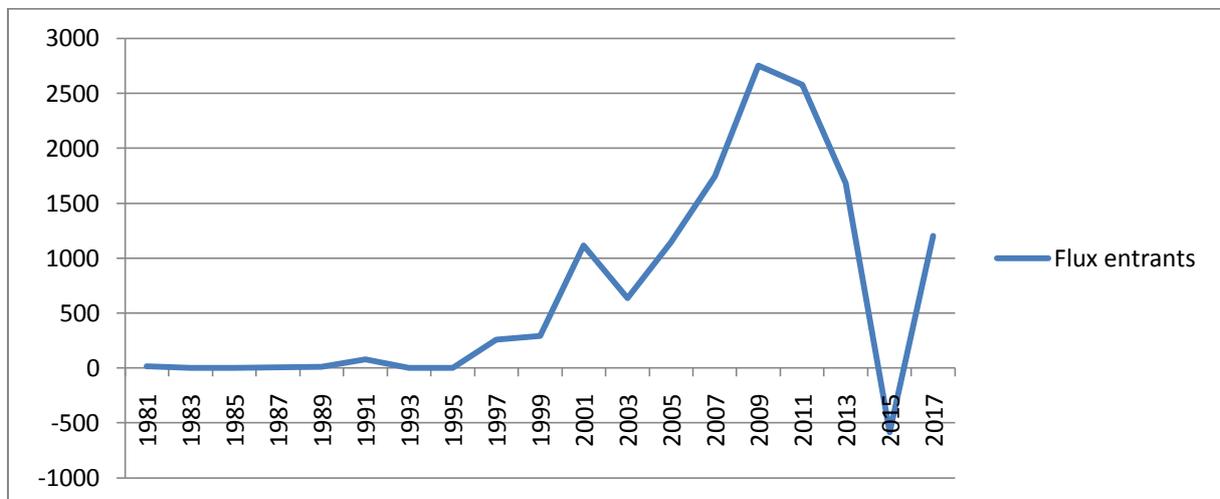
La deuxième période est marquée par la reprise des flux des investissements qui résulte principalement de la détérioration de l'économie du pays induite notamment par la baisse du prix du pétrole. En effet, les pouvoirs publics ont opté pour la mise en place de réformes macroéconomiques qui favoriseraient le désengagement progressif de l'Etat, et ceci dans certains secteurs clefs de l'économie nationale, ce qui a permis l'émergence d'un secteur privé dont le poids s'est rapidement accru dans l'économie¹.

Bien que le prétentieux programme de privatisations mis en place ait rencontré de nombreux obstacles qui ont considérablement ralenti sa mise en œuvre. Les IDE ont été encouragés dans une certaine mesure par une nouvelle législation fiscale plus attractive et un cadre institutionnel d'appui plus approprié (code des investissements de 1993, amendé et complété par l'ordonnance de 2001).

L'évolution favorable du flux des IDE en Algérie a renforcé la volonté politique des autorités. En effet, dans l'ambitieux programme de soutien à la relance économique (PSRE) lancé en 2001, pour une période de trois ans, la politique relative à l'investissement occupe une place prépondérante².

Flux entrants : sont l'ensemble de capitaux étrangers qui sont investis sur le territoire national durant une année

Figure n°05 : flux entrants des IDE en Algérie durant la période 1980-2017 (En million de dollars).



Source : Réaliser par nous-mêmes à partir des données de la CNUCED

¹ CNUCED, « Examen de la politique de l'investissement en Algérie », Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, New York et Genève, 2004, p7.

² Idem

Chapitre II : les entreprises étrangères en Algérie

Nous remarquons que durant la période de 1981-1995(voir l'annexe n°01), l'Algérie a enregistré une évolution constante des flux entrant des IDE inférieur à 500 millions de dollars, ils ont pris une tendance croissante à partir de 1995.

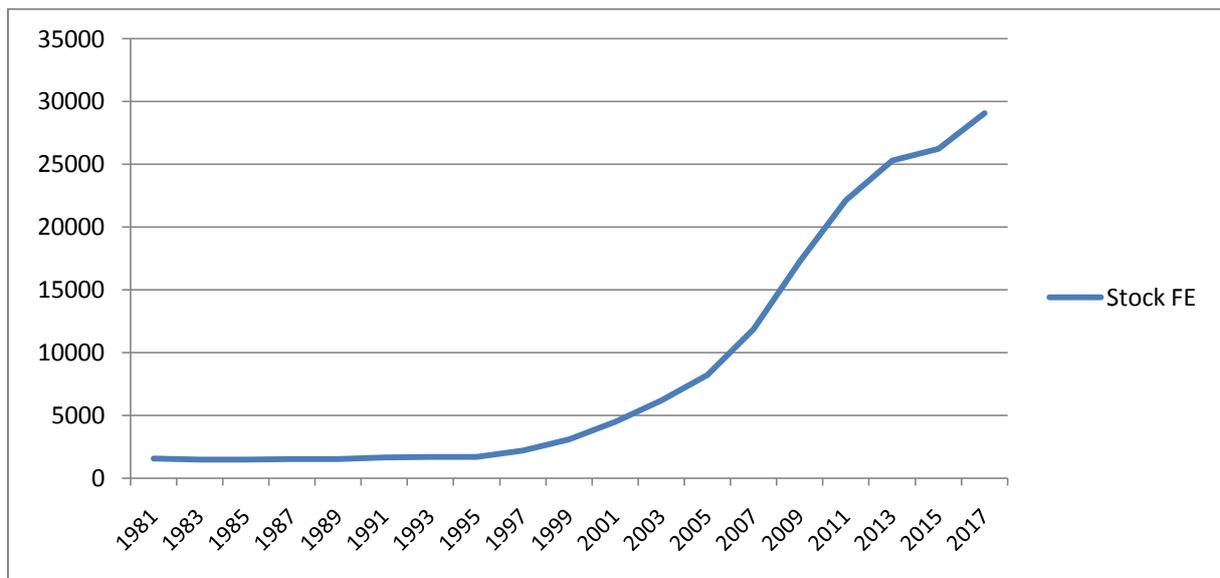
C'est à partir de la période 2003-2009 que nous enregistrons l'évolution la plus remarquable passant à plus de 2500 millions de dollars, cela est principalement dû a la croissance économique, c'est aussi une période qui a vu le lancement de nombreux projets notamment dans le secteur du bâtiment et des travaux publics.

En 2010-2015, nous assistons à une chute considérable passant à moins de 500 millions de dollars, ce qui est expliqué par la chute des prix de pétrole puisque les IDE en Algérie concernent principalement le secteur d'hydrocarbures.

Nous remarquons ainsi l'importante augmentation des IDE à partir de 2016, ce qui est expliqué par l'ouverture du marché algérien vers d'autres secteur d'investissement tel que les travaux publics, les télécommunications, l'industrie, avec de nouveaux investisseurs tel que la Turquie et la Chine.

Stock des flux entrants : est une situation cumulée des flux entrants pour chaque année

Figure n° 06: Evolution de stock des flux entrant en Algérie (1980-2017)

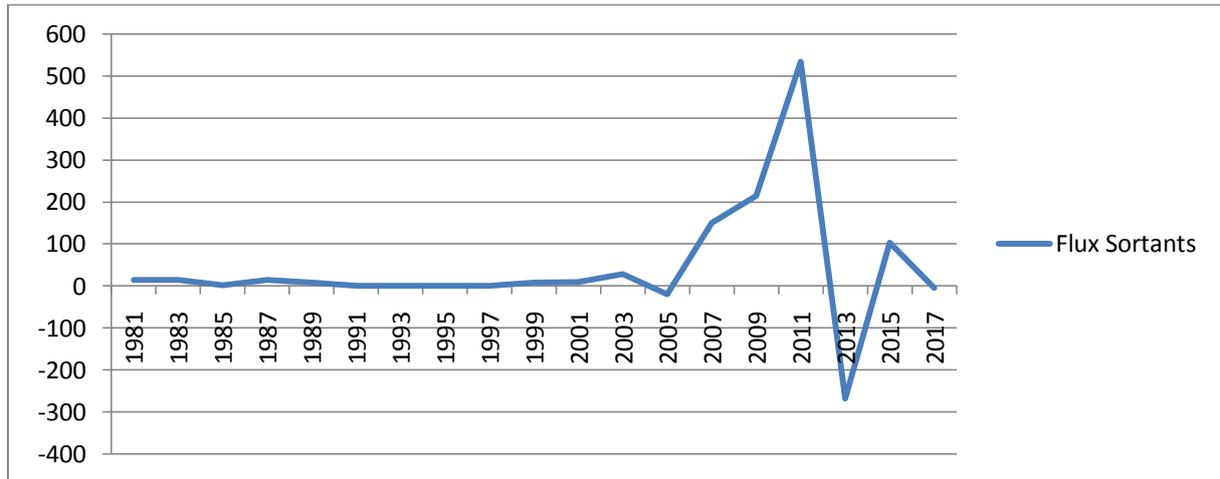


Source : réaliser par nous-mêmes a partir des données de la CNUCED

Le stock des flux entrants des investisseurs étrangers en Algérie a enregistré une évolution constante jusqu'à 1995 (voir l'annexe n° 01), suivi par une croissance remarquable qui évolue d'une année à une autre.

Flux sortants : sont l'ensemble de capitaux réalisés à l'étranger durant une année

Figure n° 07: Evolution des flux sortants des IDE en Algérie (1980-2017)

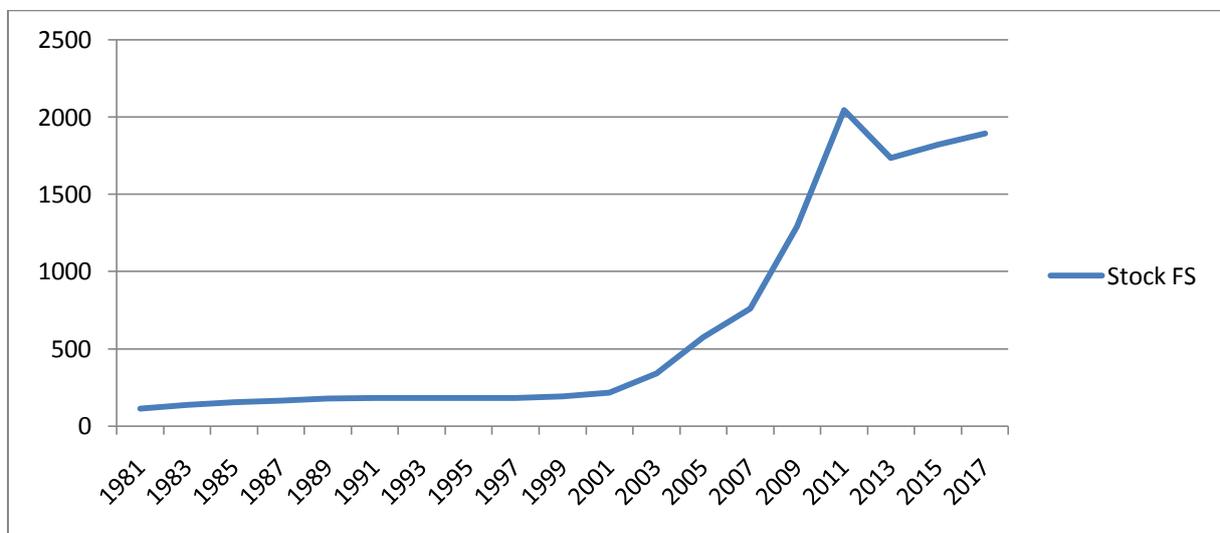


Source : Réaliser par nous-mêmes à partir des données de la CNUCED

Nous remarquons à partir de la figure ci-avant, que les flux sortants en Algérie ont connu une évolution constante pendant la période 1981-2005 (voir l'annexe n°01). A partir de 2006 nous constatons une progression des flux entrants où il atteint le pic en 2011 avec plus de 500 millions de dollars, suivi par une chute brutale en 2013 dont elle a enregistré un chiffre négatif. Puis une évolution croissante à partir de 2014.

Stock des flux sortants : c'est une situation cumulée des flux sortants pour chaque année

Figure n° 08: Evolution de stock des flux sortants des IDE en Algérie (1980-2017)



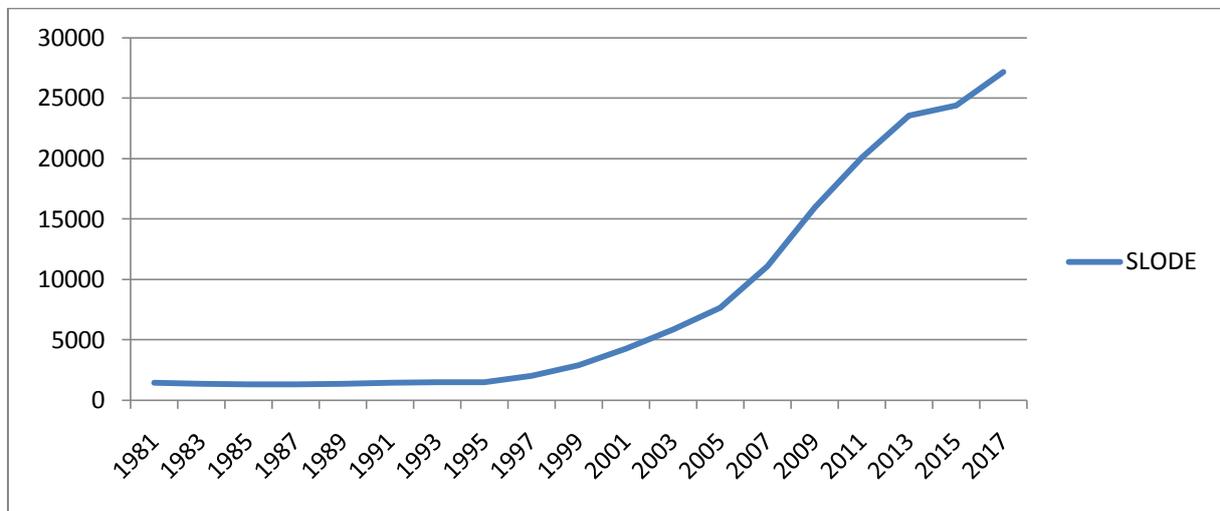
Source : Réaliser par nous-mêmes à partir des données de la CNUCED

Chapitre II : les entreprises étrangères en Algérie

Malgré que l'Algérie à enregistré des flux sortants qui subissent des fluctuations, mais la situation de stock des flux sortants sont toujours en augmentation où il atteint le sommet en 2011 avec un montant de plus de 2000 millions de dollars (voir l'annexe n°01).

Le solde de stock d'IDE : c'est la différence entre le stock des flux entrants et le stock des flux sortants.

Figure n° 09: Evolution de solde de solde des IDE en Algérie (1980-2017)



Source : Réaliser par nous-mêmes à partir des données de la CNUCED

On remarque que le solde est positif et a atteint le montant de plus de 25000 millions de dollars en 2017, ce qui signifie que les flux entrants sont supérieurs aux flux sortants durant la période 1981 jusqu'en 2017 (voir l'annexe n°01).

II.3.2. Répartition sectorielle des IDE en Algérie

L'Algérie dispose d'un potentiel pétrolier et gazier riche et diversifié qui demeure sous exploré et d'une législation pétrolière claire, souple et offrant de nombreux avantages aux investisseurs. On distingue un certain nombre des secteurs importants en Algérie à savoir, les hydrocarbures et l'énergie, l'industrie, les services, BTPH, le secteur des télécommunications, et les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), etc. Le tableau suivant reprend la répartition des projets d'investissement étrangers sur l'ensemble des secteurs d'activité.

Tableau n°02 : Répartition des projets d'investissement étrangers déclarés par secteur d'activité durant l'année 2017

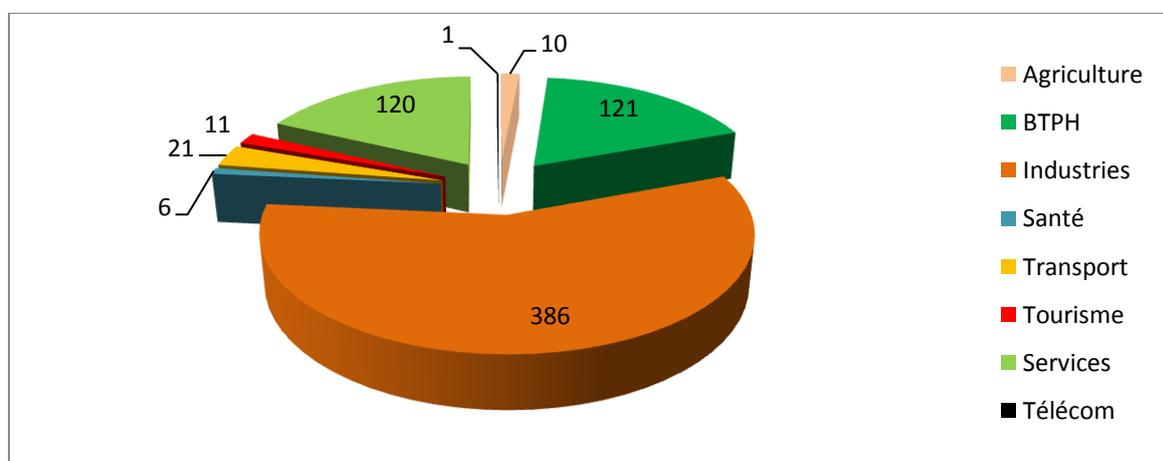
	Nombre de projets	%	Nombre d'emploi créés	%	Montant (millions de DA)	En %
Agriculture	10	1,48	528	0,41	3 117	0,13
BTPH	121	17,90	21 533	16,66	98 996	4,04
Industrie	386	57,10	71963	55,65	1 681 400	68,03
Santé	6	0,89	2 196	1,70	13 573	0,55
Transport	21	3,11	1 723	1,33	13 172	0,53
Tourisme	11	1,63	13 128	10,16	420 657	17,02
Services	120	17,75	16710	12,93	151 335	6,12
Télécom	1	0,15	1500	1,16	89 441	3,62
Total	676	100%	133.583	100%	1839045	100%

Source: ANDI

En termes de répartition par secteurs d'activité en 2017, la prédominance reste à l'industrie avec un montant de 1.681.400 millions de dinars, suivi du tourisme (420.657 millions de dinars), des services (151.335 millions de dinars), ensuite le BTPH (98.996 millions de dinars),

De même en termes de nombre de projet c'est l'industrie qui a attiré le plus avec 386 projets, puis viennent les secteurs de BTPH et des services avec successivement 121projets et 120 projets.

Figure n°10 : répartition des projets selon les secteurs d'activité (2017)



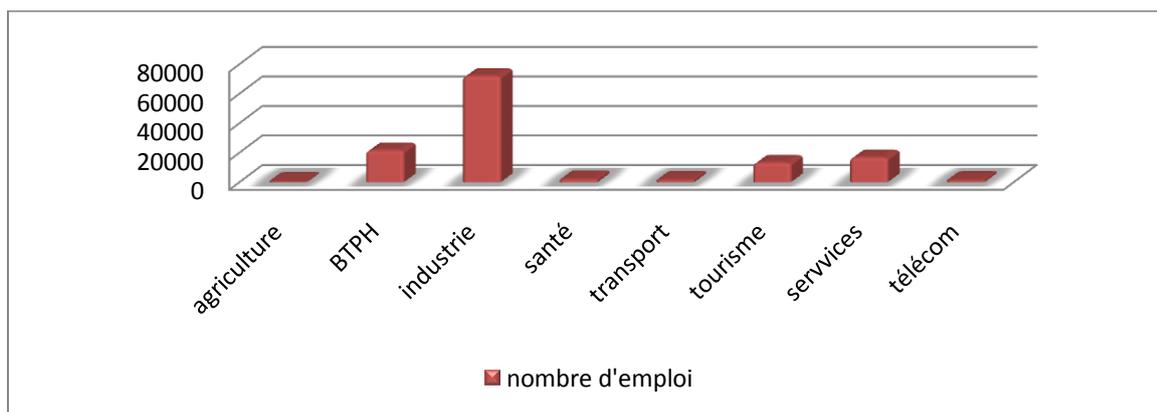
Source : Réaliser par nous-mêmes à partir des données de tableau n°02

Chapitre II : les entreprises étrangères en Algérie

Le secteur de l'industrie, vient en tête avec 386 projets (soit 57,10 %), considéré comme le secteur le plus attractif des investisseurs étrangers notamment en termes de rentabilité à court terme. Suivi par le secteur de BTPH et des services avec, respectivement : 121 unités (soit 17,90%) et 120 projets (soit 17,75%) du nombre de projet.

Les secteurs les moins investis par les investisseurs étrangers relèvent des secteurs : tourisme, agriculture, santé, transport et télécom, participant avec 49 projets (soit 7,269% de nombre total des projets réalisés).

Figure n°11 : Répartition des projets d'investissement étrangers déclarés par secteur d'activité selon le nombre d'emplois(en 2017)



Source : Réaliser par nous-mêmes à partir des données de tableau n° 02

Les 676 entreprises étrangères recensées par l'ANDI emploient un effectif de 129 254, dont le secteur de l'industrie occupe la première position en matière de création de l'emploi avec 71 936 personnes (soit 55,65%) de l'emploi global, suivi par le secteur de BTPH avec un nombre de 21 533 emplois (soit 16,66 %). Le secteur des services vient en troisième position après l'industrie et le BTPH avec un recrutement de 16 710 personnes (soit 12,93%).

Les autres secteurs (agriculture, santé, tourisme, transport...) ont créé 19.075 emplois (soit 14,76 %) de l'emploi global.

II.3.3. Répartition des IDE par pays d'origine

Les principales firmes étrangères qui investissent en Algérie sont généralement de grande taille. L'Algérie a attiré de nombreux investisseurs de différents pays. Le tableau suivant représente les pays d'origine des IDE qui investissent en Algérie.

Tableau N°03 : Répartition des projets d'IDE en Algérie selon les régions (en 2017)

Région	Nombre de projets	Montant en millions DA)	Emplois créés
Europe	377	898 192	76 709
Dont UE	274	563 346	39 939
ASIE	16	119 506	8 607
Amérique	200	65 636	3 346
Pays arabes	200	1 267 592	37 842
Afrique	1	27 799	400
Australie	1	2 974	264
Multi nationalité	13	89 992	2 086
Total	676	2 471 691	129 254

Source : ANDI

Selon l'ANDI, en termes de montants investies, les pays européens sont de plus en plus présents et occupent les premières places. Parmi les partenaires de l'Algérie au total de 2 471 691 millions de dinars, on trouve l'Europe et UE comptent parmi les plus importants investissements. Suivi par les pays arabes et l'Amérique avec un montant de 1 333 228 millions de dinars.

En terme de nombre de projets, l'Europe reste le premier pays investisseur en Algérie avec 377 projets dont la plupart concentrés dans le domaine de l'industrie et des services, suivi par l'UE avec 274 projets qui sont notamment dans le domaine du BTPH puis l'Amérique et les pays arabes avec 200 unité pour chaque un.

II.3.4. La place des IDE dans le marché de l'emploi en Algérie

Avant de procéder à l'analyse de l'apport des IDE à l'emploi, il est utile de présenter brièvement le marché de l'emploi algérien.

II.3.4.1. Population occupée en Algérie

Nous allons présenter la répartition de la population en Algérie selon le secteur d'activité en avril 2018.

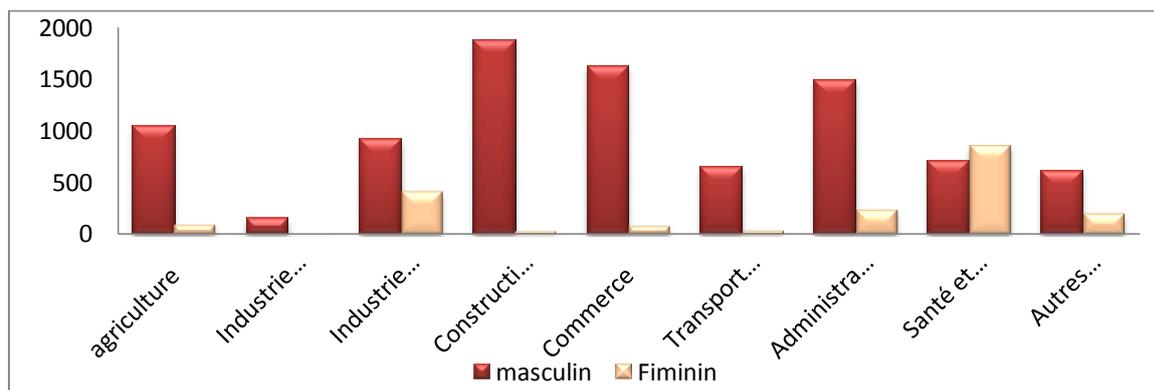
Tableau n°04 : Répartition de la population occupée en Algérie (avril 2018) U=1000

Secteur d'activité	masculin		Féminin	
	Effectif	%	Effectif	%
Agriculture	1051	11,6	95	4,8
Industrie Extractive	153	1,7	8	0,4
Industrie Manufacturière	913	10,1	415	21
Construction	1869	20,6	32	1,6
Commerce	1625	17,9	87	4,4
Transport et Communication	650	7,2	41	2,1
Administration Publique	1494	16,5	238	12,1
Santé et action Sociale	705	7,8	853	43,2
Autres services	614	6,8	206	10,4
Total	9073	100	1975	100

Source : Données ONS, 2018

Nous remarquons a partir de tableau, la population occupée totale en 2018 a enregistré un nombre de 11048, dont la population occupée masculine es t la plus importante avec un nombre de 9073(soit 80%) par rapport à la population féminine avec un nombre de 1975(soit 20% de total).

Figure n°12 : Répartition de la population occupée en Algérie (avril 2018)



Source : Réaliser par nous- mêmes à partir du tableau n°04

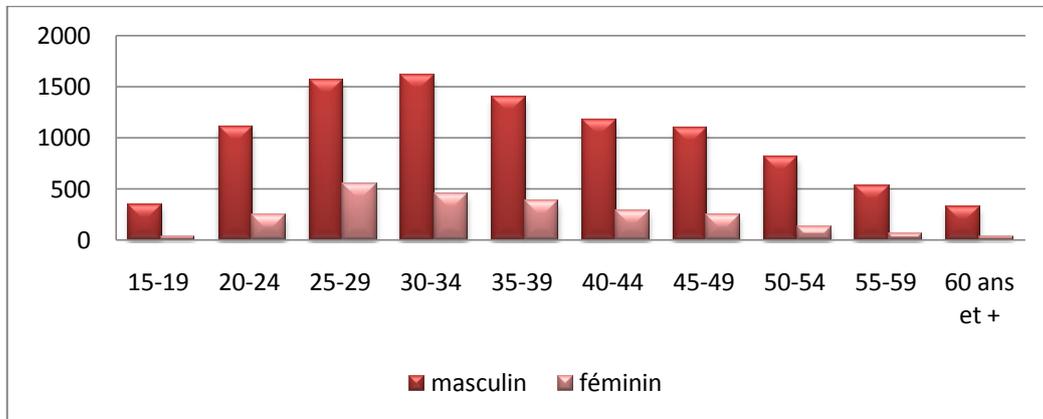
Nous constatons aussi que la population occupée masculine est dominante dans le secteur de construction avec un nombre de 1869, suivi par le commerce et l'administration publique, par contre la population occupée féminine se trouve avec un nombre important dans le secteur de santé et action social avec un nombre de 853 (soit 43,2%).

II.3.4.2. Répartition de la population active par groupe d'âge et sexe

Dans ce point, nous présentons la répartition de la population active en Algérie durant l'année 2018 selon les tranches d'âge, ainsi que le sexe.

La figure suivante représente la répartition de la population active selon les tranches d'âge

Figure n°13 : Répartition de la population active par groupe d'âge



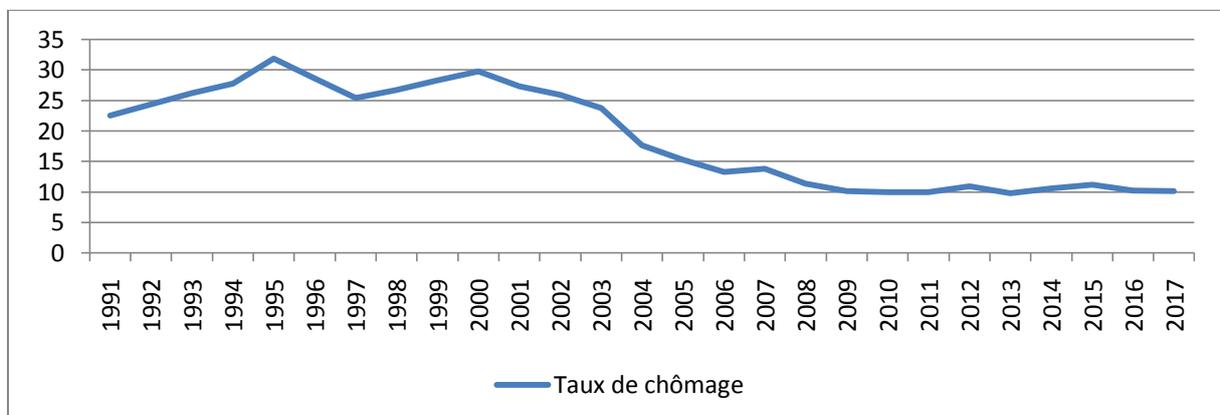
Source : Réaliser par nous-mêmes à partir du tableau n° 04

La population active en Algérie durant le premier trimestre est estimée à 12 426 dont 9 973 de sexe masculin où on trouve que la tranche d'âge 25-34 est la plus active, et 2 453 de sexe féminin. Nous remarquons donc que le sexe masculin occupe la première place soit un taux de 80%.

II.3.4.3. Le chômage en Algérie

Dans cette figure, nous présentons l'évolution de taux de chômage en Algérie durant la période 1991-2017.

Figure n°14: L'évolution de taux de chômage en Algérie durant la période 1991-2017



Source : Réaliser par nous-mêmes à partir des données de l'OIT, 2018

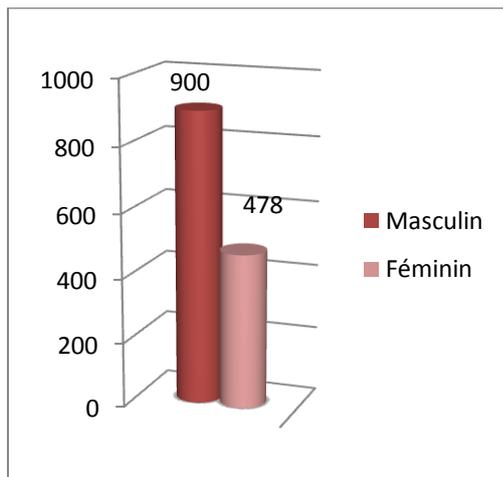
Nous constatons d'après le graphe, que le taux de chômage a connu une fluctuation durant la période 1991-2004, où il a connu le taux le plus élevée en 1995 avec 31.84%. A

partir de 2005 il a commencé à diminuer en passant de 15.27 en 2005 à 10.12 en 2017. Ceci est expliqué par l'augmentation de l'offre de l'emploi, ainsi que les différentes politiques de l'Etat pour y faire face. (voir l'annexe n° 02)

a- Répartition de la population en chômage par groupe d'âge et sexe

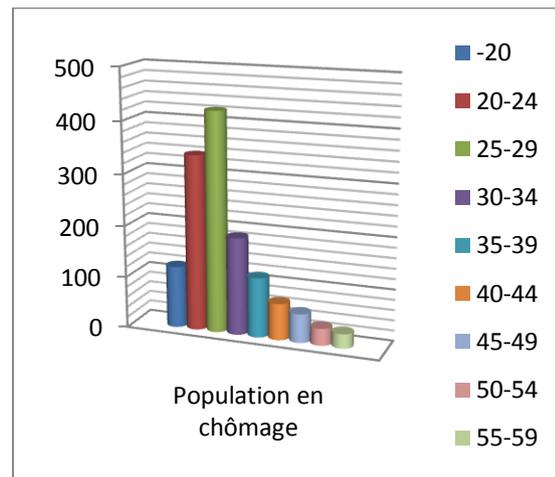
Les figures ci-après nous montrent la tranche d'âge et le sexe qui enregistre un nombre important de la population au chômage en avril 2018.

Figure n°15 : Répartition de la population au chômage selon le sexe



Source : Réaliser par nous-mêmes à partir des données de l'ONS

Figure n°16 : Répartition de la population au chômage selon les tranches d'âge



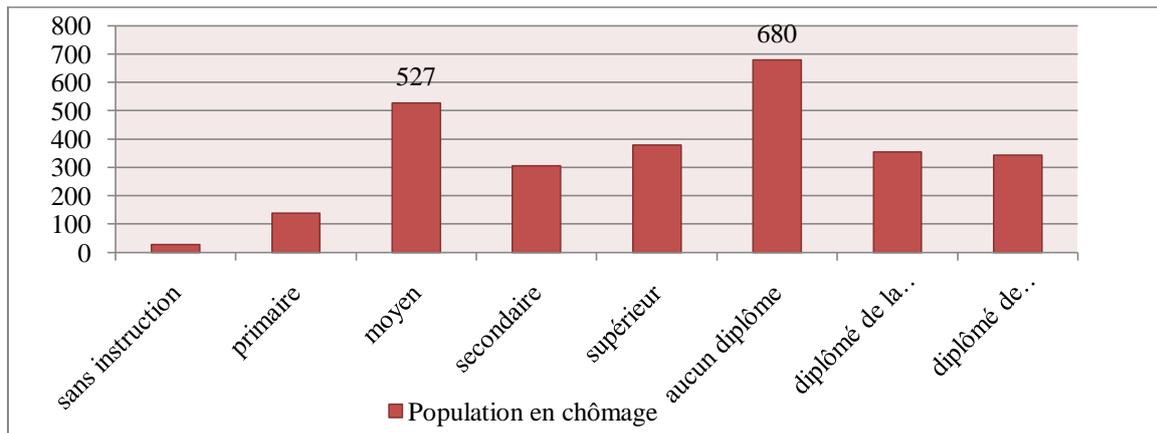
Source : Réaliser par nous-mêmes à partir des données de l'ONS

Les présentations graphiques montrent que la population masculine au chômage occupe la première place avec 900.000 personnes, où nous remarquons aussi que la tranche d'âge 25-29 est la plus touchée.

b- Population en chômage selon la qualification

La figure suivante représente la répartition de la population au chômage selon la qualification.

Figure n°17 : Répartition de la population en chômage selon la qualification



Source : Réaliser par nous-mêmes à partir des données de l'ANEM

Comme le montre la figure ci-dessus, la population qui enregistre un taux de chômage très élevé est celle qui a un niveau d'instruction moyen avec 527 000 personnes, et celle qui n'a aucun diplôme avec 680.000 personnes. (voir l'annexe n°04)

II.3.4.4. l'Apport des IDE à l'emploi en Algérie

De ce qui précède, nous constatons que les grands défis de l'emploi en Algérie dans les années à venir sont la formation, l'insertion des jeunes primo-demandeurs d'emploi dans le monde du travail et l'accroissement de la participation des femmes à l'emploi surtout dans les secteurs productifs.

Nous pensons que les IDE pourraient participer à la croissance économique et à la création d'emploi. Actuellement, ces investissements se concentrent dans l'industrie, l'agroalimentaire, le bâtiment, la finance et les télécommunications.

Les emplois directs générés par les 676 investissements étrangers agréés par l'ANDI jusqu'à l'année 2017 est de 133.583 emplois (soit 198 emplois par projet). Cela veut dire que la taille moyenne des entreprises étrangères installées en Algérie est nettement supérieure à la taille moyenne des entreprises nationales. La nature de l'emploi dans une grande entreprise n'est pas la même que dans une petite entreprise. Dans les entreprises étrangères, même si les recrutements se font souvent pour une petite durée (CDD), l'ensemble du personnel employé est déclaré auprès de la sécurité sociale.

Selon les statistiques de l'ANDI, les secteurs qui contribuent le plus à la création d'emplois en Algérie sont successivement l'industrie et le BTPH. Sans doute, la contribution de ces entreprises à l'amélioration du marché de l'emploi est considérable. C'est ce que nous allons traiter dans le chapitre suivant à travers le cas de la Wilaya de Tizi-Ouzou.

Chapitre II : les entreprises étrangères en Algérie

Par ailleurs, nous pouvons dire, si nous considérons toutes les mesures d'incitation consacrées dans les différents codes d'investissements, que l'évolution juridique est en faveur des IDE en Algérie. La contribution des IDE à l'emploi, même s'elle n'est pas importante sur le plan quantitatif, est loin d'être marginale sur le plan qualitatif. « Dans le cas des pays en voie de développement, le transfert de savoir-faire technique et des techniques de management est utilisé pour améliorer la qualité du travail local, la gestion des systèmes d'éducation et de formation. Cette amélioration permet aux pays en développement de rattraper leur retard sur le développement économique des pays industriels. »¹

¹ GUERID O, L'investissement direct étranger en Algérie. Impacts, opportunités et entraves, Revue Recherches économiques et managériales, N° 3, juin 2008, Biskra, p.18

Conclusion

La crise qu'a connue l'Algérie dans les années 1980 a mis en évidence les rigidités et les faiblesses du modèle d'industrialisation adopté au lendemain de l'indépendance. Elle a conduit les pouvoirs publics à admettre officiellement la nécessité impérieuse d'engager des réformes globales et structurelles de l'économie nationale, dont le retrait de l'état de l'activité économique et la promotion, le développement du capital privé national et étranger et l'ouverture et la libéralisation de l'économie.

Par ailleurs, on a vu que le code d'investissement algérien offre beaucoup d'opportunités et accordent beaucoup d'avantages aux investisseurs étrangers voulant opérer en Algérie. Ces incitations, conjuguées avec l'amélioration de l'environnement sécuritaire, ont permis de captiver un nombre important d'IDE.

L'Algérie a enregistré récemment des bons résultats en ce qui concerne les flux entrants d'IDE avec une moyenne de 1 milliard de dollar par an confirment une sensible amélioration de l'environnement économique national. Mais des limites et manques représentent un véritable frein qui ralentit et pénalise le potentiel d'attraction de l'Algérie, en matière de ralentissement du processus de libéralisation, l'accès au foncier, la corruption, les difficultés de rapatriement des capitaux, ...etc. En effet, le gouvernement algérien devrait renforcer ses politiques de promotions envers les IDE et essayer d'éliminer ces entraves.

***Chapitre III : analyse de l'apport des
entreprises étrangères à l'emploi dans
la wilaya de TIZI OUZOU***

Chapitre III : Analyse de l'apport des entreprises étrangères à l'emploi dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Introduction

Après avoir présenté le cadre théorique des IDE dans le premier chapitre et son évolution en Algérie dans le deuxième, nous allons procéder, dans ce dernier chapitre à une analyse empirique afin d'évaluer l'apport des entreprises étrangères à l'emploi dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Pour ce faire, nous avons divisé le présent chapitre en trois sections : la première sera consacrée à la présentation des potentialités d'investissements et du marché de l'emploi dans la wilaya de Tizi-Ouzou. La deuxième section traitera de l'analyse de la contribution des entreprises étrangères installée dans la wilaya de Tizi-Ouzou à la création d'emploi. Enfin, la troisième section fera l'objet d'une analyse de la contribution de deux entreprises étrangères installées sur le territoire de la Wilaya de Tizi-Ouzou à l'emploi, en mettant l'accent sur les aspects qualitatifs comme : les recrutements, les salaires, la qualification et la formation. Ces deux entreprises sont : l'OZGUN-NUROL et MAPA qui sont localisées respectivement dans les communes de Draa-El-Mizan et Tizi-Ouzou.

Chapitre III : Analyse de l'apport des entreprises étrangères à l'emploi dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Section 01: Présentation des potentialités d'investissement et du marché de l'emploi dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Avant de procéder à l'étude du marché de l'emploi dans la wilaya de Tizi-Ouzou, nous allons d'abord présenter les principaux atouts de la wilaya de Tizi-Ouzou en termes d'investissement. Dans les différents domaines, Tizi-Ouzou dispose de potentialités d'investissement considérables.

III.1.1.Potentialités d'investissement dans la WTO.

L'essentiel des données utilisées dans cette présentation de la wilaya est puisé dans les annuaires statistiques que les services administratifs actualisent chaque année¹.

La wilaya de Tizi-Ouzou est une wilaya côtière qui se situe au nord centre de l'Algérie, elle présente un relief montagneux fortement accidenté qui s'étale sur une superficie de 2 994 km².

La wilaya de Tizi-Ouzou est délimitée par:

- La mer méditerranée au Nord ;
- La Wilaya de Bouira au Sud ;
- La Wilaya de Boumerdes à l'Ouest ;
- La Wilaya de Bejaia à l'Est.

A l'issue du dernier découpage administratif de 1984, la wilaya de Tizi-Ouzou compte 21 daïras et 67 communes.

III.1.1.1.La population :

Le total de la population de la wilaya dans le dernier recensement est de 1 178 335 avec une densité de 398 habitants par km² dont les sexes (masculin et féminin) sont répartis équitablement soit 50% pour chaque sexe. 56,45% du total de la population est âgée entre 16 et 45 ans ce qui signifie que la population est jeune.

III.1.1.2.L'agriculture

La wilaya de Tizi-Ouzou est caractérisée par plusieurs potentialités agricoles :

- ✚ Un territoire montagneux à plus de 80% de sa superficie ;
- ✚ Une population fortement rurale : 656 583 habitants, soit 56% de la population totale ;
- ✚ Un potentiel foncier agricole de 98 842 hectares de la surface agricole utile (SAU), soit 38 % de la surface agricole total (SAT);

¹ Annuaires statistiques de la WTO, DBPS, 2016

Chapitre III : Analyse de l'apport des entreprises étrangères à l'emploi dans la wilaya de Tizi-Ouzou

- ✚ Le nombre d'exploitations agricoles s'élève à 66 650.
- ✚ Un potentiel hydrique important dont la ressource est cependant peu mobilisée pour l'irrigation : 8 579 ha sont irrigués annuellement, soit 8 % de la SAU.

En termes de productions agricoles, les activités sont très diversifiées avec cependant la dominance de l'oléiculture, l'élevage bovin laitier et engraissement, l'arboriculture fruitière (noyaux-pépin-figuier), ainsi que l'aviculture (en particulier chair).

III.1.1.3.Secteur de la pêche et des ressources halieutique

La wilaya de Tizi-Ouzou dispose d'une façade maritime de 85 Kms de long, soit 7% de la côte Algérienne, elle est caractérisée par des fonds marins très accidentés et un plateau continental très réduit.

La zone de pêche réservée est de 8 186 Km² dont 1 889 Km² sous juridiction nationale et la surface réservée à la pêche côtière est de 944,52 Km².

Le potentiel halieutique est estimé à 26 000 tonnes, dont 8.000 tonnes est un stock à pêcher, et 3 566 tonnes de poissons blancs.

III.1.1.4.Secteur du tourisme

De part la variété de ses richesses naturelles, la wilaya de Tizi-Ouzou est considérée comme une des régions les plus touristiques du pays. Elle renferme un potentiel naturel alternant entre un tourisme balnéaire (région côtière) et climatique (Région de montagne), auquel il faut ajouter une richesse artisanale et archéologique indéniable.

III.1.1.5.Secteur d'industrie

L'activité industrielle de la wilaya est dominée particulièrement par quatre unités de production d'importance nationale implantées tout le long du couloir SEBAOU :

- Le complexe ENIEM à OUED-AISSI spécialisé dans le domaine de l'électroménager (cuisinières, réfrigérateurs, congélateurs et climatiseurs) employant un effectif de 2 077 travailleurs ;
- L'unité SPA Electro-Industriel (Ex ENEL) implantée à FREHA assurant la production de moteurs /alternateurs, transformateurs et groupes électrogènes avec un potentiel de 755 postes de travail ;

Chapitre III : Analyse de l'apport des entreprises étrangères à l'emploi dans la wilaya de Tizi-Ouzou

- L'unité cotonnière SPA complexe textile de Drâa-Ben-Khedda pour la fabrication de tissus écrus notamment avec un effectif réduit à 559 travailleurs suite à des compressions de personnels subies lors de ces dernières années ;
- L'unité de meubles de TABOUKERT (Commune de TIZI-RACHED) connue pour la fabrication de meubles de luxe et de style et occupée 406 travailleurs ;

Le tissu industriel se complète par d'autres entreprises publiques (10 unités nationales et 05 unités locales), et par la laiterie de DRAA-BEN-KHEDDA qui dispose de 108 unités de production relevant du secteur privé qui activent dans différentes branches notamment: l'agro-alimentaire, les matériaux de construction, l'industrie chimique et pharmaceutique...etc. L'ensemble de ces unités privées totalise en matière d'emplois 4 342 postes de travail.

S'agissant du secteur privé, Tizi-Ouzou, selon le recensement économique réalisé par l'ONS en 2001, il est composé de plus de 36.000 PME essentiellement de très petites tailles.

III.1.1.6.Secteur de bâtiment travaux public et habitat (BTPH)

Etant donné le relief accidenté de la wilaya, Tizi-Ouzou est pauvre en matières d'infrastructures routières et de logements, ce qui conduit l'Etat algérien à encouragé les investisseurs locaux avec l'implication des entreprises étrangères dans le but d'améliorer le secteur de BTPH. Plusieurs entreprises étrangères spécialisées ont été sollicité dans ce domaine.

On y trouve selon l'annuaire statistique 2016, le nombre total des PME dans le secteur de BTPH est de 4098, dont 4071 unités sont des PME privées et 25 unités sont publiques.

III.1.2.Le marché de l'emploi dans la WTO

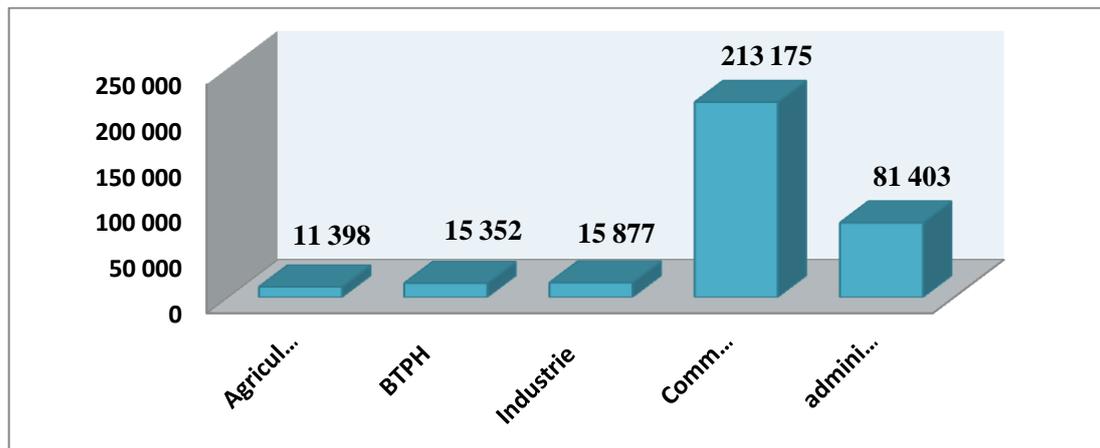
Le marché de l'emploi local peut être approché à travers les données de l'ONS sur la population occupée et par les données de l'ANEM concernant la demande enregistrée, et les placements effectués.

III.1.2.1.Population occupée

La figure suivante représente la répartition de la population occupée selon les branches d'activité en 2016.

Chapitre III : Analyse de l'apport des entreprises étrangères à l'emploi dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Figure n°18 : Répartition de la population occupée selon les branches d'activités dans la wilaya de Tizi-Ouzou (2016)



Source : annuaire statistique 2016

Selon l'annuaire statistique 2016 (voir l'annexe n°05), et d'après la figure au-dessous, nous remarquons que plus de la moitié de la population, sont occupées par le secteur du services et commerce avec 213.175 poste d'emploi (soit 63,21%) du totale de la population occupée, suivi par le secteur d'administration avec un nombre de 81.403 emploi.

III.1.2.2. Le marché de l'emploi de la WTO selon les données de l'ANEM

Il est important de souligner que les données utilisées pour aborder ce point sont fournies par l'Agence National de l'Emploi (ANEM) et concerne toutes les agences locales réparties sur le territoire de la WTO.

a- Les activités d'intermédiation de l'ANEM et les programmes pour l'emploi des jeunes

Nous allons analyser les données statistiques qui représentent les différentes tâches de l'ANEM durant la période 2011-2017 en termes de l'offre et la demande d'emploi enregistrées et du nombre de placements effectués.

Tableau n°05 : Evolution de la demande et l'offre d'emploi dans la WTO (2011-2017)

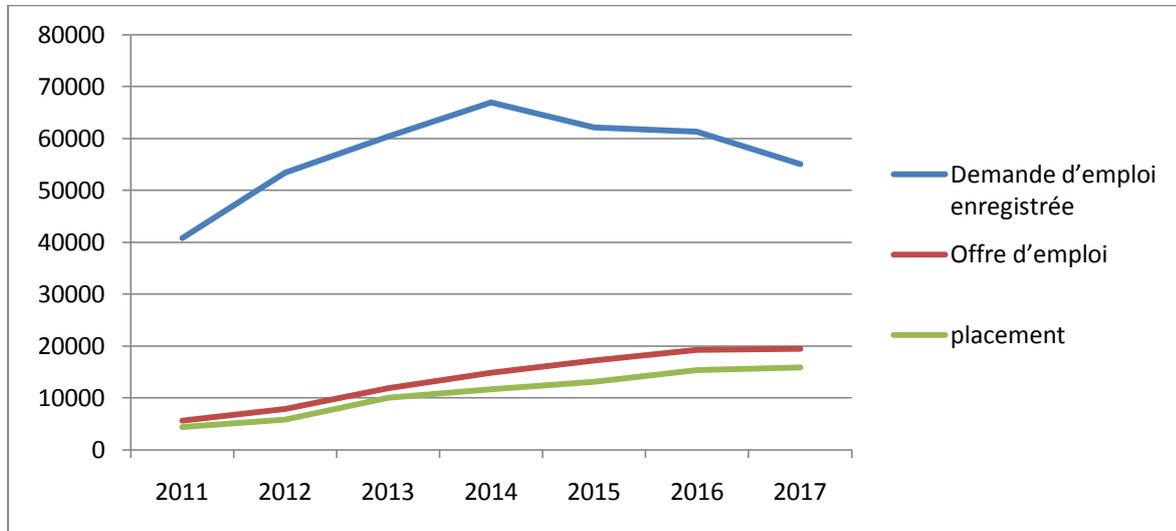
Année/variable	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Demande d'emplois	40808	53394	60386	66933	62144	61368	55069
Offre d'emplois	5561	7888	11902	14817	17175	19277	19497
Placements	4334	5836	9990	11629	13050	15360	15866

Source: ANEM de Tizi-Ouzou

Chapitre III : Analyse de l'apport des entreprises étrangères à l'emploi dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Le graphe ci-après représente l'évolution de la demande et d'offre d'emploi enregistrées auprès de l'ANEM ainsi que les placements effectués par cette institution durant une période de 08 ans.

Figure n°19 : Evolution des nombre de placement, offre et demande d'emploi dans la WTO (2011-2017)



Source : Etablie à partir des données de l'ANEM

L'ANEM a un rôle majeur dans la régulation du fonctionnement du marché du travail, elle a opéré 15866 placements en 2017 par contre en 2011 elle a opéré 4334 placements donc 11532 placement entre 2011 et 2017. Mais les placements effectués sont inférieurs aux offres, ce qui signifie qu'il y a des demandeurs qui ne sont pas conformes aux offres soit en termes de qualification ou d'expérience dans le domaine.

Nous remarquons que la demande d'emploi augmente d'une année à une autre, et les placements effectués sont marginales par rapport à cette demande excessive. A partir de 2014 nous allons remarquer une baisse de nombre des demandes d'emploi, mais l'écart entre la demande et les placements est toujours très important, cette baisse peut être expliquée par le découragement de certains chômeurs à se réinscrire, vu les durées de chômage qui se prolongent sans trouver un emploi.

En moyen l'ANEM effectue 10867 placements par année et la demande d'emploi moyenne par année est 57158 donc les placements moyens par année ne représentent que 19% de nombre des demandeurs, ce qui est insuffisant et marginal.

Chapitre III : Analyse de l'apport des entreprises étrangères à l'emploi dans la wilaya de Tizi-Ouzou

En 2017, une part importante (85,62%) des placements a été réalisée dans le secteur privé national et 5,30% dans le secteur privé et étranger. En ce qui concerne le secteur public, sa part dans l'emploi total de la wilaya représente 14,38%.

b- La répartition des placements par secteur d'activité

Pour ce qui est de la répartition des placements effectués par l'ANEM par secteur d'activité, le bâtiment absorbe le plus grand nombre d'emplois avec 32,05% des placements soit 7236 placements en 2017 suivi du secteur de l'industrie et des services qui affichent 31,76% et 20,76% respectivement, le commerce représente 13,03% soit 2540 placement, alors que l'agriculture se place en dernière position avec un taux marginal de 0,78% soit 495 placements. Donc, nous constatons que le secteur du bâtiment et travaux publics et le secteur des services sont les secteurs qui utilisent plus de main d'œuvre par rapport aux autres secteurs.

c- La répartition des placements par niveau d'instruction

La répartition des placements par niveau d'instruction en 2017 est représentée dans le tableau ci-après.

Tableau n°6 : Répartition des placements selon le niveau d'instruction (année 2017)

Niveau d'instruction	Placements			
	Hommes	Femmes	Total	%
Sans instruction	394	166	560	1,05
primaire	3727	662	4389	7,98
Moyen / fondamental	17539	3609	21148	38,36
secondaire	6172	4490	10662	19,36
bac +1, bac +2	920	642	1562	15,85
bac+3, bac+4	2534	7272	9806	17,89
bac+5 et plus	2152	4790	6942	12,53
Total	33438	21631	55069	100%
%	60,72%	39,28%	100%	

Source : ANEM de Tizi-Ouzou

Chapitre III : Analyse de l'apport des entreprises étrangères à l'emploi dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Le niveau moyen fondamental occupe la première place de total des placements effectués par l'ANEM de Tizi-Ouzou durant l'année 2017. Mais, si nous considérons tous les universitaires à la fois, ce sont des personnes diplômées de l'enseignement supérieur qui sont en tête des placements effectués.

Toute fois, il y a lieu de souligner que les placements effectués par l'ANEM de Tizi-Ouzou durant la période considérés sont dominés par les hommes avec plus de 60% du total des placements.

La comparaison des placements à travers les deux dispositifs ANSEJ et CNAC, nous montre que le recrutement à travers l'ANSEJ est plus important que celui de la CNAC. Ceci montre que la structure de chômage de la wilaya de Tizi-Ouzou est dominé la tranche d'âge jeune.

Tableau n°7 : Les placements effectués à travers les dispositifs ANSEJ et CNAC (2015 -2017)

Secteur d'activité	2015		2016		2017	
	ANSEJ	CNAC	ANSEJ	CNAC	ANSEJ	CNAC
Industrie	56	11	46	24	55	25
BTPH	99	29	59	42	65	13
Agriculture	11	0	3	1	3	2
Services	52	19	66	21	44	12
Total	218	59	174	88	167	52
Total	277		262		219	
%	79	21	66	34	76	25

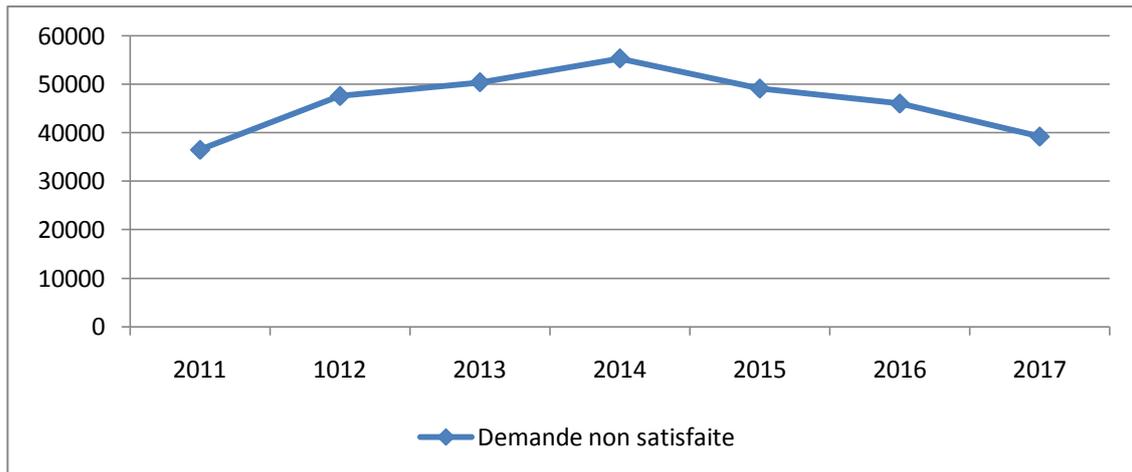
Source : ANEM de TIZI-OUZOU

d- Le chômage dans la WTO

Lors du dernier RGPH réalisé par l'ONS en 2008, la population en chômage de la WTO était de plus 75000 personnes. L'évolution de ce phénomène dans la wilaya depuis cette date peut être observée par la demande non satisfaite à travers les différences agences d'emploi locale.

Chapitre III : Analyse de l'apport des entreprises étrangères à l'emploi dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Figure n°20 : Evolution de la demande non satisfaite dans la WTO



Source : Données de l'ANEM

Nous constatons une évolution croissante de la demande non satisfaite durant la période 2011-2014 et une évolution décroissante dans la période suivante (2014-2017). Cette évolution s'explique fondamentalement par la variation de la demande qui est très sensible aux perspectives de trouver un emploi.

Section 2 : Analyse de la contribution des entreprises étrangères à l'emploi dans WTO

Dans cette section, nous allons utiliser :

- les données de la caisse nationale de registre de commerce concernant la wilaya de Tizi-Ouzou ;
- les données de la direction de l'emploi de la wilaya, car selon la réglementation algérienne oblige toute entreprise installée sur le territoire national de passer par cette dernière à fin d'avoir un accord de principe et déclarer les prévisions concernant le nombre d'emplois à créer.
- les données de l'ANEM, car le recrutement effectif de personnel des entreprises étrangères passe obligatoirement par cette institution.

III.2.1. Données de la Chambre Nationale du Registre de Commerce (CNRC)

Nous allons analyser les données collectées auprès de la CNRC de la wilaya de Tizi-Ouzou portant sur les entreprises étrangères. L'objectif visé est de situer la place de la WTO par rapport aux autres en termes d'investissements étrangers et par rapport à l'investissement local.

Chapitre III : Analyse de l'apport des entreprises étrangères à l'emploi dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Le tableau suivant représente les données statistiques des entreprises étrangères enregistrées à la CNRC dans la WTO.

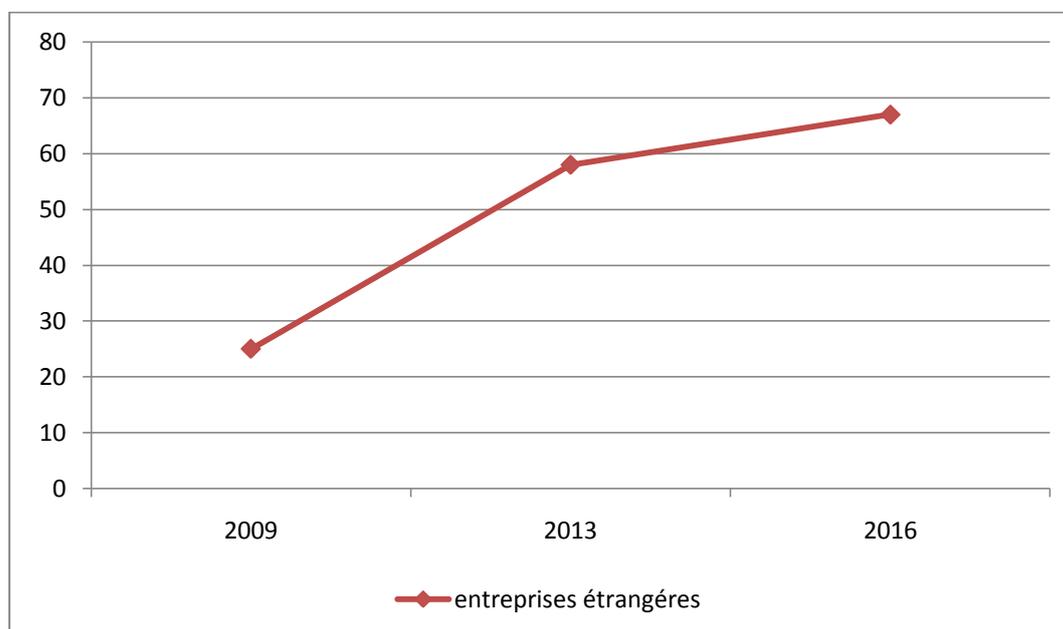
Tableau N° 08: Evolution de nombre de commerçants étrangers inscrits au CNRC (2007-2016)

Année	Entreprises étrangères	Total	Evolution %
2009	25	5848	0.42
2013	58	8459	0.68
2016	67	10321	0.64

Source : Etabli par nous-mêmes à partir des données de CNRC de TO

Ce graphique montre clairement que le nombre des commerçants étrangers dans la wilaya a suivi une évolution croissante durant la période considérée.

Figure n°21 : Evolution de nombre de commerçants étrangers inscrits au CNRC (2007-2016)



Source : Réaliser sur la base des données de la CNRC de W T-O

Nous remarquons à partir de graphique ci-avant, l'accroissement de nombre d'entreprises étrangères implantées à la WTO, passant de 25 entreprises en 2009 à 67 en 2016.

Sur les 5.848 entreprises étrangères (personnes morales) inscrites au niveau national en 2009, seulement 25 sont implantées sur le territoire de la WTO (soit 0.42%). En 2016, selon la

Chapitre III : Analyse de l'apport des entreprises étrangères à l'emploi dans la wilaya de Tizi-Ouzou

même source, le nombre d'entreprises étrangères activant au niveau de la wilaya passe à 67 unités (soit 0.64% des entreprises étrangères au plan national).

D'une manière générale, les entreprises étrangères sont essentiellement installées à Alger (6188 en 2016), Oran (830 en 2016) et Blida (440 en 2016).

III.2.2. Les données de la Direction de l'Emploi de la Wilaya de Tizi-Ouzou (DEWTO)

Selon les données de la direction de l'emploi de la wilaya de Tizi-Ouzou, le nombre d'entreprises étrangères activant sur le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou au 31/12/2017 est de 23 entreprises.

III .2.2.1. La répartition des entreprises étrangères par nationalité

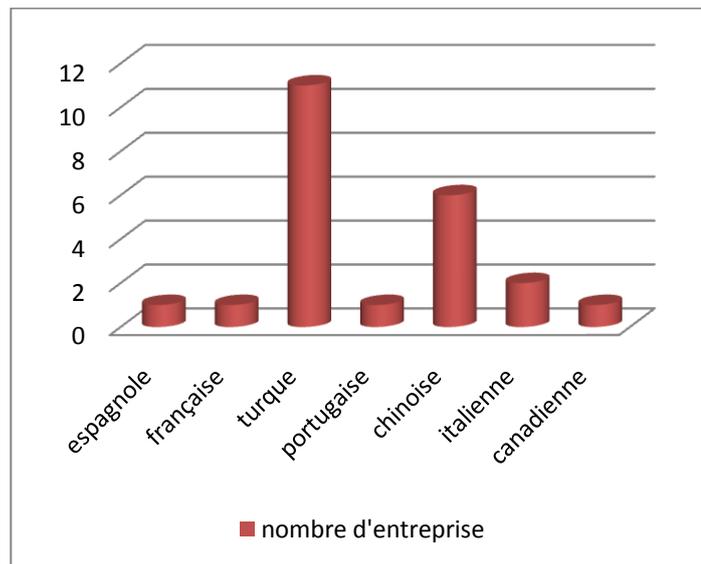
Les 23 entreprises étrangères implantées dans la wilaya de Tizi-Ouzou sont réparties selon leurs origines qui se sont présentés comme suit :

Tableaux n°09: Le nombre d'entreprise selon la nationalité

Nationalité des entreprises	Nombre d'entreprise
Espagnole	01
Française	01
Turque	11
Portugaise	01
Chinoise	06
Italienne	02
Canadienne	01
Total	23

Source : réalisé par nous même à partir des données de la direction de l'emploi W T-O

Figure n° 22 : La répartition des entreprises selon nationalité



Source : réalisé par nous même à partir des données de la direction de l'emploi W T-O

La répartition des 23 entreprises étrangères implantées au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou montre que les entreprises originaires de la Turquie occupent la première position avec un nombre de 11 entreprises. Les entreprises chinoises viennent en deuxième position avec un nombre de 06 unités. Cette domination de ces deux nationalités est liée au fait que ces deux pays sont d'avantage spécialisés dans le secteur du BTPH. Sans doute,

Chapitre III : Analyse de l'apport des entreprises étrangères à l'emploi dans la wilaya de Tizi-Ouzou

il y a d'autres explications comme les conditions de travail (réglementation – salaire - majoration....) ainsi et à une acclimatation plus rapide des ouvriers étrangers.

III.2.2.2.La répartition des entreprises étrangères selon le secteur d'activité

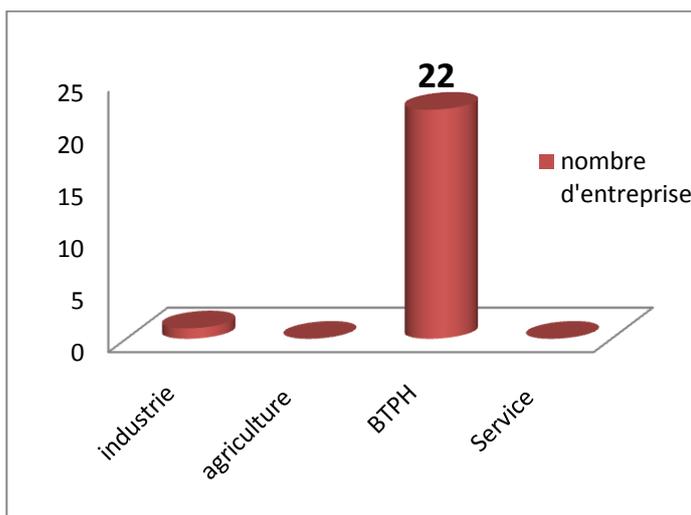
La répartition des 23 entreprises étrangères installées au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou par secteur d'activité se présente comme suit :

Tableau n° 10: Répartition des entreprises Étrangères selon le secteur d'activité

Secteur d'activité	Nombre d'entreprise
Industrie	01
Agriculture	00
BTPH	22
Service	00

Source : Réalisé par nous même à partir des données de la direction de l'emploi W T-O

figure n° 23: Répartition des entreprises selon le secteur d'activité



Source : Réalisé par nous même à partir des données de la direction de l'emploi W T-O

Comme le montre la figure ci-avant, l'essentiel des entreprises étrangères interviennent dans le secteur de BTPH (22entreprises), cela est dû aux besoins de la wilaya en termes de logements et de réalisation d'infrastructures routières, de grands ouvrages tels que les tunnels, ponts et viaducs. Le nombre de projets publics en cours de réalisation dans la wilaya est très important. Il est important de souligner que ces entreprises étrangères interviennent dans le cadre des marchés publics.

Quant au secteur industriel Tizi-Ouzou n'a pas bénéficié d'investissement conséquent cela est dû aux difficultés que rencontrent les entreprises dans l'exercice de leur activité suite au manque d'infrastructures qui assure une logistique fluide. Concernant ce secteur, l'IDE s'oriente davantage vers d'autres wilayas où les conditions d'investissement sont réunies.

Chapitre III : Analyse de l'apport des entreprises étrangères à l'emploi dans la wilaya de Tizi-Ouzou

L'investissement étranger dans le secteur agricole de la wilaya est nul vu que celle-ci est située dans une zone accidentée pauvre, ce qui dissuade les investisseurs à s'implanter dans la zone en question.

III.2.2.3. La contribution des entreprises étrangères à l'emploi

Les 23 entreprises étrangères recensées par la Direction de l'emploi de la wilaya de Tizi-Ouzou emploient un effectif global de 5.565 dont 4.723 sont des algériens (soit 85%).

L'effectif moyen par entreprise est plus de 241 personnes, ce qui montre que la taille moyenne de ces entreprises est nettement à celle des entreprises nationales dont l'emploi moyen ne dépasse pas 09 salariés par entreprises.

Tableau n°11: Emploi généré par les entreprises étrangères dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Secteur	Nationalité	Nombre d'entreprise	Emploi étranger	Emploi national	Emploi Total	% emploi national	Emploi moyen par entreprise	Emploi moyen par secteur
Industrie	France	1	0	97	97	100,00	97,00	97,00
	Espagne	1	0	31	31	100,00	31,00	248,55
BTPH	Turquie	11	539	3802	4341	87,58	394,64	
	Portugal	1	2	115	117	98,29	117,00	
	Chine	6	291	471	762	61,81	127,00	
	Italie	2	8	110	118	93,22	59,00	
	canada	1	2	97	99	97,98	99,00	
Total		23	842	4723	5565	84,87	241,96	345,55

Source : réaliser par nous-mêmes à partir des données de la direction de l'emploi W T-O

Sur les 5.565 emplois directs générés par les entreprises étrangères dans la wilaya de Tizi-Ouzou, 4.723 emplois sont destinés aux nationaux (soit 84,87%).

La grande part de ces emplois nationaux est générée par les entreprises Turcs avec 3.802 emplois (soit 87,58% de l'emploi global). Par contre, les entreprises chinoises ont générées uniquement 471 emplois nationaux. Comme le montre le tableau ci-avant, en termes de contribution à la création d'emplois, les entreprise turques occupe la première position ; quant aux entreprises chinoises, même si leur contribution est importante, elles tablent davantage sur leurs propres emplois (emploi étranger).

Chapitre III : Analyse de l'apport des entreprises étrangères à l'emploi dans la wilaya de Tizi-Ouzou

III.2.2.4.L'évolution de l'emploi dans les entreprises étrangères dans la wilaya de Tizi-Ouzou

D'une manière globale, le nombre d'effectif enregistrés au niveau des entreprises étrangères dans la WTO a évolué positivement. Il passe 2.942 en 2015 à 5.565 en 2017, soit une augmentation de près de 53% en l'espace de deux années.

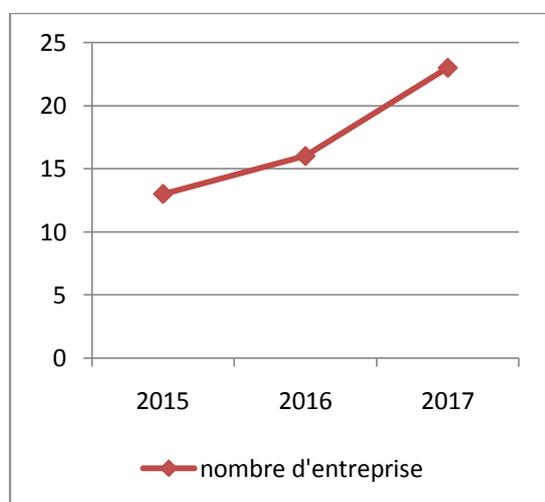
Tableau n°12 : L'évolution de l'emploi dans les entreprises étrangères dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Année	Nombre d'entreprises	Emploi local	Emploi étranger	Emploi Total
2015	13	2148	794	2942
2016	16	3640	906	4546
2017	23	4723	842	5565

Source : Réaliser par nous-mêmes partir des données de la direction de l'emploi W T-O

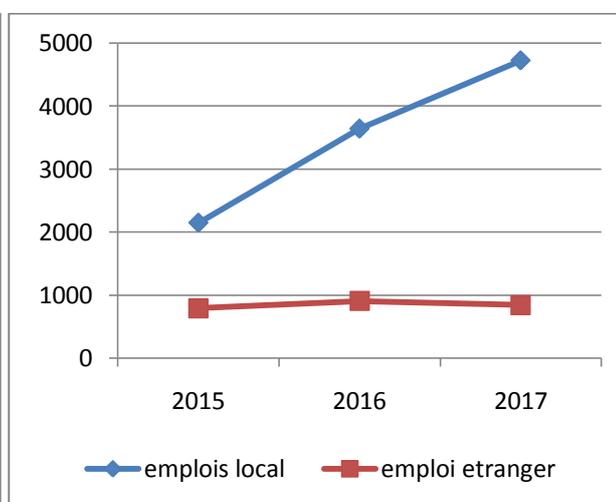
Sur 2.623 emplois créés durant la période considérée, 2.575 emplois sont destinés pour satisfaire une demande locale (soit 98%). Nous constatons que ces entreprises préfèrent recruter sur place que de faire appel à l'emploi des pays d'origine. Durant la période considérée, uniquement 48 emplois étrangers ont été créés.

Figure n° 24 : Evolution des entreprises Étrangères de 2015 à 2017



Source : Réalisé par nous même à partir des données de la direction de l'emploi W T-O

Figure n°25: Evolution des recrues local et étrangers de 2015 à 2017



Source : Réalisé par nous même à partir des données de la direction de l'emploi W T-O

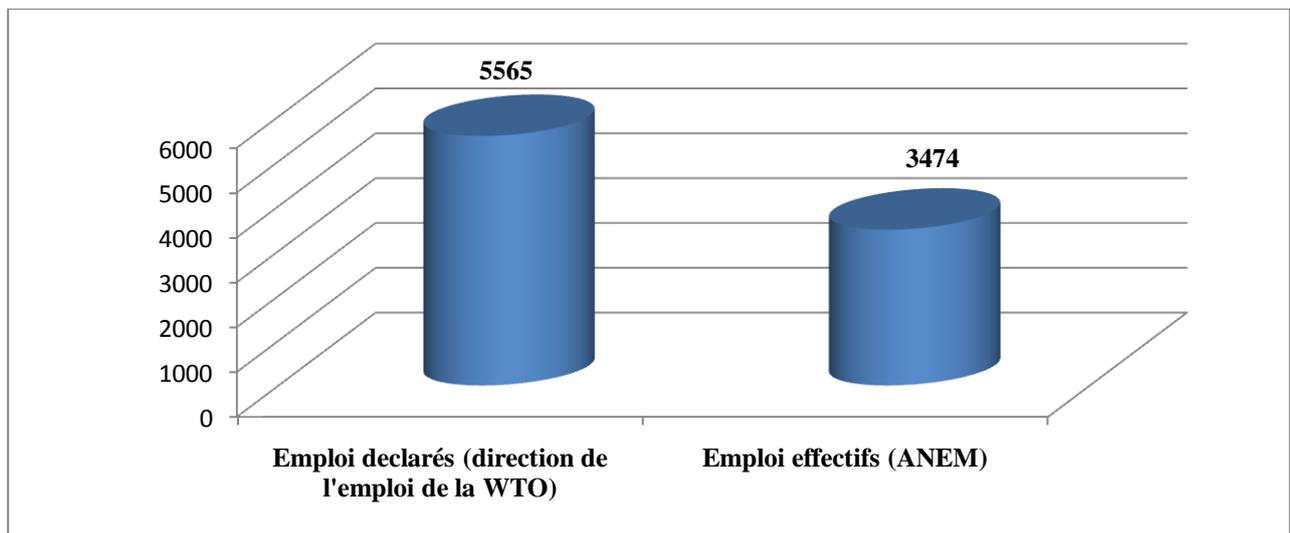
Chapitre III : Analyse de l'apport des entreprises étrangères à l'emploi dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Comme le montre la figure n° 08, l'évolution de l'emploi dans les entreprises étrangères de la wilaya est dominée par les recrutements locaux.

III.2.3. Analyse des données de l'ANEM

A partir des données de la direction d'emploi et l'ANEM de la WTO nous analyserons la différence entre les emplois prévus et emplois effectués.

Figure n°26 : Comparaison entre les données de la direction de l'emploi et l'ANEM de la WTO



Source : Réalisé par nous même à partir des données de la direction de l'emploi et l'ANEM de la W T-O

La figure ci-avant nous montre clairement que le nombre des emplois déclarés(5.565) au niveau de la Direction de l'emploi de la WTO est supérieur au nombre d'emplois effectifs déclarés auprès de l'ANEM qui est 3.474 personnes pour la même période. L'écart est de 2.091 emplois. Cette situation peut être expliquée par le fait que les entreprises étrangères sous-traitent souvent un ensemble de tâches comme le transport, la restauration, location d'engins, pour d'autres entreprises nationales et ces dernières recrutent elles-mêmes de la main d'œuvre locale.

Section 03 : Etude de cas des deux entreprises étrangères OZGUN-NUROL (O-N) et MAPA

Nous allons essayer d'analyser dans ce point l'apport des deux entreprises étrangères, qui sont OZGUN-NUROL et MAPA, à l'emploi dans la WTO en mettant l'accent sur les aspects qualitatifs du marché du travail. Nous avons adopté une grille d'analyse commune aux deux entreprises.

Chapitre III : Analyse de l'apport des entreprises étrangères à l'emploi dans la wilaya de Tizi-Ouzou

L'enquête s'est déroulée dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Elle a ciblée les 02 entreprises suscitées. Nous avons établi un guide d'entretien commun aux 02 entreprises. Le guide d'entretien comporte 30 questions portant successivement sur les rubriques suivantes :

- L'identification des entreprises enquêtées;
- Le mode de recrutement ;
- Les effectifs employés ;
- Les salaires moyens ;
- Les contrats de travail ;
- La formation du personnel ;

Les entretiens sont menés auprès des responsables des deux entreprises ainsi les différents employés de différents départements de chaque entreprises. Cette enquête a permis de voir l'importance de ces deux entreprises en termes de la création de l'emploi dans la wilaya.

Nous allons présenter les résultats de notre enquête selon les rubriques citées ci-avant.

III.3.1. Identification des entreprises

Au cours de notre enquête qui s'est déroulée au niveau de la direction de l'emploi et de l'ANEM, nous n'avons constaté que sur l'ensemble des entreprises étrangères de la wilaya, celles relevant du le secteur de BTPH sont dominantes. Parmi ces entreprises du BTPH, deux entreprises qui sont : OZGUN-NUROL (O-N) et MAPA sont classés en premier lieu en matière de recrutements. C'est pourquoi, dans ce cas pratique, nous avons choisi d'analyser l'emploi dans ces deux entreprises, que nous considérons représentatives, pour cerner les aspects qualitatifs de l'emploi dans les entreprises étrangères.

III.3.1.1. Entreprise OZGUN-NUROL

L'entreprise ONE est le groupement de deux entreprises étrangères Turque OZGUN et NUROL avec l'entreprise algérienne ENGOA.

Alors, OZGUN-NUROL est issue de la fusion de deux entreprises turques. Elle s'est installée à DRAA EL MIZAN en mars 2014. Elle est spécialisée dans le secteur des travaux publics. L'objet de son installation dans la wilaya est la réalisation de la pénétrante à l'autoroute Est-Ouest de Tizi-Ouzou qui relie le tracé de BOUKHALFA (Tizi-Ouzou) - DRAA EL MIZAN et DJABBAHIA (Bouira). Le statut juridique de cette entreprise est la Société à Responsabilité limitée (SARL).

Chapitre III : Analyse de l'apport des entreprises étrangères à l'emploi dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Les missions d'OZGUN-NUROL sont principalement, la réalisation des tunnels et surtout des viaducs. Il y a lieu de souligner que même si la longueur de la pénétrante n'est pas importante (48 kilomètres), vu le relief accidenté de la wilaya et la nature du sol qui est glissant, la tâche n'est pas facile. Le projet nécessite la réalisation de plusieurs viaducs, tunnels et ouvrages d'art. D'ailleurs, selon le responsable de l'entreprise OZGUN-NUROL, le projet présente des spécificités techniques considérables.

III .3.1.2. Entreprise MAPA

MAPA-INSAAT-VE-TICARET-AS(MAPA) est une entreprise turque, qui s'est installée à BOUKHALFA en mars 2015. Elle est spécialisée également dans le secteur des travaux publics. L'objet de son installation à Tizi-Ouzou est la réalisation du stade omnisports 50.000 places et ses annexes.

La SARL MAPA est sollicitée par le ministère de la jeunesse et des sports pour la réalisation du stade de Tizi-Ouzou en collaboration avec l'ETRHB de HADDAD.

Pour l'accomplissement de ce projet, l'entreprise fait appelle à plusieurs entreprises pour la réalisation de certaines taches dont elle n'est pas spécialisée : location d'engins aération et climatisation, laboratoire d'analyse des matériaux de construction, fabrication des sièges ... etc.

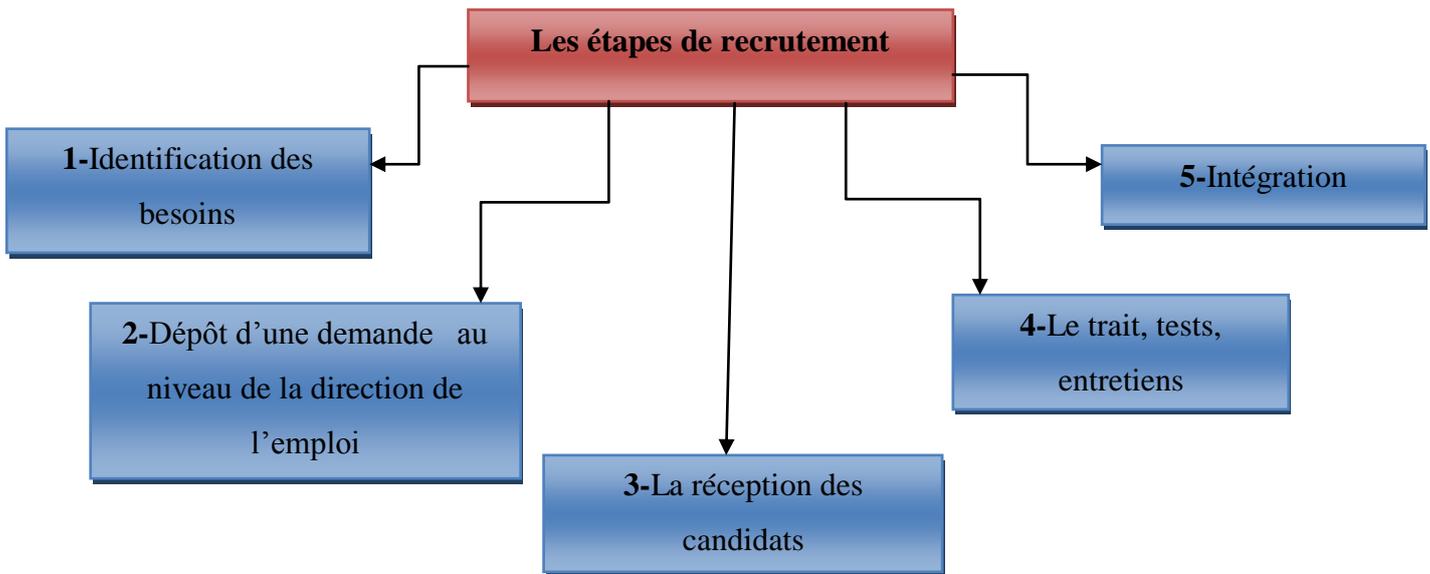
III.3.2. Mode de recrutement

Dans ce point, nous allons présenter les différents modes, critères et catégories de recrutement au niveau des deux entreprises.

III.3.2.1. Mode de recrutement au sein des deux entreprises étrangères

Les deux entreprises utilisent les mêmes procédés de recrutement en utilisant deux procès différents : le recrutement via l'ANEM et le recrutement direct (canal).

a. Le processus de recrutement est présenté par le schéma suivant :



Etape 01 : caractérisé par l'identification des besoins de l'entreprise en termes de nombre d'emploi, suivi par une demande envoyée à la direction de l'emploi de la wilaya.

Etape 02 : dépôt de la demande des besoins de recrutement dans l'agence de recrutement ANEM.

Etape 03 : la réception des candidats envoyés par l'ANEM au niveau de l'entreprise.

Etape 04 : le trait des dossiers, organisation des tests et des entretiens d'embouche.

Etape 05 : le recrutement

b. Le canal

Une base de données propre à l'entreprise utilisée lorsque l'offre d'emploi de l'ANEM ne répond pas aux besoins de l'entreprise, donc ils vont trier les curriculum vitae (cv) déposé à leur niveau.

Selon l'accord de principe, le recrutement doit être 70% (trois personnes) pour les locaux et 30% (une personne) pour les expatrier.

III.3.2.2. Les critères de recrutement

Selon notre enquête auprès de ces entreprises, une grille de critères est utilisée pour réaliser des recrutements :

a- Le sexe : Les deux entreprises favorisent le recrutement des hommes plus que celui des femmes et cela et principalement dû à la nature de leurs activités qui sont essentiellement

Chapitre III : Analyse de l'apport des entreprises étrangères à l'emploi dans la wilaya de Tizi-Ouzou

basées sur un travail artisanal, et qui demande un nombre important de main d'œuvre masculine.

Tandis que la main d'œuvre féminine est destinée pour le travail administratif, ménage et services...etc. Ce sont les raisons principales pour ce déséquilibre dans le recrutement selon le sexe.

b- Le domaine de formation : Les deux entreprises exigent des formations professionnelles et des diplômes universitaires pour les postes qui demandent un savoir faire spécifique, où la responsabilité est plus importante (génie civile, travaux publiques, architecture, ouvrage d'art, tunnels, comptabilité, ...).

Elles sont par-contre plus indulgentes dans d'autres postes qui demandent un savoir faire artisanal ou un effort manuel (maçonnerie, ferrailleur, chauffeurs, gardiennage,...).

c- Lieu de résidence : Les entreprises préfèrent recruter des personnes résidentes à proximité de son siège, cela rend le déplacement des employés plus facile et le transport des travailleurs moins couteux pour l'entreprise.

d - L'âge : L'entreprise favorise le recrutement d'une main d'œuvre jeune et dynamique.

e- L'état de santé : La santé des employés est d'une importance capitale vu la nature de leurs activités. Les entreprises ne peuvent pas se permettre de recruter des personnes ayant des problèmes de santé.

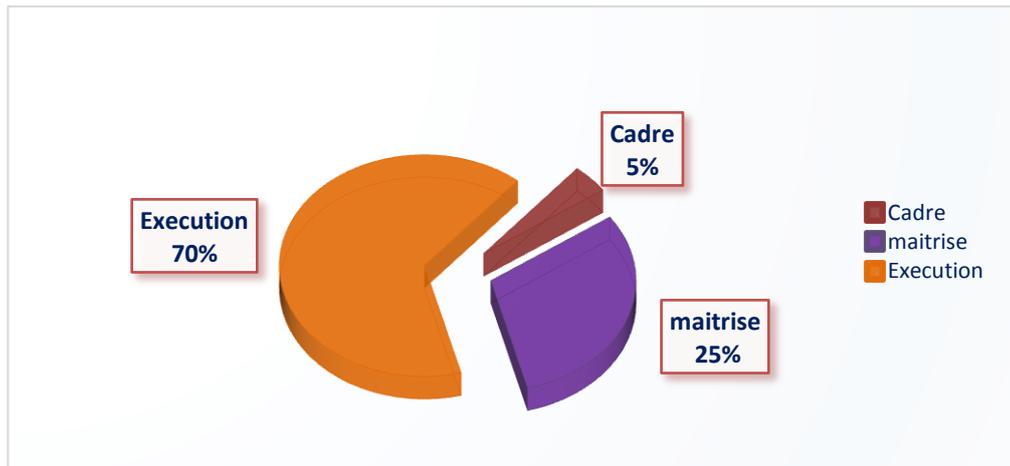
III.3.2.3. Le recrutement selon les catégories socioprofessionnelles dans les deux entreprises enquêtées

Les catégories socioprofessionnelles sont :

- **Un cadre :** Toute fonction nécessitant un diplôme.
- **La maîtrise :** Nécessite une certaine maîtrise. (Electricien, Cuisinier ou Conducteur d'engin).
- **L'exécution :** Les fonctions qui ne nécessite aucune qualification (Agent d'entretien, manœuvres...etc.).

Les catégories socioprofessionnelles recrutées au sein des entreprises sont présenté comme suit : soit 70% sont des exécutions, 25% sont des maîtrises et 5% sont des cadres.

Figure n°27 : Recrutement selon les catégories socioprofessionnelles dans les deux entreprises



Source : Réaliser par nous même à l'aide des données de notre enquête

Comme nous avons remarqué, la tendance des recrutements vire toujours vers la catégorie de l'exécution, puis graduellement descend à la catégorie de maitrise puis au cadre.

III.3.3. : Effectifs employés

Les points traités se rapportent fondamentalement à l'évolution des effectifs employés dans chaque entreprise et aux caractéristiques des ces effectifs. Il s'agit d'aborder successivement les points suivants:

- L'évolution des effectifs
- La répartition des effectifs selon le niveau d'instruction
- La répartition des effectifs selon le sexe
- La répartition des effectifs selon l'âge

III.3.3.1.L'évolution des effectifs des deux entreprises enquêtés de 2015 à 2018

Selon notre enquête, le nombre de recrutement de la catégorie exécution est plus important par rapport aux autres catégories (maitrises, cadre).

Chapitre III : Analyse de l'apport des entreprises étrangères à l'emploi dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Tableau n°13 : Evolution de l'emploi dans les deux entreprises selon le niveau de qualification

années	Agents d'Exécution			Agents de Maitrise			Cadres		
	MAPA	O-N	TOTAL	MAPA	O-N	TOTAL	MAPA	O-N	TOTAL
2014	-	611	611	-	218	218	-	43	43
2015	492	683	1175	180	244	424	67	49	116
2016	233	765	998	111	273	384	13	55	68
2017	46	829	875	36	296	332	03	59	62
2018	14	873	887	15	311	326	00	62	62

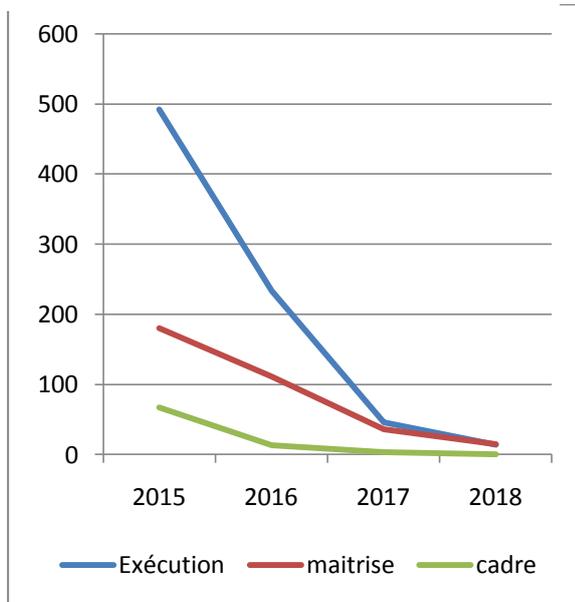
Source : Réaliser par nous même à l'aide des données de notre enquête

Comme le montre le tableau, la majorité des personnes recrutées sont des agents d'exécution avec un total de 887 emplois dont 873 pour l'entreprise O-N et 14 pour l'entreprise MAPA. La catégorie des agents de maitrise vient en seconde position avec 326 recrutements (311 pour l'entreprise O-N et 15 pour l'entreprise MAPA). En dernier on trouve la catégorie des cadres avec un total de 62 (62 pour O-N et 0 pour MAPA).

Il ressort clairement que les entreprises étrangères tablent davantage sur la main d'œuvre locale pour les tâches d'exécution et de maitrise ; quant aux tâches de conception ou des tâches nécessitant une main d'œuvre qualifiée, elles font appel davantage à la main d'œuvre du pays d'origine. De ce constat, la question de transfert de savoir-faire se pose. Notre enquête montre que toutes les tâches qui nécessitent un savoir-faire particulier sont confiées aux étrangers. Même les cadres algériens recrutés, qui ne sont pas nombreux, ils interviennent davantage dans l'administration et la comptabilité.

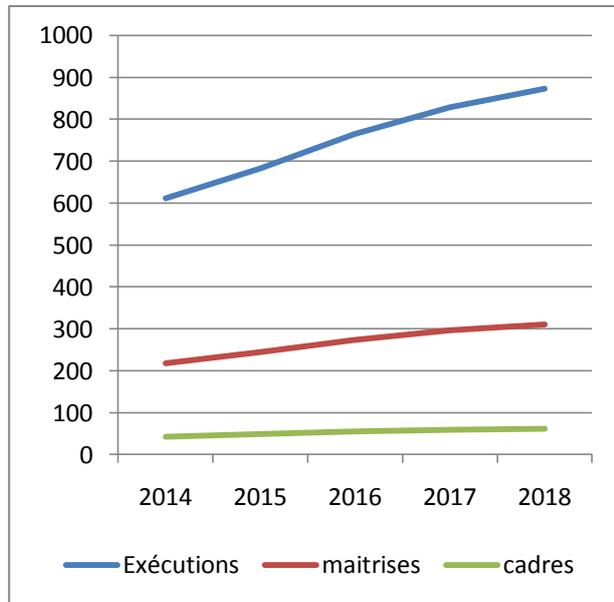
Chapitre III : Analyse de l'apport des entreprises étrangères à l'emploi dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Figure n° 28: Evolution de l'emploi dans l'entreprise MAPA selon le niveau de qualification.



Source : Réaliser par nous même à l'aide des données de notre enquête

Figure n° 29: Evolution de l'emploi dans l'entreprise O-N selon le niveau de qualification.



Source : Réaliser par nous même à l'aide des données de notre enquête

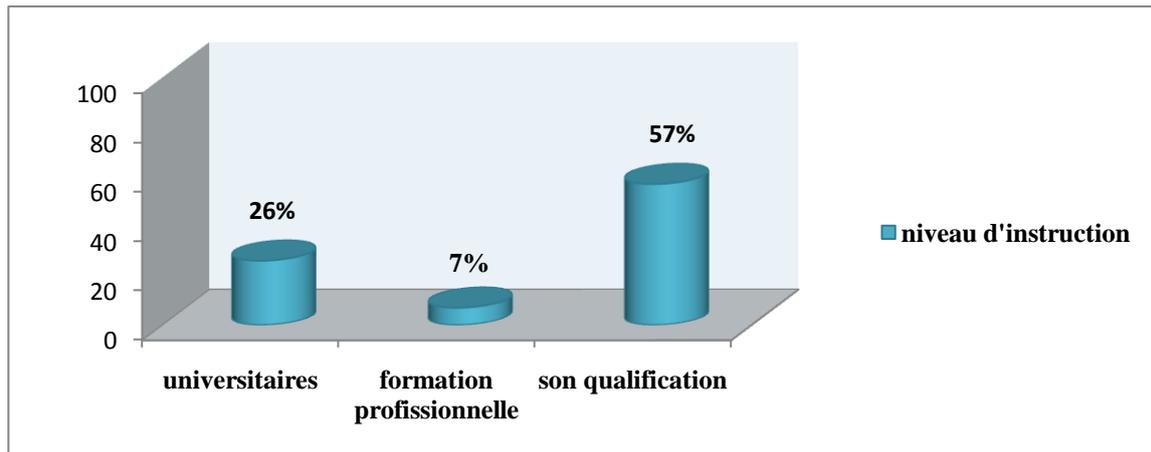
Nous allons constater que l'essentielle des recrues appartiens à l'entreprises O-N avec un total de 1246, qui s'évolué d'une année à une autres, cela s'explique par l'avancement de projet, qui nécessite un nombre important des recrues surtout la main d'œuvre non qualifiée, par contre l'entreprise MAPA ses recrutements sont en diminution d'une année à une autre, montrant que cette entreprise est en phase de finition et n'oblige pas des recrutements.

III.3.3.2. Le niveau d'instruction des recrues dans les deux entreprises enquêtées

Selon notre enquête, les deux entreprises recrutent les trois niveaux : soit 57% sont des employés qui n'ont pas un niveau d'étude qui s'explique par la nature des besoins de l'entreprise qui n'oblige pas la main d'œuvre qualifier (maçons ,coffreurs, ferrailleurs....etc.), 26% ont un niveau universitaire, et 7% ont une formation professionnelle.

Chapitre III : Analyse de l'apport des entreprises étrangères à l'emploi dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Figure n°30 : Niveau d'instruction des recrues au sein des deux entreprises



Source : Réaliser par nous même à partir des données de notre enquête

III.3.3.3.La répartition des effectifs selon le sexe

Le tableau suivant représente la répartition des effectifs selon le sexe dans les deux entreprises durant la période 2014-2018.

Tableau n °14: Evolution des recrutements nationaux (2014-2018) selon le sexe

année	MAPA		OZGUN-NUROL	
	Homme	Femme	Homme	Femme
2014	-	-	698	174
2015	664	74	781	195
2016	342	40	874	219
2017	269	28	947	237
2018	212	27	997	249

Source : Réaliser par nous même à partir des données de notre enquête

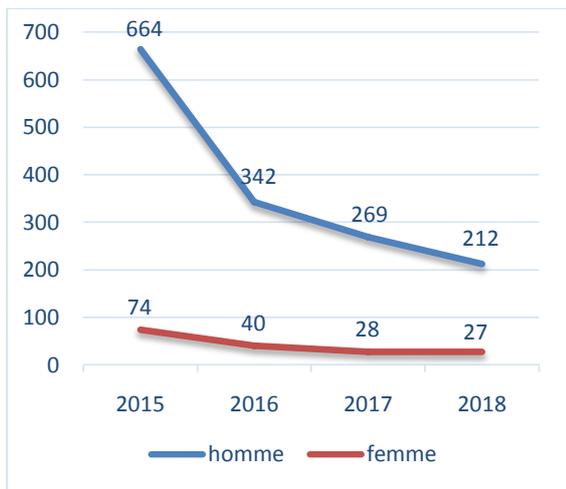
Pour l'entreprise MAPA : une évolution décroissante des recrutements des hommes qui était élevée pendant la phase de démarrage en 2015 et qui a chuté de façon importante au cours des années jusqu'en 2018, cela s'explique par l'avancement du projet qui est en phase de finitions et qui demande moins de recrues dans la catégorie d'exécution qui est constitué exclusivement d'une main d'œuvre masculine.

Chapitre III : Analyse de l'apport des entreprises étrangères à l'emploi dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Les recrues de sexe féminin ont aussi diminué de 2015 jusqu'en 2018 mais de façon moins significative que celle des hommes et cela à cause de la nature du travail (cadre, administration...) qui est continuel tout au long du projet.

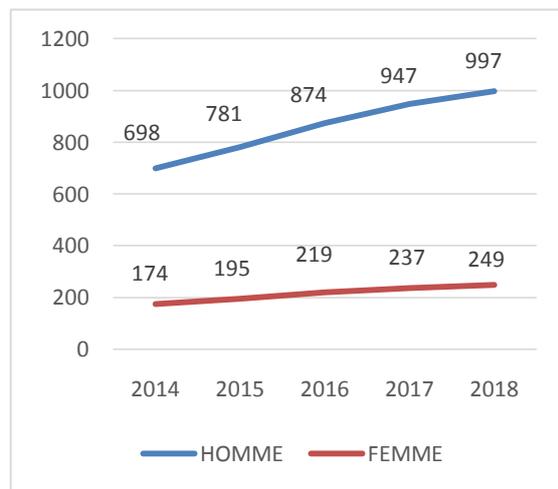
Pour l'entreprise O-N : on remarque une évolution croissante dans les recrutements pour les deux sexes, plus importante pour les hommes, cela s'explique par le degré d'avancement des travaux qui sont à environ 50%, l'entreprise manifeste encore un besoin de main d'œuvre dans ses différents départements.

Figure n°31 : Répartition des recrutements nationaux (2014-2018) selon le sexe (MAPA)



Source : Réaliser par nous même à partir des données de notre enquête

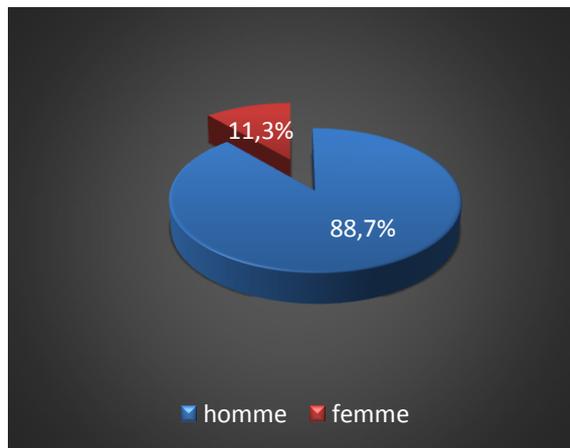
Figure n °32: Répartition des recrutements nationaux (2014-2018) selon le sexe (O-N)



Source : Réaliser par nous même à partir des données de notre enquête

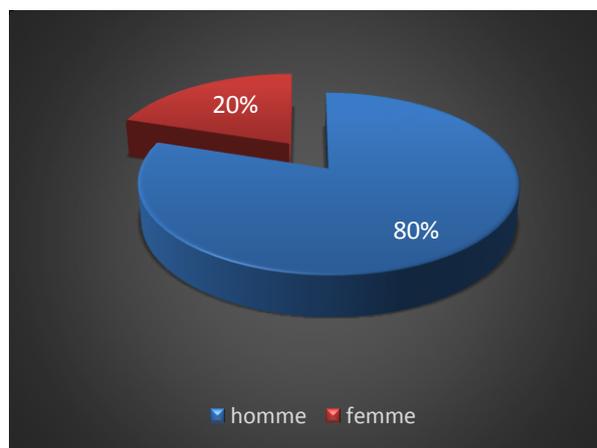
La majorité des employés recrutés travaillent dans le chantier, c'est pour cela 80%des employés sont des hommes et le reste (soit 20%) sont des femmes qui s'explique par la nature de travail qui nécessite une main d'œuvre masculine.

Figure n°33 : Evolution des effectifs nationaux selon le sexe dans l'entreprise MAPA



Source : Réaliser par nous même à partir des données de notre enquête

Figure n°34: Evolution des effectifs nationaux selon le sexe dans l'entreprise O-N



Source : Réaliser par nous même à partir des données de notre enquête

Les figures démontrent les différentes parts qu'occupe chaque sexe dans l'ensemble de la main d'œuvre des deux entreprises, largement dominé par le sexe masculin (88% pour MAPA, 80% pour O-N).

III.3.3.4. La répartition des effectifs selon les tranches d'âge

Le tableau ci-dessus représente l'évolution des effectifs dans les deux entreprises selon les tranches d'âge.

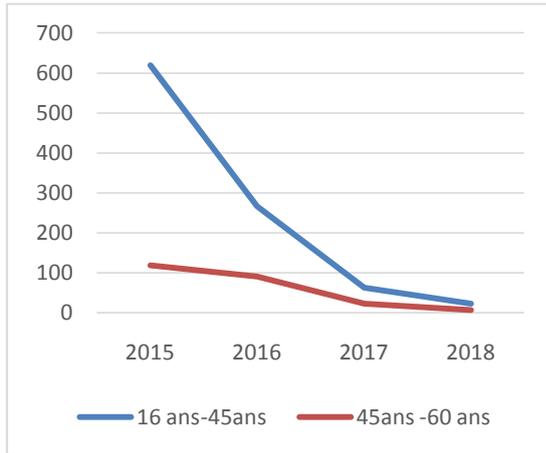
Tableau n° 15: Evolution des effectifs selon la tranche d'âge

Année	MAPA		OZGUN-NUROL	
	De 16 à 45 ans	De 45 à 60 ans	De 16 à 45 ans	De 45 à 60 ans
2014	-	-	785	87
2015	620	119	878	98
2016	267	90	984	109
2017	62	23	1066	118
2018	22	07	1121	125

Source : Réaliser par nous même à partir des données de notre enquête

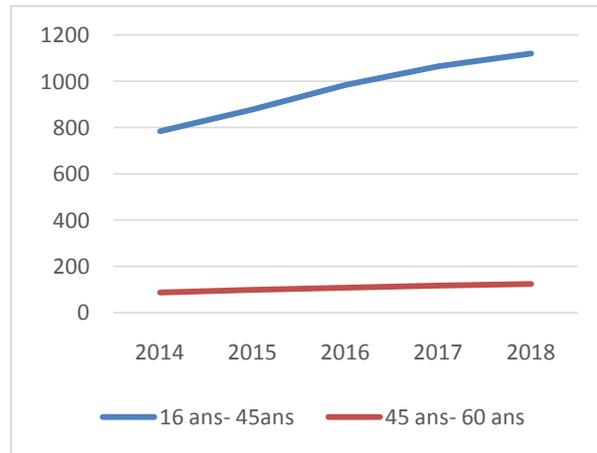
Chapitre III : Analyse de l'apport des entreprises étrangères à l'emploi dans la wilaya de Tizi-Ouzou

**Figure n°35 : Répartition des effectifs
Selon leur tranche d'âge à MAPA**



Source : Réaliser par nous même à partir des données de notre enquête

**Figure n°36 : Répartition des effectifs selon leur
tranche d'âge à OZGUN-NOROL**



Source : Réaliser par nous même à partir des données de notre enquête

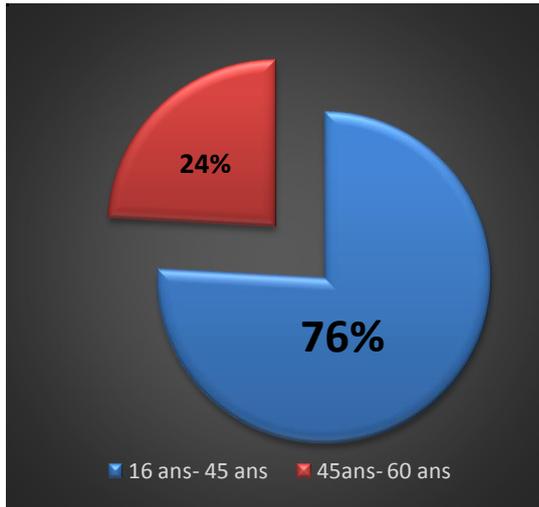
Pour l'entreprise MAPA : on remarque un recrutement très important dans la tranche d'âge de 16-45 ans pendant l'année 2015, cela s'explique par la phase de démarrage du projet qui demande une main d'œuvre jeune et dynamique capable d'effectuer le travail physique, qui a déprécié de façon continue à partir de 2016 en fonction de l'avancement des travaux réalisés.

La tranche des plus de 45 ans a aussi diminué mais de façon moins significative vu qu'elle regroupe l'ensemble des cadres et des administrateurs et des responsables en majeure partie.

Pour l'entreprise O-N : les travaux sont encore en cours , l'entreprise n'a pas encore atteint le pic de son activité et a toujours besoin de recrutement qui sont nécessaire pour l'avancement de son projet, la tranche d'âge des 16-45 ans est favorisée donc en constante croissance, contrairement à celle des plus de 45 ans qui est restée stable.

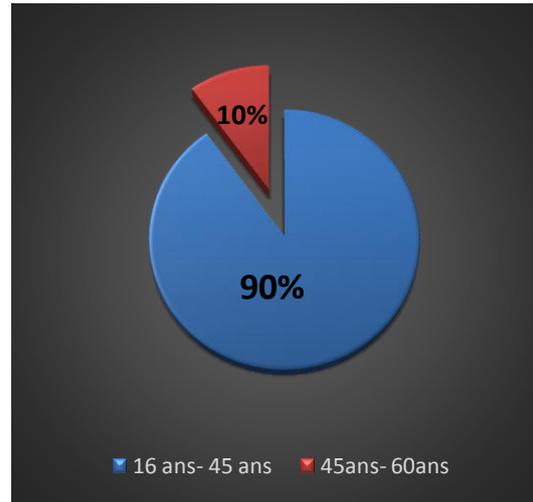
Chapitre III : Analyse de l'apport des entreprises étrangères à l'emploi dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Figure n°37 : Répartition des effectifs nationaux selon la tranche d'âge dans l'entreprise MAPA



Source : Réaliser par nous même à partir des données de notre enquête

Figure n°38: Répartition des effectifs nationaux selon la tranche d'âge dans l'entreprise O-N



Source : Réaliser par nous même à partir des données de notre enquête

On remarque une domination flagrante de la tranche d'âge des 16-45 ans chez les deux entreprises, cela à cause de la nature des activités effectuées.

III.3.4. Les contrats d'embauche

Tous recrutement effectué par les deux entreprises doit passer par l'ANEM, les contrats appliqués sont des contrats à durée déterminée (CDD), renouvelable chaque six mois à une année pour les locaux et chaque trois mois pour les expatriés, car ces projets sont limités par le temps (à court terme).

III.3.5. Les salaires

Durant notre enquête les responsables des deux entreprises ne voulaient pas nous communiquer des informations sur les salaires. Toutefois, l'entreprise O-N affirme que la masse salariale totale des employés est de 41 764 258 DA dont 70% pour les employés locaux (29.234.981 DA) et 30% pour les employés étrangers (12.529.277 DA), par contre l'entreprise MAPA affirme que la masse salariale totale des employés est de 38.276.956 DA dont 75% pour les employés locaux (51.035.641 DA) et 25% pour les employés étrangers (12.758.985 DA).

Malgré que la masse salariale des employés locaux est plus importante à celle des étrangers, mais le salaire moyen d'un employé étranger est avantageux par rapport au salaire moyen d'un employé local. Selon les responsables de ces deux entreprises, cette situation

Chapitre III : Analyse de l'apport des entreprises étrangères à l'emploi dans la wilaya de Tizi-Ouzou

s'explique par le fait que, les étrangers ont une partie de leurs salaires transférée à leurs pays d'origine qui doit être payée en devise, selon eux, avec le taux de change leur paie est trois fois plus à celle des algériens.

III.3.6. La formation et le savoir faire

Nous avons constaté sur le terrain que la qualification des ouvriers algériens, n'as pas atteint le niveau attendu, cela est dû au manque de formation de la part des entreprises étrangères, malgré que dans le règlement intérieur et leurs contrats (accord de principe), on y trouve des articles qui stipulent une consécration d'une somme importante représentant 2% de leur chiffre d'affaire dédié à la formation des ouvriers.

Malgré cela les employés locaux apprennent des métiers et des nouvelles techniques sur le terrain, ce qu'ils appellent les formations sur le tas, mais d'une manière indirecte à travers des remarques visuelles et des comportements professionnels des expatriés lorsqu'ils exercent leurs métiers.

D'une façon générale, nous pouvons dire que les entreprises étrangères installées sur le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou sont de taille importante comparativement aux entreprises privées nationales. Cependant, étant donné le caractère temporaire de leur installation sur le territoire national, les emplois créés ne sont pas garantis dans l'avenir.

Chapitre III : Analyse de l'apport des entreprises étrangères à l'emploi dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Conclusion

A la lumière de ce qui a été présenté dans ce dernier chapitre et à travers les résultats de l'enquête, nous avons constaté que le nombre d'entreprises étrangères activant sur le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou en 2017 est de 23 entreprises qui emploient un effectif global de 5.565 dont 4.723 sont des algériens (soit 85%).

D'après notre étude qui s'est basé sur les deux entreprises étrangères OZGUN-NUROL et MAPA, nous synthétisons que ces deux dernières recrutent un nombre important de la main d'œuvre locale (1275 personnes en 2018) par rapport à la main d'œuvre étrangère.

En ce qui concerne les salaires, nous avons remarqué aussi que le salaire moyen de la main d'œuvre étrangères est plus importante à celle des employés locaux.

Les contrats de travail effectués par les deux entreprises sont des contrats à durée déterminée qui varient entre six mois à une année. Les entreprises doivent passer obligatoirement par l'ANEM pour enregistrer tous ses contrats.

A travers notre analyse, nous avons constaté que le transfert de savoir faire pour les employés nationaux s'effectuent timidement. Les entreprises enquêtées n'assurent pas de formations pour leurs employés. Les recrutés locaux bénéficient uniquement de l'apprentissage directement sur le terrain.

Conclusion générale

Conclusion générale

L'économie mondiale est de plus en plus tournée vers une ouverture inconditionnelle, elle se voit débarrassée des différentes barrières contraignantes au mouvement des capitaux. Dans ce contexte, la capacité d'un pays à tirer profit de ce système renseigne sur sa performance et sa compétitivité. Les IDE exercent un pouvoir économique et politique sur beaucoup de pays récepteurs, surtout les pays en en développement.

Les pays qui accueillent ce type d'investissements se voient acquérir un certain nombre d'avantages, dont le plus important serait la création d'emplois et l'acquisition de savoir faire qui pourrait être à l'avenir déclencheurs de développement.

L'Algérie est considérée comme étant un terrain adéquat pour le développement de multiples d'activités économiques et les raisons sont variées : la disponibilité d'une main d'œuvre jeune et dynamique ; l'abondance de la matière première ; l'Algérie est un énorme chantier suite aux nombreux projets lancés, ce qui offre plain d'opportunités d'investissement pour les étrangers notamment, vu le manque d'expérience et la non maîtrise des technologies par les entrepreneurs Algériens.

C'est dans ce contexte que les IDE en Algérie, après une longue période de méfiance, depuis le début des années 1990, aussi bien d'un point de vue juridique que d'un point de vue des faits, ont connus une évolution favorable.

Le même constat peut être établi au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, l'IDE a connu une évolution croissante durant la période allant de 2009 à 2016.

Les entreprises originaires de la Turquie occupent la première position avec un nombre de 11 entreprises, suivies des entreprises chinoises avec 6 unités.

D'une manière globale, l'emploi dans les entreprises étrangères dans la WTO a évolué positivement.

Toutefois, la contribution des entreprises étrangères à l'offre d'emploi total dans la wilaya de Tizi-Ouzou est insuffisante, elle est d'ordre de 3%. En 2017, seulement 5,3% du total des placements réalisés par l'ANEM sont effectués dans les entreprises étrangères, contre 85,62% dans le secteur privé national. Par contre, sa contribution à l'offre d'emploi dans le secteur du BTPH dépasse 30%. Nous pensons, que le développement de l'attractivité des IDE dans les autres secteurs pourrait constituer dans l'avenir une source considérable de création de nouveaux emplois, d'autant plus que la wilaya recèle des potentialités non négligeables dans le tourisme, l'industrie, la pêche et l'agro-alimentaire.

Conclusion générale

84,87% des emplois directs générés par les entreprises étrangères dans la wilaya sont occupés par les nationaux, ce qui confirme notre hypothèse de départ, à savoir : les entreprises étrangères s'appuient davantage sur la main d'œuvre locale que sur la main d'œuvre étrangère.

Les entreprises étrangères sont en moyenne d'une taille importante comparativement à la taille moyenne des entreprises privées nationales (241 emplois par unités). De ce fait, elles participent au développement des activités de la sous-traitance, comme la restauration, le transport, la location d'engins..., ce qui permet la création d'emplois indirects. Elles recrutent via le canal de l'ANEM, avec des exigences pour chaque poste du travail et les agents d'exécution sont les plus demandés, comparativement aux agents de maîtrise et cadres. La durée des contrats de travail utilisés ne dépasse pas une année, souvent renouvelable, mais comme c'est des entreprises structurées, l'ensemble des employés sont déclarés à la sécurité sociale.

En termes de rémunération, le salaire moyen d'un employé étranger est avantageux par rapport au salaire moyen d'un employé local.

Les entreprises étrangères assurent rarement la formation pour les employés nationaux ; l'apprentissage sur le terrain est le procédé le plus utilisé pour le transfert de savoir-faire.

De ce qui précède, nous infirmons notre deuxième hypothèse, à savoir que les IDE contribuent marginalement à l'amélioration d'autres aspects qualitatifs du marché du travail local (l'apprentissage, le transfert de savoir-faire et les rémunérations qui sont motivantes).

Bibliographie

Bibliographie

Ouvrages

AMELON J L & CARDEBAT J M ; «Les nouveaux défis d'internationalisation: quel développement international après la crise», Ed De Boeck, 2010.

BELLON B & GOULA R ; « Investissements directs étrangers et développement industriel méditerranéen » Ed Economica, Paris, 1998.

BERTIN G Y, « L'investissement international », Ed PUF ,3^{ème} édition, Paris, 1983.

BOURGUINAT H ; « Théorie de l'investissement directs étranger », Ed Economica.

CUMENGE G ; « Les investissements industriels français au Maroc, une étude empirique sur la décennie quatre-vingt-dix », Paris.

DUNNING J H; « Toward an electric theory of international production; some empirical tests », journal of international business studies, vol. 11, n° 1, 1980.

GUILLAUME S et MEIR O, «Les entreprises multinationales », Ed Dunod, Paris, 2005.

HARRISON A, DALKIRAN E & ELSEY E, «Business international et mondialisation », Ed De Boeck, Bruxelles, 2004.

JACQUEMOT P ; « Firme multinationale: une introduction économique », Ed Dunod, Paris, 1998.

LACOSTE D & BIGUES P A ; « Stratégie d'internationalisation des entreprises : menaces et opportunités », De Boeck.

MAYER T ; « Les frontières nationales comptent, mais de moins en moins » problème économique, Paris.

MEIER O et CHIER G; «Entreprises multinationales », Ed DUNOD, Paris.....ANNEE

MICHALET C A ; « La séduction des nations ou comment attirer les investissements ».

MILELLI C & DELAPIERRE M ; « *Les firmes multinationales* », Librairie Vuibert, 1995.

OUGUENOUNE H ; « La politique de promotion et d'attraction de l'investissement en Algérie » Université Paris 3 – Sorbonne Nouvelle, 2015.

SALVATORE D ; « Economie internationale », Ed De Boeck, Paris, 2008.

SAMUELSON A ; «Economie internationale contemporaine », OPU, 1993.

TERSEN D, « L'investissement international », Ed Armand collin, Paris, 1996.

VERNON. R « international investment and international trade in the product life cycle », quarterly journal of economics, 1966.

ARTICLES ET REVUES

Boillon Anne S'implante en Algérie, Mission économique d'Algérie, 2003.

CNUCED (Rapport sur l'investissement dans le monde 2011).

CNUCED (Rapport sur l'investissement dans le monde 2016), Nationalité des investisseurs : enjeux et politiques.

CNUCED (rapport sur l'investissement dans le monde), l'investissement et l'économie numérique 2017.

CNUCED (rapport sur l'investissement dans le monde), réformer la gouvernance de l'investissement international, 2015.

CNUCED, « Evaluation des capacités de promotion des investissements de l'agence nationale de développement de l'investissement », CNUCED.NATIONS UNIES Genève, 2001.

CNUCED, « Examen De La Politique De L'investissement-Algérie », Conférence Des Nations Unies, 2004. Sur Le Commerce Et Le Développement. New York Et Genève, 2004

CNUCED, « Rapport sur les investissements dans le monde : les sociétés transnationales et leurs rôles dans les infrastructures » ,2009.

CNUCED: Rapport sur l'investissement dans le monde : les sociétés transnationales et la compétitivité, 1995.

FERRERA L & HENRIOT A ; « La localisation des entreprises industrielles, comment apprécier l'attractivité des territoires ? », InRevue économie internationale N° 99.

GUERID O, L'investissement direct étranger en Algérie. Impacts, opportunités et entraves, Revue Recherches économiques et managériales, N° 3, juin 2008.

HECKESCHER E « The effect of foreing trade on the distribution of in com », ekonomik tidskrift.

HYMER S; « A Comparison Of Direct And Portfolio Investestment » And « The Theory Of International Operations », The International Opérations Of National Firms ,Cambridge, MA.MIT Press.

KMPG Algérie, « Guide d'investissement en Algérie », édition 2011.

KPMG, Guide investir en Algérie, 2013.

KRUGMAN.P, ET OBSTFFELD.M « économie internationale », 4^{eme}éd, ouvertures économiques, Debock.

MUNDELL A R; «Intenational Trade And Factor Mobility » American Economic Review

OCDE, « Définition de référence des investissements directs internationaux », 4ème édition. Version Finale, Paris.

Thèses et Mémoires

BOALAM .F, « l'investissement direct A l'étranger, le cas de l'Algérie », université Montpellier, juillet 2010.

KHALFALLAH S ; « *L'impact des IDE sur la croissance économique dans les pays Maroc, Algérie, Tunisie entre la période 1990-2009* », mémoire de Magister, Université Abou BekerBelkaid de Tlemcen, 2010.

KACI.C « *Les facteurs d'attractivité des IDE en Algérie : Aperçu comparatif aux autres pays du Maghreb* », mémoire de magistère, université de Tizi Ouzou, 2012.

MLAYAH.M : « *Relation entre IDE et la croissance économique en Tunisie : étude empirique* », thèse de la maîtrise des sciences économiques, université Laval, Québec, 2012.

Dictionnaire et Encyclopédie

Dictionnaire d'économie et de sciences sociales, Editions Nathan, 4 ème édition.

Décrets, lois et Ordonnances

Article 23, loi n°63-277, du 26/07/1963 portant code d'investissement, Journal officiel n°53

Article 3, Ordonnance n°66-284, du 15/09/1966 portant code d'investissement, Journal officiel n°80.

Article 2, titre I, lois N° 66-284, du 15/09/1966, portant code des investissant, journal officiel N° 80.

Décret législatif n°93-12 du 10 octobre 1993, relative à la promotion de l'investissement, JORA n°93 du 10 octobre 1993.

Décret exécutif n° 01-282 du 24 septembre 2001 portant attribution, organisation et fonctionnement de l'agence nationale du développement des investissements, journal officiel n° 55 du 26 septembre 2001.

Loi 82-11 du 21/08/1982 portant code des investissements, JORA n°34 DU 24/08/1982.

Loi n°86-13 du 19/08/1982. JORA n°35 du 27/08/1986, modifiant et complétant la loi n°82-13 du 28/08/1982 relative à la constitution et au fonctionnement des sociétés d'économie mixte.

Ordonnance 01-03 du 20 août 2001, complétée et modifiée par l'ordonnance n°06-08 DU 15 JUILLET 2006.

Sites

CNUCED : Definition of FDI : www.unctad.org,

www.world Bank .org

<https://www.algerie-eco.com/2016/07/17/supression-de-regle-5149-nouveau-code-de-investissement/>.

<http://www.mdipi.gov.dz/Principe-regissant-il>.

<Http://www.aniref.dz/index.php/fr/aniref/missions-statuts-et-organisation>.

www.unctad.org/fdstatics

Liste des tableaux

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°01 : Répartition du stock d'IDE par pays d'origines (en pourcentage)	21
Tableau n°02: Répartition des projets d'investissement étrangers déclarés par secteur d'activité durant l'année 2017	45
Tableau n°03: Répartition des projets d'IDE en Algérie selon les régions (en 2017)	47
Tableau n°04 : Répartition de la population en chômage selon la qualification (U=1000)	48
Tableau n°05: Evolution de la demande et l'offre d'emploi dans la WTO (2011-2017).....	58
Tableau n°06 : Répartition des placements selon le niveau d'instruction (année 2017)	60
Tableau n°07: Les placements effectués à travers les dispositifs ANSEJ et CNAC	61
Tableau n°08: Evolution de nombre de commerçants étrangers inscrits au CNRC (2007-2016).....	63
Tableau n°09: Le nombre d'entreprise selon la nationalité	64
Tableau n°10: répartition des entreprises étrangères selon le secteur d'activité	65
Tableau n°11: Emploi généré par les entreprises étrangères dans la wilaya de Tizi-Ouzou	66
Tableau n°12: L'évolution de l'emploi dans les entreprises étrangères dans la wilaya de Tizi-Ouzou	67
Tableau n°13: Evolution de l'emploi dans les deux entreprises selon le niveau de qualification	74
Tableau n°14: Evolution des recrutements nationaux (2014-2018) selon le sexe	76
Tableau n° 15: Evolution des effectifs selon la tranche d'âge.....	78

Liste des figures

LISTE DES FIGURES

Figure n° 01: Evolution des flux mondiaux d'IDE pour la période 1980-2005	18
Figure n° 02 : flux mondiaux d'IDE moyenne 2005-2007 et 2007-2010 (en MD).....	19
Figure n° 03: flux mondiaux d'IDE (en milliards de dollars).....	20
Figure n° 04 : Evolution comparée des IDE mondiaux, des pays développés, des PED et de l'Afrique	24
Figure n° 05 : Evolution flux entrant des IDE en Algérie durant la période 1980-2017. (En million de dollars)	41
Figure n° 06 : Evolution de stocks des IDE entrant en Algérie durant la période 1970-1994. (En million de dollars)	42
Figure n° 07 : Evolution de stocks des IDE sortants en Algérie durant la période 1970-1994. (En million de dollars)	43
Figure n° 08 : Evolution de stocks des IDE sortants en Algérie durant la période 1970-1994. (En million de dollars)	43
Figure n° 09: Evolution de solde des IDE entrant en Algérie durant la période 1970-1994. (En million de dollars)	44
Figure n° 10: Répartition des par nombre des projets selon les secteurs d'activité (en2017).....	45
Figure n° 11: Répartition des projets d'investissement étrangers déclarés par secteur d'activité selon le nombre d'emplois	46
Figure n°12: Répartition de la population occupée en Algérie (Avril 2018).....	48
Figure n°13: Répartition de la population active en Algérie (Avril 2018)	49
Figure n°14: Evolution de taux de chômage en Algérie (1991-2017)	49
Figure n°15: Répartition de la population en chômage selon le sexe	50
Figure n°16: Répartition de la population en chômage selon la tranche d'âge	50
Figure n°17: Répartition de la population en chômage selon la qualification	51
Figure n°18: Répartition de la population en chômage selon les branches d'activité dans la WTO	58
Figure n°19: Evolution de nombre de placement, offre et demande d'emploi dans la WTO.....	59
Figure n° 20: Evolution de la demande non satisfaite dans la WTO	62
Figure n° 21 : Evolution de nombre de commerçants étrangers inscrits au CNRC (2007-2016)	63
Figure n° 22: répartition des entreprises par nationalité	64
Figure n° 23 : répartition des entreprises étrangères selon le secteur d'activité	65
Figure n° 24: Evolution des entreprises étrangères de 2015 à 2017	67
Figure n°25: Evolution des recrues local et étrangers	67

Figure n° 26 : Comparaison entre les données de la direction de l'emploi et l'ANEM de la WTO	68
Figure n° 27 : Recrutement selon les catégories socioprofessionnelles dans les deux entreprises enquêtées	73
Figure n° 28 :Evolution de l'emploi dans l'entrepriseMAPA selon le niveau de qualification ..	75
Figure n° 29 : Evolution de l'emploi dans l'entreprise O-N selon le niveau de qualification.....	75
Figure n° 30 : Niveau d'instruction des recrues au sein des deux entreprise	76
Figure n° 31 : Répartition des recrutements nationaux (2014-2015) selon le sexe(MAPA).....	77
Figure n° 32 : Répartition des recrutements nationaux (2014-2015) selon le sexe(O-N).....	77
Figure n° 33 : Evolution des effectifs nationaux selon le sexe dans l'entreprise MAPA	78
Figure n° 34 : Evolution des effectifs nationaux selon le sexe dans l'entreprise O-N	78
Figure n° 35 : Evolution des effectifs locaux selon leur tranche d'âge dans l'entreprise MAPA	79
Figure n° 36 : Evolution des effectifs locaux selon leur tranche d'âge a O-N.....	79
Figure n° 37 : Répartition des effectifs nationaux selon la tranche d'âge dans l'entreprise MAPA	80
Figure n° 38 : répartition des effectifs nationaux selon la tranche d'âge dans l'entreprise O-N.....	80

Annexes

Annexe n° 01 : l'évolution des flux entrants et sortants et le solde en Algérie durant la période 1980-2017

Unité : (million USD)

Année	1981	1983	1985	1987	1989	1991	1993	1995	1997	1999
Flux entrants	13,21	0,42	0,4	3,71	12,09	80	0,001	0,001	260	291,6
Stock FE	1538,38	1485,23	1486,43	1495,46	1520,57	1640,57	1670,571	1670,573	2200,573	3098,773
Flux Sortants	14,6	14,62	2,39	15,05	8,15	0,001	0,001	0,001	0,001	7,6
Stock FS	112,59	138,53	155,57	165,3	178,35	183,04	183,042	183,044	183,046	191,646
SLODE	1425,79	1346,7	1330,86	1330,16	1342,22	1457,53	1487,529	1487,529	2017,527	2907,127
Année	2001	2003	2005	2007	2009	2011	2013	2015	2017	
Flux entrants	1113,1055	637,88124	1145,3387	1743,3308	2753,7551	2580,354	1684	-584	1203	
Stock F E	4491,9785	6194,8243	8222,0144	11853,511	17238,977	22120,557	25312,87	26232,289	29053	
Flux sortant	9,3	28,320633	-20,193425	150,62711	214,81377	533,51048	-268,29445	103,2184	-4	
Stock F S	214,646	341,57521	574,84244	759,44269	1292,2392	2046,2436	1736,6478	1821,569	1893	
Solde	4277,3325	5853,2491	7647,1719	11094,068	15946,738	20074,313	23576,222	24410,72	27160	

Annexe n° 02 : Evolution du taux de chômage en Algérie

Année	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Taux de chômage	22,5	24,38	26,23	27,74	31,84	28,61	25,43	26,7	28,31	29,77	27,3	25,9	23,72	17,65
Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	
Taux de chômage	15,27	13,27	13,79	11,33	10,16	9,96	9,96	10,97	9,82	10,6	11,2	10,2	10,12	

Annexe03 : Répartition de la population en chômage par groupe d'âge et sexe

Tranche d'âge	Masculin	Féminin	Total
- de 20	103	17	120
20-24	224	115	339
25-29	234	190	424
30-34	119	70	189
35-39	76	40	116
40-44	50	21	71
45-49	40	16	56
50-54	27	6	33
55-59	26	2	28
Total	900	478	1 378

Tableau n°04 : l'évolution des demandes non satisfaites dans la wilaya de Tizi-Ouzou (2011-2017)

Année/variable	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Demande non satisfaite	36474	47558	50396	55304	49094	46008	39203

Source : données ANEM

Annexe n°05 : Répartition de la population occupée selon les branches d'activités dans la wilaya de Tizi-Ouzou (2016)

Le secteur d'activité	Le nombre de la population occupée
Agriculteur	11 398
BTPH	15 352
Industrie	15 877
Commerce et services	213 175
Administration	81 403
Total	337 205

annexe n°06 : Répartition de la population en chômage selon la qualification (U=1000)

	Masculin		Féminin	
	Effectif	%	Effectif	%
Niveau d'instruction				
Sans instruction	22	2,4	6	1,3
Primaire	121	13,5	18	3,7
Moyen	450	50	77	16,1
Secondaire	187	20,8	118	24,7
Supérieur	119	13,3	259	54,2
Diplôme obtenu				
Aucun diplôme	561	62,3	119	25
Diplômé de la formation professionnelle	240	26,7	114	23,9
Diplômé de l'enseignement supérieur	99	11	244	51,1
Total	900	100	478	100

Annexe n° 07 : Evolution de taux de chômage en Algérie (1991-2017)

Année	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Taux de chômage	22,5	24,4	26,2	27,7	31,8	28,6	25,4	26,7	28,3	29,8	27,3	25,9	23,7	17,7	15,3
Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017			
Taux de chômage	13,3	13,8	11,3	10,2	9,96	9,96	11	9,82	10,6	11,2	10,2	10,1			

Table des matières

Table des matières

Remerciements

Dédicaces

Sommaire

Liste des abréviations

Introduction général

Chapitre I : fondement théorique sur les IDE5

Introduction5

Section 1: Définitions, caractéristiques et formes d'IDE6

I.1.1. Définitions des IDE6

I.1.1.1.définitions selon les organismes.....6

a- Définition du FMI.....6

b-Définition de la CNUCED6

c-Définition de l'OCDE.....7

d-Définition de la banque mondiale7

I.1.1.2.Définitions selon certains auteurs8

a-Définition de Krugman8

b-Définition de Solvatore8

I.1.1.3. La définition de l'IDE en Algérie8

I.1.1.4. La définition retenue dans notre étude9

I.1.2. Les structure des IDE.....9

I.1.2.1. Les investissements directs étrangers horizontaux9

I.1.2.2. Les investissements directs étrangers verticaux.....9

I.1.3. Les facteurs déterminants des IDE10

I.1.3.1. Les déterminants d'ordre économique10

a- Le taux de chômage10

b- La croissance10

c- Investissement national.....10

d- Le taux d'inflation11

e- La qualité de la main-d'œuvre11

f- Les ressources naturelles.....11

I.1.3.2- Les déterminants d'ordre institutionnel11

a- La stabilité politique et sociale11

b- L'incitation fiscale.....	11
c- L'environnement juridique	12
d- Le climat des affaires	12
I.1.4. Formes des investissements directs étrangers.....	12
I.1.4.1. La création d'une filiale (<i>green field investment</i>)	12
I.1.4.2. Les fusions-acquisitions	13
I.1.4.3. La joint-venture	13
I.1.4.4. Les nouvelles formes d'investissement (NFI).....	13
a- La cession de licence	13
b- La franchise	14
c- La sous-traitance.....	14
d- La succursale	14
Section 2: Les théories explicatives des IDE.....	14
I.2.1.La théorie néo-classique de commerce international	14
I.2.2.La théorie néo-technologique de cycle de vie (Vernon 1966).....	15
I.2.2.1. L'émergence	15
I.2.2.2. La croissance.....	15
I.2.2.3.La maturité	15
I.2.2.4.Le déclin	16
I.2.3.La théorie de l'internalisation « la concurrence Monopoliste » (HYMER 1960).....	16
I.2.4.Théorie de l'internalisation et des coûts de transaction (WILLIAMSON 1975).....	17
I.2.5.La théorie éclectique ou paradigme OLI (J.DUNNING).....	18
I.2.6.La théorie de la réaction oligopolistique.....	20
Section 03 : Evolution et répartition géographique des IDE dans le monde.....	20
I.3.1.L'évolution des IDE dans le monde	20
I.3.1.1.Aperçu historique	20
a- L'IDE : un phénomène ancien	20
b- Evolution récente de l'IDE	22
I.3.2. La répartition géographique des IDE dans le monde.....	24
I.3.2.1.L'Europe	24
I.3.2.2. L'Afrique.....	25
I.3.2.3. L'Asie.....	26
I.3.2.4. L'Amérique latine et Caraïbes	27
Conclusion.....	30

Chapitre II : Les entreprises étrangères en Algérie

Introduction	31
Section 01 : La réglementation des IDE en Algérie	32
II.1.1. L'évolution de la réglementation des IDE en Algérie	32
II.1.1.1.Le code de 1963 (loi n°63-277 du 26/07/1963)	32
II.1.1.2.Le code de 1966 (l'ordonnance n°66-284 du 15/09/1966)	33
II.1.1.3.La loi n°82-11 du 21/08/1982 modifiée et complétée par la loi n°86-13 du 19/08/1986	33
II.1.1.4.Le code de 1993(décret législatif n°93-12 du 5/10/93).....	34
II.1.1.5.L'ordonnance 01/03 du 20 Août 2001 modifié en 2006	34
II.1.1.6.Le nouveau code de l'investissement en 2016	35
Section 02 : Les institutions chargées de l'investissement	36
II.2.1. Le Ministère de l'Industrie et de la Promotion des Investissements (MIPI)	36
II.2.2.Le Conseil National de l'Investissement (CNI).....	37
II.2.3. L'Agence National de Développement de l'Investissement (ANDI)	37
II.2.4. Guichet Unique Décentralisé (GUD).....	38
II.2.5. Agence Nationale d'Intermédiation et de Régulation Foncière (ANIREF)	39
Section 03 : L'évolution des flux d'IDE en Algérie	40
II.3.1. L'évolution des flux d'IDE en Algérie	40
II.3.1.1. La première période (1970-1994)	40
II.3.1.2. La deuxième période (à partir de 1995 jusqu'à 2017)	41
II.3.2. Répartition sectorielle des IDE en Algérie	45
II.3.3.Répartition des IDE par pays d'origine	47
II.3.4. La place des IDE dans le marché de l'emploi en Algérie.....	48
II.3.4.1.Population occupée en Algérie.....	48
II.3.4.2.Répartition de la population active par groupe d'âge et sexe	49
II.3.4.3.Le chômage en Algérie	50
a-Répartition de la population en chômage par groupe d'âge et sexe	50
b-Population en chômage selon la qualification	51
II.3.4.4.l'Apport des IDE à l'emploi en Algérie	51
Conclusion	53

Chapitre III : Analyse de l'apport des entreprises étrangères à l'emploi dans la wilaya de TIZI OUZOU

Introduction	54
Section 01: Présentation des potentialités d'investissement et du marché de l'emploi dans la wilaya de Tizi-Ouzou	55
III.1.1.Potentialités d'investissement dans la WTO.	55
III.1.1.1.La population	55
III.1.1.2.L'agriculture	55
III.1.1.3.Secteur de la pêche et des ressources halieutique	56
III.1.1.4.Secteur du tourisme	56
III.1.1.5.Secteur d'industrie	56
III.1.1.6.Secteur de bâtiment travaux public et habitat (BTPH)	57
III.1.2.le marché de l'emploi dans la WTO.....	57
III.1.2.1.Population occupée	57
III.1.2.2.Le marché de l'emploi de la WTO selon les données de l'ANEM	58
a- Les activités d'intermédiation de l'ANEM et les programmes pour l'emploi des jeunes	58
b-La répartition des placements par secteur d'activité.....	60
c-La répartition des placements par niveau d'instruction	60
d-Le chômage dans la WTO	61
Section 2 : Analyse de la contribution des entreprises étrangères à l'emploi dans WTO	62
III.2.1. Données de la Chambre Nationale du Registre de Commerce (CNRC)	62
III.2.2. Les données de la Direction de l'Emploi de la Wilaya de Tizi-Ouzou (DEWTO).....	64
III .2.2.1. La répartition des entreprises étrangères par nationalité	64
III.2.2.2.La répartition des entreprises étrangères selon le secteur d'activité	65
III.2.2.3.La contribution des entreprises étrangères à l'emploi	66
III.2.2.4.L'évolution de l'emploi dans les entreprises étrangères dans la wilaya de Tizi-Ouzou	67
III.2.3.Analyse des données de l'ANEM.....	68
Section 03 : Etude de cas des deux entreprises étrangères OZGUN-NUROL (O-N) et MAPA	69
III.3.1. Identification des entreprises.....	69
III.3.1.1. Entreprise OZGUN-NUROL	70

III .3.1.2. Entreprise MAPA	70
III.3.2. Mode de recrutement	71
III.3.2.1. Mode de recrutement au sein des deux entreprises étrangères	71
a. Le procès de recrutement	71
b. Le canal	72
III.3.2.2. Les critères de recrutement	72
a- Le sexe	72
b- Le domaine de formation	72
c- Lieu de résidence	72
d - L'âge	72
e- L'état de santé	72
III .3.2.3.Le recrutement selon les catégories socioprofessionnelles dans les deux entreprises enquêtées	73
III.3.3. : Effectifs employés	73
III.3.3.1.L'évolution des effectifs des deux entreprises enquêtés de 2015 à 2018	74
III.3.3.2. Le niveau d'instruction des recrues dans les deux entreprises enquêtées	75
III.3.3.3.La répartition des effectifs selon le sexe.....	75
III.3.3.4. La répartition des effectifs selon les tranches d'âge	78
III.3.4. Les contrats d'embauche	80
III.3.5. Les salaires	80
III.3.6.La formation et le savoir faire	81
Conclusion	82
Conclusion général	83
Bibliographie	
Liste des tableaux	
Liste des figures	
Liste des annexes	
Table des matières	

Résumé

La wilaya de Tizi-Ouzou possède des potentialités d'investissement considérables dans de différents domaines ce qui représente une attraction pour les investisseurs étrangers.

Les entreprises originaires de la Turquie occupent la première position suivi des entreprises chinoises. D'une manière globale l'emploi dans ces entreprises a évolué positivement.

La contribution des entreprises étrangères à l'offre d'emploi total dans la wilaya de Tizi-Ouzou est insuffisante, par contre sa contribution à l'offre d'emploi dans le secteur de BTPH est très importante.

En ce qui concerne le recrutement ces entreprises ont recourt à l'ANEM via des contrats à durée déterminé, souvent renouvelables. En terme de rémunération le salaire moyen d'un employé étranger est avantageux que celui d'un employé local. A propos des formations les entreprises étrangères ont recourt à des apprentissages sur le terrain pour transmettre le savoir faire.

Mots clés : investissement direct, IDE, entreprise étrangère, emplois, salaire, formation, Tizi-Ouzou, Boukhalfa, Draa El Mizan, MAPA, OZGUN-NUROL.

Abstract

The Wilaya of Tizi-Ouzou has considerable investment potential in different areas which is an attraction for foreign investors.

Companies from Turkey occupy the first position followed by Chinese companies. In a global way employment in these companies has evolved positively.

The contribution of foreign companies to the total employment offer in the Wilaya of Tizi-Ouzou is insufficient, but its contribution to the job offer in the BTPH sector is very important.

With regard to recruitment, these companies have recourse to ANEM via fixed-term, often renewable contracts. In terms of pay, the average salary of a foreign employee is better than that of a local employee. In terms of training, foreign companies make use of on-the-job learning to transfer know-how.

Key words: direct investment, FDI, foreign company, jobs, salary, training, Tizi-Ouzou, Boukhalfa, Draa El Mizan, MAPA, OZGUN-NUROL.